

Université de Lausanne

Rapport de gestion 2018



- > enseignement
- > recherche
- > liens à la société
- > politique institutionnelle

Table des matières

Abréviations.....	9
Préambule	13
Le mot du Président du Conseil	15
2018 en quelques points et défis	17
1. Axe 1 : L'enseignement.....	23
1.1 Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite.....	23
1.1.1 Répondre à l'évolution démographique tout en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s	23
1.1.2 Développer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e	25
1.1.3 Encourager l'acquisition des compétences transverses nécessaires à la transition numérique.....	26
1.1.4 Promouvoir la qualité des évaluations (examens et validations)	27
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1	27
1.2 Faciliter l'accès aux études.....	29
1.2.1 Encourager l'accès aux études à des populations peu représentées	29
1.2.2 Poursuivre la mise en œuvre de la valorisation des acquis d'expérience (VAE).....	32
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2	33
1.3 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail	34
1.3.1 Promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s	34
1.3.2 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire auprès des étudiant·e·s.....	35
1.3.3 Favoriser les contacts entre les étudiant·e·s et le réseau des anciens étudiant·e·s (ALUMNIL)	36
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3	37
2. Axe 2 : La recherche	39
2.1. Valoriser une recherche de haute qualité	39
2.1.1 Garantir la transparence de la recherche ainsi que l'accès sécurisé aux données et aux résultats	39
2.1.2 Garantir une éthique de la recherche.....	40
2.1.3 Intensifier la valorisation et la communication des résultats de la recherche au sein et hors de la communauté scientifique.....	40
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1	44
2.2 Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines	45

2.2.1	Renforcer les mesures de soutien aux activités de recherche dans les facultés	45
2.2.2	Promouvoir la culture et la pratique de l'interdisciplinarité.....	47
2.2.3	Encourager la recherche sur la transition numérique.	48
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2.....	48
3.	Axe 3 : Les liens à la société	51
3.1	Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité	51
3.1.1	Créer des dispositifs permettant au plus grand nombre d'acquérir une culture de base de la durabilité dans tous les cursus	51
3.1.2	Fixer des objectifs chiffrés de réduction des impacts directs et indirects de l'UNIL sur la biosphère	52
3.1.3	Renforcer la place de l'UNIL en tant qu'expert et acteur de la durabilité	55
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1.....	57
3.2	Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active	58
3.2.1	Optimiser l'adéquation de l'offre en formation continue aux nouveaux besoins, notamment en matière de numérique, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises.....	59
3.2.2	Favoriser l'innovation pédagogique en matière de formation d'adultes, notamment en vue de réorientations et de requalifications	59
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2.....	60
3.3	Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société.....	61
3.3.1	Poursuivre le développement de la médiation scientifique	61
3.3.2	Encourager la recherche et l'innovation responsable en partenariat avec des groupes constitués de la société civile et des collectivités publiques.....	65
3.3.3	Positionner l'UNIL comme un partenaire de la vie culturelle et sportive, notamment en collaboration avec les institutions cantonales	66
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3.....	69
3.4	Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé.....	70
3.4.1	Contribuer à répondre aux besoins de formation en santé, en collaboration avec les autres acteur·trice·s de la formation.....	70
3.4.2	Renforcer les partenariats stratégiques au sein de la place académique vaudoise dans le domaine de la santé.....	71
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4.....	72

4. Axe 4 : La politique institutionnelle	73
4.1 Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre	73
4.1.1 Encourager la créativité et l'esprit d'entreprendre chez les étudiant·e·s et le personnel d'enseignement.....	73
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1	74
4.2 Développer la politique de relève scientifique	74
4.2.1 Renforcer la qualité de l'encadrement scientifique des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s	75
4.2.2 Poursuivre l'accompagnement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s dans le choix et le développement de leur carrière.....	75
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2	77
4.3 Consolider la politique d'égalité.....	77
4.3.1 Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite.....	77
4.3.2 Développer des formations spécifiques pour toute personne ayant des fonctions de conduite.....	80
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3	81
4.4 Gérer la croissance et la transformation des sites du Campus.....	82
4.4.1 Accompagner les développements immobiliers en préservant la qualité de vie sur les sites.....	82
4.4.2 Planifier et mettre en œuvre la transition du site de Dorigny vers un fonctionnement 24/7.....	84
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4	85
4.5 Affirmer le positionnement de l'UNIL à l'échelle internationale	85
4.5.1 Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international.....	86
4.5.2 Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s	87
4.5.3 Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères	88
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5	90
5. Rapport des facultés.....	91
5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)	91
5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)	93
5.3 Faculté des lettres.....	97
5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP).....	99
5.5 Faculté des hautes études commerciales (HEC)	103

5.6	Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)	106
5.7	Faculté de biologie et médecine (FBM).....	108
6.	Chiffres et statistiques.....	115
6.1	Etudiant·e·s	115
6.1.1	Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2018 par cursus.....	115
6.1.2	Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2018 en master	115
6.1.3	Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2018 par faculté	116
6.1.4	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2018.....	116
6.1.5	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2018.....	117
6.1.6	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2018	119
6.1.7	Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2018 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*	120
6.1.8	Grades décernés	121
6.2	Personnel.....	122
6.2.1	Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL (en EPT) - sans la médecine clinique	122
6.2.2	Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)* ...	123
6.2.3	Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1er août 2017 et le 31 juillet 2018 (nombre de personnes)	124
6.2.4	Assistant·e·s – doctorant·e·s (EPT).....	124
6.2.5	Effectif du personnel par faculté (en EPT).....	125
6.2.6	Direction et ses services (en EPT)	128
7.	Gestion financière.....	131
7.1	Budget 2018	131
7.2	Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI).....	132
7.3	Exploitation du budget 2018.....	133
7.4	Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement.....	134
7.5	Gestion des biens universitaires vaudois	135
7.6	Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université.....	137

8. Organes de l'UNIL.....	139
8.1 La Direction.....	139
8.2 Le Conseil de l'UNIL	140
8.3 Les Doyen·ne·s.....	141

Abréviations

Ba	Bachelor (Baccalauréat universitaire)
BAC	Bureau des affaires culturelles
BCUL	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
BEC	Bureau de l'égalité des chances
CAS	Certificate of Advanced Studies (Certificat de formation continue)
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CRUS	Conférence des Recteurs des Universités suisse
CSE	Centre de soutien à l'enseignement
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
DAS	Diploma of Advanced Studies (Diplôme de formation continue)
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
ECTS	European Credit Transfer System
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein-temps
ERASMUS	European Region Action Scheme for the Mobility of University Students
ERC	European Research Council
ESC	Ecole des sciences criminelles
FBM	Faculté de biologie et de médecine
FCUE	Formation continue UNIL - EPFL
FDCA	Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
FGSE	Faculté des géosciences et de l'environnement
FIP	Fonds d'innovation pédagogique
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique

FORS	Fondation pour la recherche en sciences sociales
FP7	7e programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne
FTSR	Faculté de théologie et de sciences des religions
HEC	Faculté des hautes études commerciales
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisées de Suisse occidentale
HETSR	Haute Ecole de théâtre de Suisse romande
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IDYST	Institut des dynamiques de la surface terrestre
IGD	Institut de géographie et durabilité
ISSUL	Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne
IUKB	Institut universitaire Kurt Bösch
LAU	Loi fédérale du 8 octobre 1999 sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des Hautes écoles (Loi sur l'aide aux universités)
LUL	Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne
Ma	Master (Maîtrise universitaire)
MA	Maître assistant
MAS	Master of Advanced Studies (Maîtrise de formation continue)
MBA	Master of Business and Administration
MER	Maître d'enseignement et de recherche
MOOC	Massive Open Online Course
NQF	National Qualification Framework - Cadre national de qualifications pour le domaine des Hautes écoles suisses
PACTT	Powering Academia-industry Collaborations and Technology Transfer - Office de transfert de technologie UNIL-CHUV
PAS	Professeur associé
PAST/PTC	Professeur assistant en prétitularisation conditionnelle
PAT	Personnel administratif et technique

Abréviations

PO	Professeur ordinaire
RGE	Règlement général des études
RLUL	Règlement d'application de la loi sur l'Université de Lausanne
SSP	Faculté des sciences sociales et politiques
UNIBAT	Service des bâtiments et travaux de l'UNIL
UNIBE	Université de Berne
UNICA	Réseau des universités des capitales européennes
UNICOM	Service de communication et d'audiovisuel de l'UNIL
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNINE	Université de Neuchâtel
UZH	Université de Zürich
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Préambule

Objectif et cadre légal du Rapport de gestion

Parmi les attributions de la Direction, la LUL (art. 24, m) stipule celle d'« *émettre périodiquement un Rapport sur le suivi du plan stratégique pluriannuel à l'intention du Conseil d'Etat* ».

Parmi les attributions du Conseil de l'UNIL (art. 29, h) figure celle de «*se prononcer sur la gestion de la Direction et les comptes et [d'] adopter le Rapport annuel de suivi du plan stratégique pluriannuel de l'Université* ».

Le RLUL dans son art. 3 précise : « *Afin de permettre le contrôle des missions de l'Université, la Direction adresse chaque année au Département en charge des affaires universitaires un Rapport de gestion portant sur l'exercice écoulé. Ce rapport contient notamment des informations sur le suivi du plan stratégique pluriannuel.* »

Le présent rapport est rédigé par la Direction de l'UNIL et les Décanats de ses sept facultés pour répondre au plus près à ces exigences légales. Son objectif premier est de rapporter sur l'avancement du Plan stratégique de l'Université.

Pour ce faire, le rapport de la Direction (chapitres 1 à 4) se calque sur les objectifs et les mesures qui figurent dans le projet d'« EMPD sur le plan stratégique pluriannuel 2012-2022 de l'Université de Lausanne », approuvé par le Grand Conseil le 26 mars 2019. Pour des questions de délai de rédaction, le présent rapport n'a pas pu intégrer formellement l'amendement apporté à cette date par le Grand Conseil ; en revanche, son chapitre 4.5 traite précisément de la question de l'internationalisation demandée par celui-ci.

Le rapport de chaque faculté (chapitre 5) est rédigé en regard de son plan d'action élaboré dans la procédure interne d'auto-évaluation.

Lors de sa séance ordinaire du 16 mai 2019, le Conseil de l'Université a :

- Approuvé les comptes 2018 de l'Université.
- Adopté le présent Rapport de gestion 2018 (selon la LUL, art. 29, al. h)

Le mot du Président du Conseil

A l'aube de la dernière année de sa législature 2016-2019, le Conseil de l'Université a gagné en maturité et en efficacité. Ainsi, de nombreux sujets ont pu être abordés et débattus sereinement, favorisant l'exercice démocratique et contribuant à l'amélioration du fonctionnement de l'Université. Cela lui permettra également et très certainement de terminer les projets importants qu'il a engagés ainsi que de préparer la transition nécessaire pour assurer une certaine continuité au-delà de son renouvellement.

De son côté, la Direction est au coeur de son mandat. Après avoir défini son plan d'intentions, commencé à le mettre en œuvre et trouvé son rythme de croisière, les premiers résultats devraient être visibles prochainement s'ils ne le sont pas déjà. Je me réjouis d'en prendre connaissance et j'espère que cet engouement est partagé par l'ensemble de la communauté universitaire, pour en faire l'analyse, mesurer les améliorations effectives, proposer des ajustements.

Ensemble, le Conseil et la Direction ont su améliorer leur compréhension de l'Institution, dans son fonctionnement, dans ses forces et ses faiblesses. Le dialogue n'est pas toujours facile. Néanmoins, la diversité des points de vue et des arguments échangés permettent de progresser. A la lumière d'une actualité internationale régulièrement chaotique, n'oublions pas et sachons le transmettre, que les avancées sont possibles grâce aux volontés communes, à l'implication des individus, au respect de leurs différences et au partage de leurs connaissances et compétences, nous rappelant à la devise traditionnelle de la Confédération.

Guillaume Pirot

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume Pirot', written over a light grey circular stamp or watermark.

Président du Conseil de l'UNIL

2018 en quelques points et défis

Au moment de la rédaction de ces lignes, l'équipe de Direction de l'UNIL passe le cap de son mi-mandat. C'est l'occasion d'exprimer une satisfaction à constater que les mesures intégrées dans son Plan d'intentions - et reprises pour une grande part dans le Plan stratégique pluriannuel 2017-2022 de l'Université de Lausanne discuté et approuvé par le Grand Conseil au premier semestre 2019 - ont commencé à produire des résultats tangibles. Le présent rapport donne une description détaillée des réalisations relatives à chaque objectif et mesure tels que planifiés ; dans cette introduction nous résumons les plus marquants au regard de la stratégie de la Direction et des enjeux institutionnels auxquels elle s'est engagée à répondre.

Dans la poursuite de sa politique d'ouverture à l'égard des **étudiant·e·s en situation particulière**, l'UNIL a entrepris en 2018 les travaux nécessaires pour offrir dès l'automne 2020 des cursus de bachelors à temps partiel (cf.1.2). En outre elle a conclu la mise en place d'un dispositif de valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour répondre au défi de la croissance démographique, outre l'augmentation des effectifs d'enseignant·e·s, il est nécessaire de considérer le développement **d'approches pédagogiques innovantes complémentaires** à la présence en auditoires. Ceci en cohérence avec la volonté de l'UNIL de garantir la plus grande accessibilité possible à ses cursus pour toute personne dotée des compétences requises (cf.1.1.1&2).

Dans les **domaines de la médecine et de la santé**, nos efforts se sont portés entre autres sur deux enjeux, l'augmentation de notre capacité à former des médecins et le développement d'une formation de pratique infirmière avancée. Nous constatons que la taille des volées actuelles dans les cursus de médecine permet de prévoir pour 2021 un nombre de masters délivrés à la hauteur de l'objectif affirmé de 220, fixé pour répondre aux besoins de la formation dans le domaine de la médecine. Ce nombre devrait encore augmenter suite à la mise en place en 2018 d'une passerelle vers l'École de médecine, ouverte à des étudiant·e·s détenteurs d'un grade universitaire en biologie ou en ingénierie des sciences du vivant d'une EPF (cf. 3.4.1). Un nouveau *Master en pratique infirmière spécialisée* a été lancé en 2018, pour préparer à une pratique infirmière avancée comportant un droit de prescrire certaines investigations et thérapies. Cette étape complète l'ouverture en 2017 du *Master en sciences de la santé* destiné aux filières d'ergothérapie, nutrition et diététique, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale, et celle du *Master en sciences infirmières* il y a 10 ans (cf. 3.4.2).

Plusieurs initiatives ont été mises en place en 2018 pour **accompagner les étudiant·e·s vers le monde de l'emploi**, dans la continuité des actions entreprises ces dernières années (c.f. 1.3). Elles et ils bénéficient d'une nouvelle prestation « coaching-emploi » individuelle. Le premier événement de promotion de l'employabilité des étudiant·e·s et gradué·e·s de toutes les facultés aura lieu en mars 2019. Le Graduate Campus actif depuis deux ans pour accompagner les (post)doctorant·e·s dans la planification de leur carrière - académique ou non-académique - a atteint un rythme de croisière et multiplie les prestations à son

public (cf. 4.2). Finalement la promotion en fin d'année d'un professeur en entrepreneuriat et d'une directrice de projets en entrepreneuriat et innovation permettront de mettre en œuvre en 2019 une politique consistante en la matière (cf.4.1.1).

Les exigences croissantes imposées par le FNS et de l'UE en matière **d'Open Science** sont un enjeu fondamental du moment. L'UNIL a donc très activement poursuivi le développement de mesures d'encadrement et de soutien, ainsi que la constitution d'outils nécessaires à la pratique de l'Open Access et de l'Open Data ; avec ce résultat tangible que l'archive SERVAL comptabilise désormais près de 100'000 téléchargements d'articles en format PDF par mois. En outre, c'est l'UNIL qui a hébergé en octobre la première conférence nationale sur la stratégie Open Access, co-organisée avec swissuniversities (cf. 2.1.1).

Un autre indicateur du développement de la recherche a trait à la **promotion de l'interdisciplinarité**. Trois centres interdisciplinaires sont nés en 2018, sur la Durabilité, sur la Montagne, et sur les parcours de vie avec le centre LIVES (qui pérennisera l'activité du PRN LIVES dont l'UNIL est fière d'avoir obtenu le troisième et ultime financement fédéral dans la catégorie des PRN les plus performants). A ces trois structures nouvelles s'ajoutent le Centre interdisciplinaire de recherche sur le sport et le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique, issus de structures préexistantes partiellement remaniées ou dotées. L'UNIL dispose ainsi d'un dispositif institutionnel actif et visible, permettant de piloter et promouvoir une recherche interdisciplinaire dans des domaines clefs (cf. 2.2.2).

Pour améliorer sa capacité à développer **ses relations avec son environnement** par des partenariats et des actions de médiation scientifique ou des projets culturels, l'UNIL a créé un nouveau Service de la culture et de la médiation scientifique, renforcé par la création du Collaboratoire - Unité de recherche-action, collaborative et participative (cf. 3.3.1 à 3). De plus, en 2018 les manifestations organisées à destination d'un public élargi se sont à nouveau succédé : soirée conclusive du projet « Volteface » hébergée cette année (à la demande de l'autorité cantonale) à Palexpo/Genève dans le cadre des Assises européennes de la transition énergétique, soirée en l'honneur du prix Nobel de Jacques Dubochet, Printemps de la poésie promu par la Faculté des lettres, Mystères de l'UNIL, Exposition à l'espace Arlaud sur les globes de Mercator, finale internationale de « Ma thèse en 180 secondes » pour les plus visibles. A cela s'ajoutent les partenariats, avec la Ville de Lausanne, la Fête des vigneron, le Numerik Games Festival à Yverdon et bien évidemment la préparation des JOJ2020 auxquels l'UNIL fera profiter de ses compétences scientifiques dans le domaine du sport.

La **durabilité** est très haut placée dans les priorités stratégiques institutionnelles : le projet Volteface de recherche-action en matière de transition énergétique, arrivé à terme en début d'année, a donné naissance à la composante « recherche action » du nouveau Centre interdisciplinaire de Durabilité qui a commencé son activité. L'UNIL affirme progressivement sa position de « pionnière de la Durabilité », tant par ses actions d'enseignement et de recherche, que par son positionnement sociétal (cf.3.1). En attestent les nombreuses initiatives de sa communauté, comme les régulières apparitions médiatiques de ses chercheur·e·s sur ce sujet. Elle vient en outre d'acquiescer - seule institution universitaire en Suisse - le label

national de « Site à 2000 watts en transformation » grâce à sa politique de gestion des ressources du campus.

Cette introduction ne serait pas complète sans qu'il y soit fait état des défis et des occasions qui ont surgi au cours des deux dernières années. Ils constituent aujourd'hui des éléments freins (qu'il faut gérer) ou moteurs (qu'il faut exploiter) du développement de l'institution.

Un défi constant, dont l'Office fédéral de la statistique annonce la persistance est constitué par **la croissance continue des effectifs d'étudiant·e·s** : en bref le nombre d'étudiant·e·s à l'UNIL croît tous les deux ans de l'équivalent d'un gymnase vaudois. Ce signe de santé et d'attractivité institutionnelles de l'UNIL et du Canton demande de nouvelles infrastructures et ressources pour l'enseignement mais aussi pour l'encadrement administratif. Bien heureusement le Canton s'est engagé à développer les infrastructures requises ; l'UNIL est dans une phase de croissance immobilière importante, qui s'étendra probablement loin dans la prochaine décennie. Au début des années vingt la bibliothèque offrira 2'000 places de travail au lieu des 800 actuelles. De nouveaux bâtiments sont planifiés sur les trois campus de Dorigny, du Bugnon et d'Epalinges ; certains seront bientôt en phase de construction. A cela s'ajoute la mise en exploitation du Vortex à la rentrée 2020, qui fera du campus un lieu de vie 24/7. L'UNIL ne croît pas seulement par le nombre de ses étudiant·e·s, mais aussi par le dynamisme de sa recherche ; en 2017 le montant des fonds obtenus auprès du FNS a dépassé pour la première fois le seuil symbolique de CHF 100 millions, augmentés d'une quinzaine de millions d'euros obtenus de l'UE.

La vitesse exponentielle de **la numérisation de nos sociétés** est un autre défi devenu particulièrement tangible ces dernières années. L'importance du phénomène, également intégré par le Conseil d'État dans son programme de législature puis dans sa Stratégie numérique de novembre 2018, amène la Direction à faire remonter au niveau de la gouvernance institutionnelle et stratégique ce qui était déjà développé très activement dans les facultés et instituts, aussi bien de sciences humaines et sociales que de sciences naturelles. Ainsi, la Direction s'est attelée à organiser l'actualisation et la généralisation des deux aspects, la **numérisation de l'enseignement et l'enseignement de la numérisation**, à toutes les formations, en tenant compte aussi bien des spécificités disciplinaires que des enjeux communs à toutes les disciplines. L'arrivée en fin d'année 2018 d'un nouveau collaborateur au Centre de soutien à l'enseignement facilitera l'intégration des compétences requises dans les enseignements (c.f. 1.1.3). A cela s'ajoute – en réponse aux sollicitations du DFJC - le développement en cours des formations continues des enseignant·e·s du primaire ou du secondaire, acteur·trice·s essentiels dans la réalisation des objectifs cantonaux de formation au numérique (cf. 3.2.1).

Pour la recherche scientifique, la numérisation, par la puissance de calcul et de mémoire qu'elle offre, permet le traitement d'immenses quantités de données et ouvre ainsi de nouveaux champs d'investigation. Or les consultations internes menées en 2018 ont fait ressortir la nécessité de doter l'UNIL, comme la plupart des autres universités suisses, d'un **Centre de calcul à haute performance**, entré en activité le 1er janvier 2019. Les ressources en la matière seront ainsi coordonnées et partagées entre les groupes de recherche de toutes les facultés,

permettant une exploitation optimisée par effet de masse critique. La Direction a trouvé une partie des ressources requises à court terme pour la réalisation de ce Centre en transférant dans son Centre informatique (doté d'une nouvelle division spécifique) les machines propriétés de l'UNIL administrées jusqu'alors par le Swiss Institute of Bioinformatics (SIB), avec lequel les modalités de collaboration ont été redéfinies. D'autres ressources seront investies, notamment pour mettre à disposition des chercheur·e·s un personnel compétent pour les soutenir dans l'exploitation de cette infrastructure.

Les milieux académiques suisses ont été momentanément rassurés par l'issue de la votation de novembre 2018 à propos de l'initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers » qui était susceptible de perturber les relations entre la Suisse et l'UE. Mais l'incertitude autour des négociations sur l'accord cadre Suisse-UE est ressentie comme une menace en raison de ses potentielles conséquences, déjà expérimentées de 2014 à 2016, sur **l'intégration des chercheur·e·s dans les réseaux de l'UE**. La recherche en Suisse - et à l'UNIL - qui est aujourd'hui d'un très haut niveau, sera freinée si l'accès des scientifiques suisses aux initiatives internationales et avant tout européennes n'est pas assuré, non seulement par la perte de ressources financières mais surtout par celle d'échange d'expertise. L'enjeu est vital pour l'UNIL dans la mesure où sa recherche est intégrée dans les réseaux internationaux au sein desquels elle a acquis un statut scientifique reconnu, indispensable également pour la réalisation de sa mission première de formation. Celle-ci requiert un enseignement dispensé par des chercheur·e·s de pointe. Au vu de l'importance de cet enjeu on trouvera ci-dessous un rapport sur les activités déployées pour maintenir les contacts internationaux de l'UNIL (cf.4.5) et les activités de soutien au dépôt de projet auprès de l'UE (cf.2.2.1).

Le dernier élément d'importance dans ce survol des réalisations de l'UNIL et des défis auxquels elle s'emploie à répondre de manière dynamique et pro-active : **maintenir sa capacité à développer des partenariats**, en premier lieu avec les autres pôles scientifiques lausannois et lémaniques, dans des domaines stratégiques pour son développement et celui de la place scientifique. L'UNIL a des compétences de pointe qui en font une partenaire sollicitée, à même de proposer des partenariats interinstitutionnels. Elle a ainsi été l'artisane première de l'installation pérenne à Lausanne du *Ludwig Institute*, qui a ensuite mené à la constitution du pôle AGORA de recherche sur le cancer dont le bâtiment financé par l'ISREC et inauguré à l'automne 2018 réunit des unités de l'UNIL, du CHUV de l'EPFL, de l'UNIGE et des HUG. 2018 a été une année de discussions avec l'UNIGE, en vue de redéfinir les termes de la convention fondatrice de l'École de pharmacie Genève Lausanne, qui échoit au printemps 2019, mais dont l'existence reste une nécessité pour la Suisse romande.

De même la relation au Swiss Institute for Bioinformatics (SIB), hébergé à l'UNIL, a été reconsidérée avec l'ensemble des acteur·trice·s pour permettre à l'UNIL de reprendre à son compte la coordination des services en bioinformatique offerts à ses chercheur·e·s et à d'autres parties prenantes institutionnelles lémaniques tant en recherche fondamentale que translationnelle. A cela s'ajoute l'émergence de nouvelles perspectives, telle la collaboration de la Faculté des HEC avec le *College of management* de l'EPFL et l'IMD, en vue de créer un master en business d'un modèle inédit, intégrant les impératifs de la durabilité.

La création conjointe du Centre d'humanités digitales UNIL-EPFL ouvre la perspective de l'élaboration d'un projet de *Lausanne time machine*, dans lequel l'UNIL apporterait les contenus intégrés dans l'outil élaboré par l'EPFL. Finalement des discussions sont en cours avec l'EPFL pour installer à Lausanne, probablement sur le campus de l'UNIL, un nouveau Centre Dubochet en cryomicroscopie électronique. Ces projets sont tous ambitieux, ils conforteront la place lausannoise et lémanique aux échelons national et international et alimenteront son dynamisme. Le défi pour l'UNIL consiste à maintenir sa capacité à fournir, en sus de ses compétences intellectuelles et scientifiques, les ressources requises pour y jouer le rôle d'acteur de premier rang qui lui revient et éviter que les partenaires n'aient à se tourner vers d'autres institutions en se posant alors en concurrents dans des domaines clefs.

Nouria Hernandez

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Hernandez', written in a cursive style.

Rectrice de l'Université de Lausanne

1. Axe 1 : L'enseignement

Au cœur des missions de l'UNIL se trouve l'excellence de l'enseignement universitaire qui se caractérise par son lien étroit à la recherche et aux savoirs les plus pointus, ainsi que par son ouverture au monde à travers les collaborations internationales et les échanges de personnel et d'étudiant·e·s.

1.1 Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite

Introduction

Cet objectif poursuit l'adaptation aux besoins des capacités de former en garantissant la qualité de l'enseignement, que ce soit par la disponibilité du personnel d'enseignement, la mise à disposition des infrastructures nécessaires et le recours pertinent au potentiel offert par les outils numériques.

Mesures

1.1.1 Répondre à l'évolution démographique tout en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s

Définition : Cette mesure vise à augmenter les capacités de former en réponse à l'évolution des demandes tout en assurant aux étudiant·e·s de bonnes conditions d'études. L'accent est mis en particulier sur la poursuite de l'amélioration du taux d'encadrement commencée durant la période précédente et sur l'implication systématique d'enseignant·e·s de très haut niveau pour les cours de première année déjà.

Réalisations :

La description quantitative de l'encadrement pédagogique des étudiant·e·s ne peut se limiter à la mesure d'un taux pour les deux raisons suivantes :

- diviser des nombres d'étudiant·e·s par des nombres d'enseignant·e·s n'a pas beaucoup de sens, puisque chaque étudiant·e ne bénéficie que de l'encadrement donné par quelques enseignant·e·s et ne croise pas la plupart des autres enseignant·e·s de l'Université ;
- les calculs de « taux d'encadrement » ne tiennent compte ni des échanges d'enseignements ni du fait que les cahiers des charges des enseignant·e·s intègrent également d'autres formes d'enseignement, et des activités de recherche, de service à la cité et d'administration.

Il semble donc préférable de comparer l'évolution relative du nombre d'étudiant·e·s et du nombre d'enseignant·e·s. Le tableau suivant présente cette évolution à l'UNIL depuis 2008; il distingue le cas de la médecine de toutes les autres voies d'études, parce que le nombre de porteur·euse·s d'un titre d'enseignant·e en médecine clinique est relativement important par rapport à l'ensemble de l'UNIL.

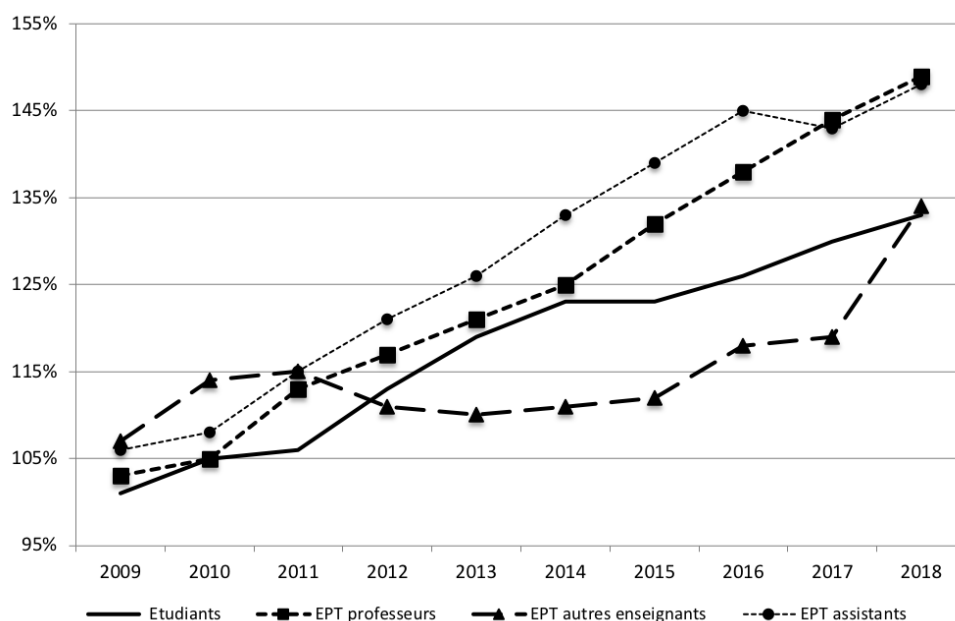
Axe 1 : L'enseignement

	2008	...	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'étudiant·e·s	11'500	...	12'955	13'646	14'165	14'189	14'475	14'976	15'334
Etudiant·e·s (sans médecine)	9'942	...	11'324	11'994	12'388	12'314	12'456	12'886	13'196
Etudiant·e·s en médecine	1'558	...	1'631	1'652	1'777	1'875	2'019	2'090	2'138
Nombre d'EPT de professeur·e·s	390.3	...	458.6	474.2	488.5	513.6	539.3	561.6	581.2
EPT professeur·e·s (sans clinique)	278.1	...	316.2	330.9	337.1	359.4	379.9	385.7	399.5
EPT professeur·e·s médecine clinique	112.2	...	142.4	143.3	151.4	154.2	163.4	176.0	181.7
Nombre d'EPT d'autres enseignant·e·s	398.5	...	443.1	439.7	440.9	447.2	470.3	473.7	533.6
EPT autres enseignant·e·s (sans clinique)	187.6	...	256.1	257.2	257.3	262.6	265.4	270.9	276.3
EPT autres enseignant·e·s médecine clinique	210.9	...	187.0	182.5	183.6	184.7	204.9	202.8	257.3
Nombre d'EPT d'assistant·e·s	853.1	...	1'030.2	1074.8	1132.0	1'187.3	1'235.1	1'221.7	1'258.5

En calculant la croissance relative (année de référence 2008), on obtient le tableau et le graphique suivants :

	2008	...	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'étudiant·e·s	100%	...	113%	119%	123%	123%	126%	130%	133%
Etudiant·e·s (sans médecine)	100%	...	114%	121%	125%	124%	125%	130%	133%
Etudiant·e·s en médecine	100%	...	105%	106%	114%	120%	130%	134%	137%
Nombre d'EPT de professeur·e·s	100%	...	117%	121%	125%	132%	138%	144%	149%
EPT professeur·e·s (sans clinique)	100%	...	114%	119%	121%	129%	137%	139%	144%
EPT professeur·e·s médecine clinique	100%	...	127%	128%	135%	137%	146%	157%	162%
Nombre d'EPT d'autres enseignant·e·s	100%	...	111%	110%	111%	112%	118%	119%	134%
EPT autres enseignant·e·s (sans clinique)	100%	...	137%	137%	137%	140%	141%	144%	147%
EPT autres enseignant·e·s médecine clinique	100%	...	89%	87%	87%	88%	97%	96%	122%
Nombre d'EPT d'assistant·e·s	100%	...	121%	126%	133%	139%	145%	143%	148%

Évolution des effectifs :



On constate qu'une évolution à la hausse du nombre d'enseignant·e·s a pu accompagner l'accroissement du nombre d'étudiant·e·s. Par ailleurs, l'hypothèse émise l'an dernier que la stagnation du nombre d'assistant·e·s observée à ce moment était conjoncturelle semble se confirmer, au vu de la reprise d'une évolution à la hausse dans cette catégorie également. De même, la forte progression du nombre des « autres enseignant·e·s » en 2018 est également conjoncturelle, puisqu'elle résulte principalement d'un renforcement des chargé·e·s de cours engagés pour encadrer des formations pratiques en médecine de famille.

1.1.2 Développer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e

Définition : Cette mesure poursuit la dynamique d'innovation pédagogique lancée durant le dernier plan stratégique pour renforcer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e. Au travers de la participation, des interactions et des approches interdisciplinaires, la mesure vise à ce que les étudiant·e·s développent leur autonomie et une réflexivité sur leur apprentissage qui favorisent la curiosité, l'intégrité, l'acquisition d'un esprit critique et la capacité à appréhender des systèmes complexes.

Réalisations :

Le Centre de soutien à l'enseignement (CSE) a poursuivi deux programmes d'ateliers de formation aux modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e : « *(re)penser son enseignement* », destiné aux enseignant·e·s, et « *se préparer à l'enseignement* », destiné aux assistant·e·s. Ainsi, durant l'année 2018, 19 ateliers ont été suivis par 101 personnes. De plus, une trentaine d'enseignant·e·s ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique par le CSE pour développer des enseignements avec une méthodologie de classe inversée, une intégration de worldcafé, ou d'autres activités basées sur l'apprentissage actif des étudiant·e·s.

Un webinaire a été organisé par le CSE en juillet 2018 sur la thématique « *amener les étudiant·e·s à être créatifs avec l'existant* ». Ce webinaire est consultable sur Internet¹.

Six vidéos ont été réalisées pour soutenir le développement des compétences transverses chez les étudiant·e·s. Elles sont disponibles sur la chaîne Youtube du CSE², sous la thématique « *Regards croisés : Compétences transverses, quels enjeux ?* ».

Enfin le CSE a participé avec un étudiant co-président de la FAE au groupe de travail de l'European University Association (EUA) sur l'apprentissage actif. Cette contribution a permis la production, conjointement avec dix autres établissements européens, d'un document présentant les bonnes pratiques en matière d'apprentissage actif. Ce document sera disponible prochainement sur le site Internet de l'EUA³.

Par ailleurs, les approches centrées sur l'étudiant·e se développent par le biais d'enseignements innovants rendus possibles par le Fonds d'innovation pédagogique (FIP). En 2018, la thématique de ce dernier était « *apprendre dans des situations authentiques* ». On entend par là des activités d'apprentissage qui amènent les étudiant·e·s à s'engager dans une expérience réelle ou proche de la réalité, que celle-ci soit liée à la recherche, à un champ professionnel donné ou à un service à la société. 12 projets ont été soutenus dans ce cadre. La promotion de ces initiatives se fait par des présentations durant une journée annuelle de l'innovation pédagogique, des témoignages filmés et des descriptions écrites mis à disposition sur une page internet dédiée aux ressources techno-pédagogiques.⁴

1.1.3 Encourager l'acquisition des compétences transverses nécessaires à la transition numérique

Définition : La numérisation de la société et de l'économie motive cette mesure : tous les étudiant·e·s doivent développer une palette de compétences pour pouvoir pleinement jouer leur rôle dans cette transition. Il s'agit d'un côté d'acquérir une certaine maîtrise technique, mais aussi de pouvoir appréhender les impacts du numérique dans leurs diverses déclinaisons sociales, scientifiques, légales, économiques, médicales, environnementales, éthiques...

Réalisations :

Un groupe de travail réunissant des enseignant·e·s experts du domaine s'est réuni à plusieurs reprises afin d'établir un catalogue des compétences numériques de base que les étudiant·e·s devraient être susceptibles de maîtriser à la fin de leur parcours universitaire. Ce catalogue constituera une référence pour évaluer quels sont les cursus dont les objectifs d'apprentissage doivent être complétés, dans quelle mesure, et selon quelles modalités d'enseignement. L'engagement d'un

¹ https://www.youtube.com/watch?v=Mme4bii2H_o&t=48s

² https://www.youtube.com/channel/UC90Po8A-7b1qR_S0aZX3EWg

³ <https://eua.eu/resources/news.html>

⁴ <https://www.unil.ch/riset/fr/home.html>

collaborateur au CSE en fin d'année 2018 permettra d'accompagner le groupe de travail pour la finalisation de ce référentiel de compétences, ainsi que les enseignant·e·s de l'UNIL pour l'intégration de ces compétences dans leurs enseignements.

1.1.4 Promouvoir la qualité des évaluations (examens et validations)

Définition : Cette mesure promeut la qualité des examens et des validations des acquis en favorisant le recours pertinent à des formats et des questions qui mobilisent la réflexion plutôt que la mémorisation. Cette étape, essentielle dans tout enseignement de haute qualité, est particulièrement cruciale quand il s'agit d'évaluer de grands effectifs.

Réalisations :

L'UNIL a engagé un conseiller pédagogique spécialisé en docimologie au sein de son Centre de soutien à l'enseignement (CSE). Quatre analyses docimologiques ont déjà été produites ainsi que des recommandations sur les modalités ou documents d'examens (QCM et grilles critériées) lors de 14 accompagnements pédagogiques. Un réseau thématique « évaluation des apprentissages à l'UNIL » a été créé par le CSE afin de soutenir les collaborateur·trice·s des facultés en charge de l'accompagnement à l'évaluation de l'apprentissage. La première réunion du réseau a porté sur la thématique des QCM.

Le CSE et le Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologies (RISET) ont organisé la 5^{ème} journée de l'innovation pédagogique sur la thématique « Décloisonner l'apprentissage ». Une table ronde y a réuni une vingtaine d'enseignant·e·s pour discuter de la question suivante : « Comment organiser le suivi, l'évaluation et le feedback du travail hors classe ».

La Commission de l'enseignement a finalisé sa réflexion sur l'anonymisation des épreuves écrites. Sur cette base, la Direction a décidé d'adopter l'anonymisation comme standard pour toutes les épreuves écrites, réservant une exception aux cas où l'anonymisation ne serait pas possible (épreuves individualisées) ou pas souhaitable (certains contrôles continus). Un mandat a été donné en fin d'année 2018 au CSE d'accompagner les facultés dans l'identification des épreuves devant être anonymisées et dans l'opérationnalisation d'un système d'anonymisation.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1

Les deux premières mesures décrites ci-dessus illustrent une attention et un effort continu consacrés à la qualité de l'enseignement, à la promotion des spécificités de la formation universitaire et à l'innovation pédagogique. L'UNIL a consacré d'importantes ressources pour que ces valeurs puissent être largement promues dans un grand nombre de cours. Une perspective d'avenir consiste à en accroître la promotion à l'échelle des cursus eux-mêmes.

La volonté d'œuvrer à la qualité des examens – fondée sur le rôle crucial que jouent ceux-ci sur les processus d'apprentissage – existe de longue date au sein des facultés, mais elle est plus récente à l'échelle institutionnelle. S'il en a déjà découlé quelques réalisations concrètes, la première phase en cours est

principalement une analyse de la situation existante afin d'identifier les besoins d'amélioration et leur nature.

Quant aux défis de la numérisation – qu'il s'agisse de numériser l'enseignement ou d'enseigner la numérisation – ils sont déjà très largement intégrés dans chacune des facultés de l'UNIL. Dans ce contexte, la mesure y relative du plan stratégique est mise en œuvre dans un esprit d'actualisation et de généralisation à toutes les formations, tenant compte aussi bien des spécificités disciplinaires que des enjeux communs à toutes les disciplines

Critères de réalisation	
Bilan de l'évolution du nombre d'enseignants par rapport au nombre d'étudiant·e·s	Cf. supra 1.1.1
Bilan des mesures contribuant au « <i>student centered learning</i> »	<p>Mise en œuvre d'ateliers de formation des enseignant·e·s et d'accompagnements pédagogiques.</p> <p>Publication de matériel de sensibilisation et d'information.</p> <p>Mise en œuvre de 12 projets d'innovation pédagogique.</p>
Bilan des mesures encourageant les compétences transverses touchant au numérique	<p>Elaboration d'un répertoire des compétences numériques, en vue de compléter les objectifs de formation universitaire et d'établir une cartographie des compétences numériques dans les cursus.</p> <p>Engagement d'un coordinateur pour l'enseignement des compétences numériques.</p>
Bilan de la qualité des examens des divers cursus et des mesures consécutives	<p>Début de la récolte de données docimologiques permettant de dresser un état des lieux.</p> <p>14 accompagnements pédagogiques ciblés sur la réalisation d'examens.</p> <p>Début des travaux visant à l'anonymisation des épreuves écrites.</p>

1.2 Faciliter l'accès aux études

Introduction

Les Hautes écoles sont des acteurs-clés d'une société du savoir équitable et inclusive, miroir de sa diversité, et à ce titre des facteurs de cohésion sociale. Or, si la société suisse s'est profondément transformée au cours du dernier siècle, certaines classes sociales et minorités ont encore sensiblement moins de chances d'accéder à des études universitaires (source : J. Falcon, in *Social Change in Switzerland*, 2016). Avec les autres acteur·trice·s de la formation, l'Université partage la responsabilité de s'assurer que ces populations sont représentées dans la communauté de ses étudiant·e·s et de ses collaborateur·rice·s. L'objectif s'inscrit ainsi dans la volonté d'assurer à toute personne qui en a les compétences, la motivation et le droit, selon les règlements en vigueur, un accès à l'université, quels que soient son origine sociale et son parcours de vie. C'est à la fois un enjeu d'intégration, mais également d'excellence académique, qui se nourrit de la confrontation des perspectives et des idées.

Mesures

1.2.1 Encourager l'accès aux études à des populations peu représentées

Définition : Cette mesure met l'accent sur les catégories de la population qui sont encore peu représentées à l'université, telles que celles issues de familles non universitaires ou de la migration, ou comme les personnes en situation de handicap. En partenariat avec les autres acteur·trice·s de la formation et de l'orientation, il s'agit d'encourager les personnes qui en montrent l'intérêt et les capacités à entreprendre des études universitaires et de diversifier les publics touchés.

Réalisations :

- **Mystères de l'UNIL** :
Pour la 13^e année consécutive, l'Université a organisé les Mystères de l'UNIL. Elle a accueilli 113 classes des écoles vaudoises (2'200 élèves) les 31 mai et 1^{er} juin, et environ 8'000 personnes les 2 et 3 juin. Chaque édition de la manifestation mobilise environ 300 membres de la communauté universitaire (étudiant·e·s, assistant·e·s et enseignant·e·s/chercheur·e·s) pour l'animation des activités scientifiques et l'accueil des visiteur·euse·s, outre les services dédiés à son organisation (Unibat, Unicom, Interface sciences société, Unisep), dont certains membres sont engagés sur tout le fil de l'année dans cette organisation. La manifestation, gratuite, est destinée à familiariser les enfants et les familles de tous horizons avec le monde universitaire et la recherche en sciences humaines, en sciences de la nature et en sciences de la vie. Cette année, 34 ateliers et visites de laboratoires leur étaient offerts, pour traiter des conditions du « vivre ensemble », sous l'angle de la mise en commun et de l'exploitation commune des ressources et des patrimoines, matériels, énergétiques, vivants ou culturels. A noter que les inscriptions des écoles, ouvertes au mois d'avril, ont été complètes en quatre jours.

Nouveauté 2018 : six rencontres entre un chercheur et un journaliste pour satisfaire également la curiosité d'un public adulte. Chaque duo abordait la thématique ci-dessus dans une perspective propre à son champ de spécialisation. Clou de cette nouvelle initiative, la rencontre entre le journaliste phare de la RTS, Darius Rochebin et le Prof. Jacques Dubochet.

Le défi constant pour les organisateurs des Mystères est de mobiliser et d'intéresser de manière décomplexée un public nombreux et correspondant à une cible d'âge située entre 9 et 13 ans et des chercheur·e·s désireux de faire connaître et comprendre leurs travaux. Ceci demande une grande capacité à se renouveler d'année en année, sans pour autant sacrifier la rigueur scientifique, afin de s'adapter aux évolutions de la génération cœur de cible. Cette année, le « fil rouge » de la manifestation était porté par un scénario et des applications visuelles (affiche, guide de la manifestation, signalétique) inspirés de la culture « manga », mettant en scène des personnalités scientifiques de l'UNIL, dont son prix Nobel, dans un scénario futuriste.

Les organisateurs des Mystères ont en outre entrepris un nouveau projet, visant à pérenniser et élargir la diffusion du contenu de la manifestation : le lancement d'une collection de livres d'auteurs, pour jeunes de 9 à 13 ans, dont un ouvrage paraîtra annuellement à l'occasion de la manifestation pour apporter un éclairage pluridisciplinaire sur la thématique de l'édition annuelle. Le premier ouvrage de la série est intitulé « Les Mystères de l'eau », qui est considérée comme un bien commun à exploiter dans le respect de sa durabilité. Son auteur est Blaise Hofmann - alumnus de l'UNIL, boursier culturel Leenaards en 2009 et librettiste de la Fête des vigneron·ne·s 2019. L'ouvrage a été publié à la fin du mois de mai 2018 aux éditions « La Joie de lire », reconnues dans le monde francophone de la littérature enfantine, chargées de sa diffusion en librairie. A l'heure de la publication du présent rapport, 2'600 exemplaires ont été écoulés en librairie (1'100 en Suisse, 1'500 en France), et une centaine ont été distribués aux enseignant·e·s des classes lors de leur visite des Mystères.

- Etudiant·e·s réfugiés, requérant·e·s d'asile ou admis à titre provisoire : Durant l'année 2018, les contacts ont été maintenus et intensifiés avec plusieurs organes compétents en la matière. Les représentant·e·s du Centre social pour l'intégration des réfugiés (CSIR), de l'Etablissement vaudois pour l'accueil des migrant·e·s (EVAM) et du Service de prévoyance et d'aide sociale de Lausanne (SPAS) ont été invités à une séance d'information. Les différentes possibilités d'accéder à l'UNIL et d'y suivre des enseignements, les cours de langues et les services ou aides qui peuvent être sollicités leur ont été présentés.

Pour donner suite à des perspectives évoquées lors de contacts avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étranger·ère·s et de prévention du racisme (BCI), la Direction de l'UNIL a évalué, avec la responsable du CSIR, le besoin de mettre sur pied un programme pour des personnes à haut potentiel, arrivées dans le canton de Vaud parmi le contingent syrien. Il apparaît que l'offre d'études actuelle de l'UNIL — notamment grâce au statut d'auditeur·trice à l'École de français langue étrangère et dans les facultés — suffit à couvrir les besoins et qu'il n'est pas nécessaire pour l'instant de créer de nouveaux enseignements. Sur le campus, plusieurs activités et services sont proposés spécifiquement aux personnes provenant de l'immigration qui souhaitent commencer ou reprendre des études. L'association « UNIL sans frontières » s'est constituée en 2018 et propose un soutien dans les démarches administratives académiques, du mentorat, des événements de socialisation. L'Aumônerie des Hautes écoles est également active pour trouver des étudiant·e·s qui s'engagent en faveur des migrant·e·s, pour faire du bénévolat et pour organiser des événements de rencontre entre réfugié·e·s, étudiant·e·s et chercheur·e·s.

A la rentrée académique 2018, 17 personnes ont été immatriculées (12 réfugié·e·s avec permis B, 1 permis F, 4 permis N). Une de ces personnes ne disposait pas de tous les documents requis et a dès lors bénéficié de la procédure de déclaration sur l'honneur. Ces nombres sont stables par rapport aux années précédentes.

Les informations pertinentes pour les réfugié·e·s, requérant·e·s d'asile ou personnes admises à titre provisoire intéressés par des études à l'UNIL figurent sur une page spécifique du site interne du Service des immatriculations et inscriptions⁵.

- Soutien aux personnes en situation de handicap :
Chaque faculté dispose d'une personne en charge de répondre aux demandes d'étudiant·e·s en situation de handicap, en particulier en matière de moyens auxiliaires et d'aménagements individuels des modalités d'enseignement ou d'évaluation. La Direction assure une coordination de ce dispositif. Elle réunit périodiquement les répondant·e·s des facultés avec des étudiant·e·s en situation de handicap pour des échanges sur les problèmes concrets auxquels ils sont confrontés. Une rencontre avec les étudiant·e·s concernés est organisée annuellement, en plus d'entretiens individuels. La Direction organise en outre des formations théoriques et des ateliers pratiques destinés aux répondant·e·s facultaires et aux enseignant·e·s : en 2018, une rencontre a ainsi été mise sur pied avec le médecin cantonal pour l'analyse des certificats médicaux liés à un ou plusieurs handicaps.

⁵ <https://www.unil.ch/immat/fr/home/menuquid/faq--infos-utiles/informations-utiles/information-for-refugees.html>

- Mise en œuvre d'une option de temps partiel pour les bachelors :
Afin de mieux répondre aux besoins des étudiant·e·s qui doivent travailler à côté de leurs études, qui assument des charges familiales, qui souffrent de problèmes de santé ou qui ont des projets personnels particuliers, la Direction a décidé d'ouvrir l'option de suivre à temps partiel les cursus de bachelors offerts par l'UNIL, comme cela existe déjà pour les masters. Ce projet est actuellement en voie de mise en œuvre par l'élaboration de plan d'études adaptés et les adaptations règlementaires requises. Son démarrage est planifié pour la rentrée d'automne 2020.

1.2.2 Poursuivre la mise en œuvre de la valorisation des acquis d'expérience (VAE)

Définition : Cette mesure vise à renforcer, évaluer et élargir les procédures de valorisation des acquis de l'expérience (VAE). La prise en compte de l'expérience acquise par la pratique permet d'alléger le cursus académique et facilite l'intégration de personnes au parcours de formation atypique.

Réalisations :

Jusqu'alors ouverte aux Bachelors et Masters ès Lettres, aux Bachelors et Masters en Sciences sociales, Science politique et Sciences du sport, au Bachelor ès science en Biologie et au Master en Droit, l'offre de VAE s'est étendue au Bachelor ès Sciences des Religions.

La campagne d'information s'est poursuivie avec la mise à jour du site www.unil.ch/vae ainsi que la réalisation et la diffusion d'un flyer présentant le dispositif auprès de 30 ORP de Suisse romande.

Les conseiller·ère·s VAE ont poursuivi leurs rencontres au sein du Réseau Romand de la VAE (partenariat UNIL, Université de Genève et HES-SO). Ces rencontres visent à développer une culture commune de la VAE entre les partenaires et à harmoniser les pratiques.

Une première candidature a abouti à l'octroi de 50 ECTS par le dispositif de VAE pour un Bachelor ès Lettres. Quatre préavis positifs ont été énoncés en 2018 (Bachelor ès Lettres, Bachelor en Sciences du Sport et Bachelor en Science Politique). Les candidat·e·s en question élaborent maintenant leurs dossiers de VAE en bénéficiant de l'accompagnement des conseiller·ère·s VAE de l'UNIL. Les demandes pertinentes d'information concernant la VAE à l'UNIL sont passées de 24 en 2017 à 29 en 2018.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2

L'UNIL poursuit sa politique d'ouverture à l'égard des étudiant·e·s en situation particulière. Ainsi, la décision d'offrir la possibilité d'accomplir les bachelors à temps partiel dès l'automne 2020 pourrait répondre à plusieurs types de besoins. Concernant les étudiant·e·s issus de la migration, le dispositif en place semble répondre aux besoins. Les contacts réguliers avec les personnes et les instances compétentes visent à la meilleure prise en charge des situations particulières, et à la capacité de s'adapter à l'évolution des demandes, cas échéant. Quant à la VAE, si elle répond à des critères que peu de candidat·e·s réunissent, elle est désormais fondée sur un dispositif bien en place à l'UNIL.

Critères de réalisation	
<p>Bilan des mesures visant à encourager les populations peu représentées à suivre des études universitaires</p>	<p>Mystères de l'UNIL 2018 : 2200 élèves de 113 classes vaudoises et environ 8'000 autres visiteur·e·s.</p> <p>2'600 exemplaires des Mystères de l'eau ont été écoulés en librairie au 31.12.2018.</p> <p>Concernant les étudiant·e·s issus de la migration, extension des contacts entre l'UNIL et les instances compétentes. Maintien d'un dispositif qui semble actuellement répondre aux besoins.</p> <p>Maintien d'un réseau actif visant à répondre aux besoins des étudiant·e·s en situation de handicap.</p> <p>Travaux préparatoires pour la mise en œuvre, dès l'automne 2020, de la possibilité de suivre les cursus de bachelors à temps partiel.</p>
<p>Bilan des mesures visant à étendre les procédures de la VAE</p>	<p>Extension des cursus pouvant faire l'objet d'une demande de VAE, ainsi que de l'information dans les milieux de l'orientation professionnelle. Poursuite de la coordination au niveau des Hautes écoles romandes.</p>

1.3 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail

Introduction

Cet objectif cherche à améliorer, auprès des employeur·e·s et des étudiant·e·s, la compréhension et la mise en valeur des spécificités et des acquis d'un parcours universitaire. En effet, au fil de leurs études, les étudiant·e·s sont appelés à acquérir des compétences très pointues mais aussi transversales telles que l'autonomie, l'adaptabilité, la curiosité, l'esprit d'analyse, la créativité et la capacité à gérer la complexité ou l'incertitude. Celles-ci constituent le socle sur lequel ils appuieront leur apprentissage et leur pratique professionnelle pour devenir des acteur·trice·s informés, responsables et capables de s'adapter.

Mesures

1.3.1 Promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s

Définition : Cette mesure vise à développer un dialogue avec les employeur·e·s, d'un côté pour affiner la perception par la Haute école de leurs besoins et, d'un autre, pour expliciter et valoriser les atouts des diplômé·e·s universitaires. Il s'agit de rendre visible les compétences que les étudiant·e·s ont acquises, qu'elles soient spécifiques à leur champ d'études ou transversales.

Réalisations :

Les actions entreprises pour promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s ont été réalisées au travers de la participation du Service d'orientation et carrières (SOC) à plusieurs initiatives et projets mettant en évidence les compétences développées par les étudiant·e·s durant leur cursus. Une vidéo a été réalisée avec le Centre de soutien à l'enseignement (CSE), intitulée « regards croisés : compétences transverses, quels enjeux ? », un flyer « Employeur » a été produit, composé d'une description des compétences des gradué·e·s UNIL à l'intention des employeur·e·s.

Par ailleurs, dans l'optique de renforcer les liens avec l'économie et le marché de l'emploi, le SOC a pris part au soutien de l'organisation du premier « Employer Forum » du réseau CSNCH - Career Service Network Suisse, qui s'est déroulé à Berne le 23 août 2018. Dans cet esprit, les jalons ont été posés en vue de l'organisation des « Rencontres-Carières » qui sera le premier événement dédié à la promotion de l'employabilité des étudiant·e·s et gradué·e·s UNIL issus de toutes les facultés. Ce qui a été l'occasion de développer un réseautage avec des employeur·e·s du canton du Vaud. Cette manifestation s'est tenue le 21 mars 2019.

1.3.2 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire auprès des étudiant·e·s

Définition : Cette mesure met l'accent sur les étudiant·e·s, pour renforcer leur compréhension des compétences qu'ils développent au cours de leurs études, afin qu'ils puissent mieux les mettre en évidence dans leur vie professionnelle. Le recours aux objectifs d'apprentissage (learning outcomes) dans la structuration et la communication des cours en est un des moyens.

Réalisations :

Plusieurs prestations et activités ont été développées par le SOC pour favoriser la sensibilisation du personnel d'enseignement et les étudiant·e·s aux acquis d'un parcours universitaire en vue de se préparer à l'insertion professionnelle :

- développement et promotion d'une nouvelle prestation « coaching-emploi » destinée aux gradué·e·s et étudiant·e·s de l'UNIL permettant d'offrir un accompagnement individuel à la recherche d'emploi ou de stage ; chaque étudiant·e gradué a reçu un « bon » pour un coaching-emploi durant l'été,
- mise en place et animation d'une page Facebook « UNIL et après » au début 2018, pour cibler et sensibiliser d'une manière plus large les étudiant·e·s et gradué·e·s sur les thématiques de l'insertion professionnelle,
- participation à un groupe de travail avec le Graduate Campus pour finaliser un référentiel de compétences transférables acquises durant la réalisation d'un doctorat,
- organisation d'un « café-emploi » réunissant les conseiller·ère·s aux études des différentes facultés pour échanger sur les prestations délivrées par le SOC et pour favoriser la coordination des différentes offres sur la thématique des compétences transférables et de l'insertion professionnelle,
- adaptations des prestations Unistage : a) mise à disposition des offres sur un site Wordpress, donnant ainsi aux étudiant·e·s et gradué·e·s UNIL, l'opportunité d'accéder à distance aux publications et b) renforcement de la visibilité qui a fait passer le nombre d'offres publiées en 2018 à 362 au lieu de 152 en 2017,
- enrichissement de la galerie de portraits de diplômé·e·s et de leurs parcours, publiés sur unil.ch/perspectives.

Une conférence-emploi organisée le 25 septembre 2018 par le Bureau des alumni, sur le thème des compétences a réuni une soixantaine de personnes (membres du Réseau ALUMNIL). Cette conférence animée par une psychologue conseillère en orientation professionnelle, Maître d'enseignement et de recherche à l'UNIL, ainsi qu'une psychologue DRH au sein d'une multinationale s'adressait tant aux jeunes diplômé·e·s venant de terminer leurs études qu'aux alumni plus anciens désireux de réfléchir sur leurs propres compétences et sur la façon de se positionner sur le marché de l'emploi.

1.3.3 Favoriser les contacts entre les étudiant·e·s et le réseau des anciens étudiant·e·s (ALUMNIL)

Définition : Cette mesure encourage les étudiant·e·s à construire leur réseau, notamment en profitant des contacts avec les anciens étudiant·e·s, réunis au sein de l'association ALUMNIL. C'est aussi une occasion pour l'Université de développer une communauté intergénérationnelle et d'entretenir à travers elle une relation dynamique avec son environnement social et économique.

Réalisations :

Dans le cadre de l'initiative Horizon carrière (cycle de rencontres destinées aux étudiant·e·s et alumni), le SOC et le Bureau des alumni ont réalisé 4 événements d'échanges et de discussions entre employeur·e·s, étudiant·e·s et alumni : Radio Télévision Suisse romande, Schindler SA, Médecins sans frontières, et La Loterie Romande.

Tout au long de l'année 2018, le Bureau des alumni a publié huit portraits d'alumni qui ont concrétisé une idée en activité culturelle, en projet à but non lucratif ou en projet professionnel novateur.

Le Bureau des alumni propose aux étudiant·e·s en mobilité de les mettre en contact avec des membres du réseau domiciliés dans la ville de leur futur séjour d'études. En décembre 2018, le Réseau ALUMNIL disposait de 120 personnes-relais réparties dans 96 villes de 38 pays. En 2018, il a été en mesure de répondre à 75 demandes de mise en contact sur les 81 reçues.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3

Les initiatives mises en place en 2018 en matière d'accompagnement des étudiant·e·s vers le monde de l'emploi s'inscrivent dans la continuité des actions entreprises ces dernières années. Elles capitalisent sur l'expertise développée en ce domaine par le Bureau des ALUMNIL et le SOC.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures de promotion des formations universitaires auprès de divers acteur·trice·s du marché de l'emploi	<p>Développement de plusieurs projets internes autour des compétences transverses.</p> <p>Collaboration à l'organisation du premier « Employer Forum » du réseau CSNCH.</p> <p>Organisation en cours du premier événement carrières à l'échelle de l'UNIL (qui se tiendra au printemps 2019).</p>
Bilan des mesures de sensibilisation du personnel d'enseignement et des étudiant·e·s au <i>learning outcomes</i>	<p>Participation au développement d'un référentiel des compétences acquises pendant le doctorat.</p> <p>Développement d'un coaching emploi destiné aux étudiant·e·s et gradué·e·s de l'UNIL.</p> <p>Organisation d'un « café-emploi » réunissant les conseiller·ère·s aux études des différentes facultés.</p> <p>Organisation d'une conférence-emploi sur le thème des compétences.</p>
Bilan des occasions de rencontre entre <i>alumni</i> et étudiant·e·s	<p>Organisation de 4 rencontres employeur·e·s, étudiant·e·s, alumni.</p> <p>Mise en contact de 75 étudiant·e·s en mobilité avec des alumni.</p>

2. Axe 2 : La recherche

Le numérique touche aux fondements de la recherche telle qu'elle était pratiquée jusqu'à aujourd'hui. Dans tous les domaines, les nouveaux outils ont non seulement modifié les méthodes de recherche, mais ont également ouvert des champs d'investigation jusque-là inaccessibles. Le mouvement de la science ouverte (Open Science) touche tous les volets de la recherche. Avec le développement de méthodes qui permettent l'implication des représentant·e·s de la société (citizen science), avec la possible mise en commun et le partage des données (Open Data) et l'engagement à la publication libre de droits (Open Access), l'Open Science bouscule les modes de conception, de production, d'évaluation et de diffusion de la recherche. Dans le même temps, les chercheur·e·s sont soumis à des logiques grandissantes de productivité.

2.1. Valoriser une recherche de haute qualité

Introduction

Cet objectif vise le développement d'une recherche qui réponde aux plus hautes exigences de qualité et qui soit accessible à la communauté scientifique tout comme au grand public.

Mesures

2.1.1 Garantir la transparence de la recherche ainsi que l'accès sécurisé aux données et aux résultats

Définition : Cette mesure encourage les chercheur·e·s à porter une attention particulière à la production, à la gestion et à la diffusion de leurs résultats, que ce soit au travers de la mise à disposition de leurs données (Open Data) dans le respect des standards en matière de protection de l'individu, ou par la publication scientifique libre de droits (Open Access).

Réalisations :

A l'été 2017, le Service des ressources informationnelles et archives (UNIRIS) a été doté d'un poste fixe pour développer son nouveau pôle de compétences en matière de gestion des données de recherche (GDR). Les premiers projets découlant de la Feuille de route institutionnelle établie par le Comité de pilotage constitué au printemps 2017 ont été lancés. Cinq axes stratégiques avaient été identifiés. Dans celui relatif à la gouvernance, une première version d'une politique Open Science a été élaborée, ainsi qu'une directive relative au stockage des données de recherche. En matière d'organisation, un rapport relatif à la création d'un centre de soutien Open Science a été rendu à l'été 2018. Ce travail de recherche offre la base de réflexion nécessaire à la création d'une telle structure, en tenant compte des moyens disponibles et en identifiant les compétences attendues. En matière d'infrastructure et d'outils, l'UNIL s'est engagée, avec l'Université de Zürich, auprès de la Fondation FORS afin de soutenir la création d'un dépôt de données universel. Ce projet a obtenu un financement du programme P5 de swissuniversities. Sur le front de la formation et du conseil, UNIRIS a dispensé une dizaine de cours et accompagné plus de 100 chercheur·e·s dans la réalisation de leur Data Management Plan (DMP), exigé depuis octobre 2017 par le Fonds national suisse de

la recherche scientifique (FNS) pour toute requête de financement de projet. Enfin, la première conférence nationale relative à l'Open Access a été co-organisée par l'UNIL et swissuniversities, sur le site de Dornoy (voir infra 2.1.3). Des actions de sensibilisation ont été entreprises, sous la forme de *data lunch*, au sein de chacune des facultés.

Un site internet dédié à l'Open Science (dont l'Open Access et l'Open Data font partie) a été développé et lancé en septembre. Le site héberge un grand nombre d'informations, de ressources et d'outils destinés aux chercheur·e·s en matière d'Open Access (tutoriels vidéo sur l'utilisation de SERVAL, checklists, modes d'emploi, conseils, etc.).

2.1.2 Garantir une éthique de la recherche

Définition : Cette mesure vise à sensibiliser les étudiant·e·s et les collaborateur·trice·s à une production scientifique intégrée qui recourt à des méthodes robustes, transparentes, indépendantes et qui respectent les principes éthiques.

Réalisations :

La nouvelle commission d'éthique de la recherche de l'UNIL (CER-UNIL) créée par la Direction devrait être fonctionnelle au printemps 2019. Elle sera composée de membres internes et externes à l'UNIL. Une consultation des facultés a montré que des commissions interdisciplinaires facultaires – ou interfacultaires selon les cas – devaient être mises en place, parallèlement à la CER-UNIL, pour gérer le flux important de demandes d'attestations de conformité éthique émanant d'étudiant·e·s sous supervision pour des travaux de bachelor, de master ou de doctorat. Un outil décisionnel a ainsi été conçu pour guider les chercheur·e·s vers la commission d'éthique appropriée, à savoir celle de leur faculté ou la CER-UNIL. Des formulaires de consentement et d'informations aux futurs participant·e·s à des recherches ont été établis. Les futures demandes d'attestations de conformité éthique seront gérées via une plateforme électronique, qui est en cours de réalisation par un fournisseur externe. Une personne responsable de cette plateforme électronique a été désignée pour chaque faculté; chacune bénéficiera en 2019 d'une formation en éthique de la recherche organisée par la Formation continue UNIL-EPFL (FCUE), pour lui permettre d'être rapidement performante et autonome. Un poste de coordinateur en éthique a été créé au sein du Dicastère Recherche de la Direction pour gérer l'ensemble de ce dispositif.

2.1.3 Intensifier la valorisation et la communication des résultats de la recherche au sein et hors de la communauté scientifique

Définition : Cette mesure appuie les chercheur·e·s dans la diffusion de leurs résultats de recherche et renforce la communication du travail des jeunes chercheur·e·s en particulier. Une des réalisations pourrait consister en la mise à disposition d'une base de données consultable par le grand public et les médias.

Réalisations :*Incitation à l'Open Access au sein de la communauté UNIL*

Le dossier sur l'Open Access a vu d'importants développements durant l'année 2018. Les résultats du sondage réalisé à la fin 2017 ont permis de mesurer le grand intérêt des chercheur·e·s de l'UNIL pour l'Open Access et d'identifier un nombre de mesures destinées à réduire les barrières à ce mode de publication. Dans ce cadre, une refonte profonde de l'archive institutionnelle de l'UNIL, SERVAL, a été entreprise ; elle est toujours en cours. Cette démarche est accompagnée d'une campagne de promotion, consistant principalement à montrer les avantages du dépôt institutionnel des publications des chercheur·e·s, notamment pour l'amélioration de la visibilité de celles-ci. Ces efforts, couplés à l'affichage des données d'usage dans SERVAL, ont été très bien accueillis par les chercheur·e·s. SERVAL comptabilise désormais près de 100'000 téléchargements de PDF par mois.

Dans la foulée de la nouvelle stratégie nationale sur l'Open Access, l'UNIL a signé en juin 2018 :

- la Déclaration de Berlin (2003), relative au libre accès à la littérature scientifique mondiale et aux données correspondantes,
- la Déclaration de San-Francisco sur l'Évaluation de la Recherche (DORA), qui vise à supprimer la corrélation automatique entre le facteur d'impact d'une revue scientifique et la qualité intrinsèque de la contribution d'un scientifique.

L'UNIL a également accueilli en octobre la première Conférence Nationale Open Access, qui a réuni quelques 300 personnes et a été l'occasion de faire le point avec des personnalités helvétiques et internationales d'envergure sur la stratégie nationale Open Access et son plan d'action.

Enfin, l'UNIL veut travailler dès 2019 à la création de sa propre plateforme d'édition et de publication Open Access pour les revues éditées par ses instituts afin de leur donner un appui technique et administratif, ainsi qu'une visibilité accrue.

Formation des chercheur·e·s à la communication

En ce qui concerne la valorisation de la recherche, le fonds de soutien à des projets innovants constitué en 2013 par l'UNIL et le CHUV à l'initiative du Bureau de transfert de technologies (PACTT) a permis d'attribuer en 2018 trois nouvelles bourses InnoTREK à de jeunes chercheur·e·s, dotées chacune de CHF 100'000.-. Le PACTT a par ailleurs été sollicité pour un nombre record de contrats en matière de recherche (144 contrats), de collaboration avec l'industrie, et de propriété intellectuelle, ce qui illustre des exigences légales toujours croissantes.

La communication de la recherche est indispensable aux chercheur·e·s pour asseoir leur notoriété dans leurs domaines scientifiques respectifs, mais également au sein de la société et face aux bailleurs de fonds. Ainsi, tous les chercheur·e·s de l'UNIL peuvent bénéficier d'un soutien en communication organisé par le Dicastère Recherche de la Direction en préparation de la défense de leurs projets soumis à la Commission européenne ou au FNS. Par ailleurs, l'UNIL participe depuis 2016 au

concours "Ma thèse en 180 secondes" (MT180) <https://www.mt180.ch/finale-internationale-2018/>, qui permet à ses doctorant·e·s de présenter les résultats de leurs recherches au grand public tout en bénéficiant d'une formation spécifique donnée par le service UNICOM (cf. infra 4.2.2). En 2018, l'UNIL a non seulement organisé sa finale interne, mais également la finale internationale de ce concours qui réunissait des concurrent·e·s finalistes de 18 pays de la francophonie.

Visibilité de la recherche auprès du grand public

Depuis la création de son service de communication en 2005, l'UNIL s'est engagée de manière très déterminée dans la communication de son activité auprès du grand public, ne serait-ce que pour tenir les contribuables informés du bienfondé de son activité et défendre au quotidien la légitimité et la raison d'être de la recherche scientifique. En 2018 l'UNIL compte dans les médias traditionnels en Suisse (journaux, TV, radio et leurs sites web) 7'000 occurrences de ses chercheur·e·s, dans des articles ou reportages qui présentent leurs recherches ou recourent à leur expertise pour explication d'un phénomène.

Dans les titres papiers traditionnels, sur 4'300 occurrences en Suisse, c'est sans surprise le titre 24H qui compte le plus de sujets relatifs à l'UNIL (379), suivi par le Temps (306). Le Courrier, l'ATS, la Tribune de Genève et la Liberté comptent chacun une centaine d'occurrences, pour environ 80 dans le Matin Dimanche (qui est un hebdomadaire). On compte également 680 occurrences dans des journaux d'outre-Sarine.

Les statistiques des apparitions de chercheur·e·s UNIL à la RTS (600 TV+Radio, dont 80 au TJ 19 :30) en 2018, indiquent que 53% de celles-ci portaient sur des questions « monde et société », 35% sur « santé et médecine » et 12% sur « sciences et environnement ». L'ensemble des occurrences de chercheur·e·s des universités du Triangle Azur sur les supports RTS sont inventoriées et consultables en audio et vidéo sur le site avisdexperts.ch, élaboré dans le cadre d'une collaboration avec la RTS.

La part des informations publiées sur les sites web appartenant à un titre suisse (journal, tv ou radio) comptait en 2018 2'000 occurrences liées à l'UNIL et à ses chercheur·e·s, d'autant plus précieuses que relayables sur les réseaux sociaux.

Le développement des réseaux sociaux a ajouté à l'activité médiatique de l'UNIL la possibilité d'un ciblage sectoriel et d'une circulation de la communication au sein de réseaux constitués autour d'un intérêt partagé sur une thématique, dont les membres sont des chercheur·e·s, des journalistes, des politiques, mais aussi des instances publiques ou privées. A titre d'exemple, au 31 janvier 2018, l'UNIL était suivie par 16'000 abonnés·e·s sur le réseau Twitter (jugé le plus adéquat en matière de valorisation scientifique), avec une segmentation en groupes tels que : chercheur·e·s et étudiant·e·s (763 membres), Hautes écoles en Suisse et à l'étranger (550), médias (490), chercheur·e·s hors UNIL (480 membres), monde politique (290), magazines scientifiques (69), etc.

Finalement l'UNIL est elle-même éditrice de quatre médias qui lui sont propres :

- L'Uniscope, magazine du campus de l'UNIL : 10 parutions annuelles à 8'000 exemplaires dont 2'000 envoyés à des abonné·e·s externes, accessibles également par le biais d'une application tablettes et smartphone. Ce journal s'adresse à l'ensemble de la communauté universitaire ; son rôle est de mettre en lumière les acteur·trice·s et événements du campus.
- le magazine Allez-savoir : 3 parutions annuelles à 17'000 exemplaires dont 12'500 abonnements, accessible également sur wp.unil.ch/allezsavoir et par le biais d'une application tablette / smartphone Apple et Android. Le cœur du magazine réside dans des articles de fond sur des thèmes d'actualité alimentés par des chercheurs, complétés par des chroniques relatives à l'activité de recherche à l'UNIL.
- le site unil.ch/actu qui permet de diffuser de manière immédiate une information élargie sur les actualités de la communauté universitaire, également en matière de recherche. En 2018 le site a reçu 50'000 visites.
- la chaîne UNILTV hébergée sur Youtube qui permet de diffuser les productions filmées produites au sein de l'institution, destinées à promouvoir les cursus, mais aussi à diffuser la captation des colloques et principales conférences scientifiques tenues sur le campus, ou la présentation de résultats de recherches soumis par ce biais aux médias et publiés sur la page actu de l'UNIL. Aujourd'hui la chaîne compte 6'000 abonnés, soit 1'600 de plus que l'année précédente.

La publication d'informations sur les médias de l'UNIL est suivie par de nombreux journalistes au titre de source d'information, ce qui aboutit régulièrement à la production d'articles dans leurs propres médias. La conjonction de publications d'articles sur unil.ch/actu et leur diffusion sur les réseaux sociaux - tout particulièrement par le biais de Twitter - est un outil puissant pour assurer une couverture médiatique.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1

2018 a vu une adhésion croissante de la communauté des chercheur·e·s de l'UNIL au concept d'Open Science, qui résulte essentiellement des politiques incitatives conjuguées du FNS et de swissuniversities. La Direction de l'UNIL relaie cette politique à l'interne et veille à assurer un soutien adéquat aux chercheur·e·s. Les enjeux à venir liés à l'Open Science tiennent au financement de la part des publications éditées en libre accès (golden road), mais non éligibles auprès du FNS, ainsi qu'à la mise sur pied et à la pérennisation d'infrastructures adéquates pour le stockage et l'accès aux données de recherche dont la nature peut être très variable.

Critères de réalisation	
Proportion d'articles scientifiques de l'UNIL publiés en Open Access (OA)	Entre 2012-2017, 29% des articles publiés sur SERVAL (10'000 articles) ont été mis en accès libre, dont 13% en Gold OA et 12% en Green OA. 4% de ces articles sont encore sous embargo.
Bilan des mesures visant la gestion, la protection et la mise à disposition des données de recherche	En 2018, une centaine de chercheur·e·s ont été accompagnés pour la réalisation de leur data management plan. En outre, près de 50 personnes ont été formées à la gestion de leurs données.
Bilan des mesures de promotion de l'éthique et de l'intégrité de la recherche	Les cours et commissions n'étant pas encore en place, il est trop tôt pour faire un bilan.
Bilan de la couverture médiatique et de la visibilité de la recherche à l'UNIL	Cf.supra 2.1.3
Bilan des activités du PACTT	<ul style="list-style-type: none"> • 23 annonces d'inventions évaluées • 11 demandes de brevets déposées • 144 contrats de recherche traités • 3 nouvelles bourses InnoTREK attribuées (CHF 100'000.- chacune), • 3 nouvelles spin-off créées

2.2 Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines

Introduction

Cet objectif permet de poursuivre le développement d'une recherche de pointe dans tous les domaines et de renforcer le soutien aux chercheur·e·s dans leurs démarches pour faire face à une concurrence nationale et internationale qui s'intensifie, en particulier en ce qui concerne l'acquisition de fonds de recherche compétitifs.

Mesures

2.2.1 Renforcer les mesures de soutien aux activités de recherche dans les facultés

Définition : La première mesure, pour une part, consolide l'organisation du réseau des collaborateur·trice·s qui appuient et conseillent les chercheur·e·s et les gestionnaires de recherche. D'autre part, elle prévoit, à l'attention des chercheur·e·s et en particulier des postes de relève, un appui stratégique et opérationnel, ainsi qu'un soutien administratif dans la recherche de fonds. Il s'agit en outre de renforcer les capacités des chercheur·e·s dans la gestion de leurs équipes et de leurs ressources financières.

Réalisations :

- a) consolider l'organisation du réseau des collaborateur·trice·s qui appuient et conseillent les chercheur·e·s et les gestionnaires de recherche

Un travail d'amélioration de la lisibilité du réseau interne de soutien à la recherche a été conduit. Ainsi, le site WEB Researcher a été entièrement restructuré (<https://www.unil.ch/researcher/fr/home.html>) pour offrir des réponses rapides aux questions principales qui se présentent aux chercheur·e·s durant les différentes étapes de leurs projets de recherche. L'accent a été mis sur les personnes de contact, tant au niveau de la Direction que dans les facultés. La plupart de ces dernières ont désigné des "consultant·e·s de recherche" comme personnes-relais entre leurs chercheur·e·s et le Dicastère Recherche de la Direction. Ces personnes jouant un rôle grandissant au sein du dispositif général de soutien à la recherche, il est prévu de mieux préciser leur fonction dans leur cahier des charges, de leur offrir les formations complémentaires nécessaires à leurs activités de conseil (par exemple en éthique, en gestion de projet et gestion des données numériques, etc.) et de coordonner leur action au sein d'un réseau.

- b) un appui stratégique et opérationnel, ainsi qu'un soutien administratif dans la recherche de fonds

L'outil en ligne « UNIL 4 Research » a été installé en automne 2017 pour aider les chercheur·e·s dans leur recherche de fonds externes. Cet outil regroupe des informations actualisées sur les opportunités internationales de financement de la recherche tels que projets collaboratifs, bourses, prix, mobilité interne et externe,

équipement, etc. Cet outil est largement utilisé ; il est complété par le registre des fonds et fondations de l'UNIL, focalisé sur les bailleurs de fonds locaux. Huit fondations offrant un soutien aux chercheur·e·s et aux étudiant·e·s sont hébergées à l'Université de Lausanne. Le Dicastère Recherche en assure la coordination.

L'accent a été mis là également sur les consultant·e·s de recherche facultaires, dont les missions ont été précisées et complétées, par exemple en matière de gestion des données primaires de la recherche (Data management Plan - DMP), de sensibilisation aux questions d'éthique, d'établissement de budgets liés à leurs demandes de subsides de recherche, ou encore de relecture de projets. Un système central de relecture de projets de recherche avant soumission aux bailleurs externes est envisagé à moyen terme, sous la forme d'un mandat qui pourrait être confié à la Commission de la recherche FNS de l'UNIL. Cette dernière assure actuellement l'évaluation de projets de recherche pour les demandes de subsides de doctorant·e·s et post-doctorant·e·s au FNS.

En 2018, Euresearch UNIL-CHUV a poursuivi son soutien à la participation à la recherche EU par une activité d'information, de motivation et de conseil aux chercheur·e·s (1'768 prestations). Diverses scéances ont été mises sur pied, telles que : «1 day Marie Sklodowska-Curie postdoctoral Fellowships Applicants training» (27.06; 15 participant·e·s), «ERC event for SSH researchers» (18.09; env. 30 part.), info-lunch «EU Funding Opportunities for eHealth and Health research and Innovation» (10.12 ; env. 70 part.).

Parmi les projets H2020 qui ont démarré en 2018, relevons ceux de type « recherches collaboratives », qui permettent aux chercheur·e·s de l'UNIL d'intégrer de larges réseaux européens, par exemple:

- M-Benefits, coordination dans le domaine des mesures d'efficacité énergétique réunissant 14 institutions de 11 pays pour un budget de 2 M€ ;
- PROFILE, projet sur la coopération en matière douanière et la lutte contre la criminalité internationale dans un monde dématérialisé réunissant 15 participant·e·s de 9 pays pour un budget de 5 M€ ;
- Hypo-RESOLVE, projet sur l'hypoglycémie et ses conséquences pour les personnes atteintes de diabète réunissant 23 participant·e·s de 10 pays pour un budget total de 14 M€.

Le European Research Council a également apporté un soutien financier à des projets individuels d'excellence de chercheur·e·s de l'UNIL, tels STROMATA (ERC Starting Grant, > 1 M€) consacré à la détection des premiers signes avérés de vie terrestre ou PneumoCaTChER (ERC Consolidator Grant, env. 2 M€), susceptible de permettre à terme de nouvelles stratégies de traitement des infections à pneumocoques.

Vu l'importance stratégique de l'obtention de fonds UE et FNS pour l'UNIL et la réputation de sa recherche, un élément dédié a été ajouté dans le tableau des critères de réalisation ci-dessous, pour faire état des fonds obtenus auprès de ces organes de financement.

- c) renforcer les capacités des chercheur·e·s dans la gestion de leurs équipes et de leurs ressources financières

Au vu de la complexité croissante de la gestion des financements de recherche FNS et européens, notamment en matière d'éligibilité des coûts analytiques, un nouveau poste de gestionnaire administratif et financier a été créé et intégré au Dicastère Recherche, avec pour mission d'assurer la coordination entre ce dernier, les plateformes analytiques, les secrétariats/ services facultaires et les chercheur·e·s.

En matière de gestion administrative des projets de recherche, un outil informatique central a été choisi et devrait être développé durant l'année 2019.

2.2.2 Promouvoir la culture et la pratique de l'interdisciplinarité.

Définition : Cette mesure vise le déploiement de projets interdisciplinaires, essentiels pour appréhender les systèmes dans leur complexité et répondre aux grands défis qui bouleversent nos sociétés. Forte de son pôle en sciences humaines et sociales et de son expérience des approches transversales, l'UNIL peut contribuer à une meilleure compréhension de l'évolution de nos modes de vie et à esquisser des réponses adaptées.

Réalisations :

La Direction a décidé d'encourager l'interdisciplinarité en soutenant la création de nouveaux "Centres interdisciplinaires de recherche" à vocation interfacultaire. Ces derniers font l'objet d'un soutien financier spécifique de la part de la Direction, qui inclut généralement un poste de coordinateur·trice, un budget de fonctionnement administratif, ainsi qu'un budget pour lancer des appels à projets de recherche, permettant le recrutement de jeunes chercheur·e·s doctorant·e·s ou post-doctorant·e·s. Ces centres vont être mis en évidence sur le site internet de l'UNIL au même niveau que les facultés, pour souligner leur importance stratégique. Ainsi ont été créés le *Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne*, le *Centre interdisciplinaire de recherche LIVES (issu du NCCR national LIVES)* et le *Centre interdisciplinaire de la durabilité*. Des structures préexistantes ont rejoint ce programme de promotion de l'interdisciplinarité, telle la plateforme Sports ou la plateforme Ethos.

Le *Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM)*, par exemple, a pour but de renforcer les connaissances sur les problématiques spécifiques aux régions de montagne (réchauffement climatique, vulnérabilité économique, mobilité, tourisme, aménagement du territoire par ex.) en les appréhendant par différentes approches méthodologiques, portées autant par les sciences naturelles que les sciences humaines et sociales. Il atteint ces objectifs en soutenant des projets de recherche interdisciplinaire, en réalisant des synthèses thématiques et en organisant des événements scientifiques.

Par ailleurs, l'UNIL continue de soutenir le programme « CROSS » d'encouragement aux projets interdisciplinaires interinstitutionnels UNIL-EPFL, avec quatre projets retenus sur 12 requêtes, à réaliser en 2019.

2.2.3 Encourager la recherche sur la transition numérique.

Définition : Devant les interrogations que soulève la transition numérique de la société et de l'économie, cette mesure encourage les projets de recherche qui se penchent sur le numérique, son fonctionnement, ses risques, ses opportunités et ses multiples répercussions.

Réalisations : L'UNIL a créé début 2018 avec l'EPFL un nouveau Centre des humanités digitales (CHD), administré par un Conseil scientifique interinstitutionnel et une Directrice opérationnelle, recrutée durant l'été. Ce Centre a pour buts et missions de favoriser la recherche interdisciplinaire et interinstitutionnelle dans le domaine des humanités digitales, en mettant l'accent sur des supports audio-visuels et media, sans négliger pour autant les archives textuelles.

Par ailleurs, le recrutement récent de plusieurs professeur·e·s spécialisés dans différents domaines du numérique (aspects sociétaux, linguistiques, liés à la cybersécurité, au droit, à l'économie) va fortement renforcer la sensibilisation et la formation des étudiant·e·s de l'UNIL en matière de transition numérique. Sur un autre plan, de nombreux enseignant·e·s de l'UNIL se sont déclarés intéressés à mettre sur pied des formations continues dans le domaine de la transition numérique (cf. infra 3.2.1).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2

La Direction a poursuivi en 2018 sa politique active d'incitation à la soumission de requêtes auprès des bailleurs de fonds externes, en particulier l'UE, et renforcé son soutien au suivi de l'exploitation des subsides ainsi obtenus. A cet égard, la nouvelle politique du FNS en matière d'éligibilité des coûts de la recherche aura une incidence majeure sur la communauté des chercheur·e·s de l'UNIL, qui se verront facturer à l'interne un nombre croissant de prestations, tel le stockage de leurs données informatiques. Dans ce contexte d'exigences croissantes, la Direction compte renforcer le rôle des consultant·e·s de recherche des facultés, véritables pivots de communication et relais de compétences entre la Direction et les facultés, en assurant leur formation continue et leur mise en réseau au sein de l'institution.

Critères de réalisation	
Développement d'un outil de gestion centralisé des projets de recherche	L'outil choisi nécessite des développements spécifiques à l'UNIL prévus en 2019.
Bilan des mesures de soutien	Site internet de soutien dans le domaine de l'Open Access, ainsi que des formations et des séances de sensibilisation à ce sujet.

Bilan des mesures de promotion de l'interdisciplinarité	Création (ou conversion d'anciennes plateformes de recherche) de cinq nouveaux Centres interdisciplinaires soutenus financièrement par la Direction.
Nombre de projets interdisciplinaires	Création du CIRM, construction du centre interdisciplinaire sur la durabilité, construction de la plateforme Ethos,...
Bilan des mesures de promotion de la recherche sur le numérique	Recrutement de quatre professeur·e·s spécialisés dans les aspects numériques de leur discipline : deux en FBM (IMUSP-CHUV et CIG), un en HEC et un en FDCA (Ecole de droit).
Nombre et nature des subsides externes obtenus et de la Commission européenne (CE)	<p>Nombre de nouveaux projets ayant commencé en 2018 et montants <u>attribués</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> FNS : 66 projets de recherche libre (CHF 37'781'343.--), 14 développement de carrières (CHF 9'968'400.--), 8 projets collaboratifs (CHF 5'931'121.--), 3 infrastructures de recherche (CHF 799'471) <p>Total attribué par le FNS : CHF 54'480'335</p> <ul style="list-style-type: none"> CE : 6 ERC (€ 11'036'192), 3 bourses individuelles (€ 538'259), 4 projets collaboratifs (1'299'62 €) <p>Total attribué par la CE : € 12'873'912</p> <p>Montants <u>encaissés</u> en 2018:</p> <ul style="list-style-type: none"> FNS : 51'265'762 CHF CE : 9'846'041 CHF <p>Les chercheur·e·s de l'UNIL ont soumis 138 propositions auprès d'Horizon 2020 (88 UNIL, 50 en médecine clinique) et 20 nouveaux projets H2020 ont été lancés dont 6 en méd. clin. En outre, 9 projets dont les contrats ont été signés en 2018 commenceront en 2019.</p>

3. Axe 3 : Les liens à la société

Nos sociétés sont confrontées à une série de défis globaux - climatiques, environnementaux, énergétiques ou migratoires - qui touchent le quotidien de chacun et mettent en lumière la fragilité des ressources naturelles de notre planète. Sur ce constat, l'UNIL a lancé une politique ambitieuse en matière de durabilité qui la démarque aux niveaux national et international.

3.1 Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité

Introduction

Cet objectif ancre la durabilité, à la fois dans la gestion du campus et de l'institution, mais également dans la recherche, l'enseignement et les relations avec la société vaudoise.

Mesures

3.1.1 Créer des dispositifs permettant au plus grand nombre d'acquérir une culture de base de la durabilité dans tous les cursus

Définition : Cette mesure vise la sensibilisation de l'ensemble des étudiant·e·s de l'UNIL aux notions liées à la durabilité et permet de soutenir les enseignant·e·s dans l'intégration de ces notions dans leurs cours.

Réalisations :

La réalisation spécifique de cette mesure est prise en charge par le Centre interdisciplinaire de durabilité qui sera créé au début de l'année 2019 (cf. 3.1.3 infra). La question de l'enseignement fera l'objet d'une session particulière lors du workshop de lancement du 11 février 2019 en partenariat avec le Centre de soutien à l'enseignement (CSE). En attendant cet atelier, et la mise en place d'une politique institutionnelle et de projets dans le domaine, le Dicastère Durabilité et Campus a poursuivi son soutien aux projets existants et aux initiatives des facultés et des étudiant·e·s permettant de répondre à cet objectif. Aux dispositifs de formation intégrés au sein des cursus, la Direction a ajouté un soutien à diverses initiatives associatives et estudiantines qui visent également à faire acquérir au plus grand nombre une culture de base de la durabilité.

Cours de base pour tous les étudiant·e·s

Le module « Durabilité : enjeux scientifiques et sociaux », lancé en 2013, est toujours le cours qui marche le mieux au sein du programme (Sciences)² : environ 80 étudiant·e·s de bachelor provenant de toutes les facultés de l'UNIL y participent.

Le Séminaire interfacultaire en environnement, hébergé par la Faculté des géosciences et de l'environnement, aborde chaque année un thème interdisciplinaire lié à la durabilité. Il est ouvert à tous les étudiant·e·s en master. En 2018, la thématique abordée était « Des micro-organismes et des Hommes : Une autre perspective sur le monde ». Suivi par plus d'une centaine de personnes,

ce cycle de conférences permet d'aborder une thématique à partir des regards disciplinaires croisés d'enseignant·e·s-chercheur·euse·s des sept facultés de l'UNIL.

Le cours interfacultaire (FGSE, HEC, Lettres) et inter-universitaire (Université de Lancaster) intitulé « Environmental Crisis and Societal Change: Effects, Discourse, Solutions » a été mis en place en 2017. Il a pour ambition d'examiner les « effets » du changement climatique et sociétal, d'en analyser les « discours » et régimes de connaissances, et de chercher à trouver des « solutions ». Environ 14 professeur·e·s d'horizons disciplinaires différents y collaborent. 45 étudiant·e·s ont suivi ce cours en 2018 (30 en 2017).

Soutien aux initiatives étudiantes

Lancée par deux étudiantes de l'UNIL, la première édition de la Swiss Sustainability Week a eu lieu à l'UNIL et l'EPFL au début du mois de mars avec la participation de plusieurs associations d'étudiant·e·s coordonnées par l'association UNIL-EPFL UNIPOLY. Au vu de son succès, une deuxième édition est prévue en 2019, alors que le lancement de l'initiative au niveau suisse aura lieu à l'UNIL.

Pour la deuxième année consécutive, l'association étudiante de permaculture de Lausanne (LA PEL') a organisé son cours de design en permaculture (CDP) ouvert à la communauté universitaire. Il a réuni 25 étudiant·e·s de l'UNIL et de l'EPFL. Les participant·e·s ont été amenés à travailler sur les terrains agricoles se trouvant devant l'Unithèque.

L'UNIL soutient plusieurs initiatives visant à favoriser la mobilité douce. Début 2018, l'atelier vélo de l'UNIL qui connaît un succès croissant a déménagé dans un local plus grand et plus en vue à la Ferme de la Mouline. L'atelier vélo est animé par un collectif d'assistant·e·s-étudiant·e·s et fournit aux usager·ère·s du campus une prestation d'entretien et de réparation des vélos qu'ils utilisent pour se rendre aux cours ou à leur bureau. Grâce à un soutien financier de la Fondation « Foyer universitaire », l'équipement du nouveau local a été amélioré et les heures d'ouverture étendues afin de répondre à la demande croissante de la communauté universitaire.

3.1.2 Fixer des objectifs chiffrés de réduction des impacts directs et indirects de l'UNIL sur la biosphère

Définition : Cette mesure prévoit de fixer et d'atteindre des objectifs réalistes et ambitieux de réduction des impacts de l'institution sur l'environnement.

Réalisations :

Plan climat

Au début de l'année 2018, l'UNIL a été choisie comme site pilote du programme « Site à 2000 Watts en transformation ». L'UNIL serait la première Haute école de Suisse à se lancer dans un tel processus de certification, avec un label complètement revisité pour les sites existants. Au-delà de son aspect pionnier, qui permettra d'en faire un exemple pour d'autres Hautes écoles, cette démarche sera une contribution à la constitution de normes et valeurs limites de référence pour la catégorie spécifique de parcs immobiliers que constitue un campus universitaire.

Pour l'UNIL, l'objectif est une diminution de plus de 30 % de l'énergie primaire utilisée pour faire fonctionner le campus à l'horizon 2039. Mais la certification couvre également de nombreuses thématiques, comme la mobilité pendulaire, la politique d'alimentation, la gestion des déchets, etc.

L'année 2018 a été consacrée aux études pour obtenir le niveau nécessaire pour une première certification planifiée pour le printemps 2019. De nombreuses informations et données manquantes ont dû être récoltées. La faisabilité des réalisations planifiées pour atteindre les objectifs fixés par le programme a été testée. Une gouvernance a été mise en place au sein des différents services de l'UNIL.

La certification « Site à 2000 Watts » permettra de coiffer l'ensemble des démarches de réduction des impacts que l'on peut nommer « plan climat ».

Énergie des bâtiments

L'année 2018 a permis la concrétisation de plusieurs projets d'optimisation énergétique :

- 2'700 m² de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur les toits du Biophore, de l'Extranef et de l'Unicentre. Ceci porte à 8'100m² la surface de panneaux solaires du campus.
- Un gros travail d'économie d'énergie a été réalisé dans les salles SOS1 et SOS2 du Centre sportif. Par rapport à la consommation de référence de 2014, les économies se montent à 58.5%, soit 455'000kWh.
- Le premier bâtiment certifié « SméO énergie et environnement », le Synathlon a été inauguré le 27 avril.

Achats responsables : Prestations de nettoyage

Le travail concernant les prestations de nettoyage a suivi son cours. Une majorité des produits utilisés par les employé·e·s de l'UNIL ont été peu à peu remplacés par des produits bénéficiant d'un label environnemental, après une phase de test effectué par UNIBAT. Seul un produit n'a pas trouvé son équivalent dans des gammes plus écologiques. Il reste encore un produit dont le stock n'a pas été écoulé et pour lequel la phase de test est prévue pour le début de l'année 2019.

Achats responsables : Papier

Le Dicastère Durabilité et Campus et le Centre informatique ont établi une stratégie écoresponsable pour l'usage du papier et des imprimantes de bureau. Validé par la Direction en décembre, le projet ONE Print imposera la mise en œuvre des mesures suivantes :

1. Favoriser l'impression sur des imprimantes multifonctions, afin de réduire le nombre d'imprimantes de bureau (moins écologiques et économiques).
2. Imposer par défaut la fonction d'impression « recto verso ».
3. Adopter un papier 100 % recyclé plus respectueux de l'environnement.

4. Réduire les impressions inutiles (~20 % selon une étude d'Ipsos de 2010) grâce à l'impression sécurisée qui impose à l'utilisateur·trice de s'identifier sur l'imprimante avant d'imprimer. La Faculté des SSP qui a adopté ce système en 2014 a pu observer une économie de papier de 16 %.
5. Privilégier les fournisseurs adoptant un comportement écologique et social responsable à chaque cycle de renouvellement d'un service.
6. Réduire le nombre d'imprimantes qui sont soit trop chères, soit sous-utilisées.

La mise en place du dispositif à l'échelle de l'ensemble des facultés et services de l'UNIL est prévue pour 2022. Un système de suivi de projet et des indicateurs de durabilité, permettront d'en évaluer les impacts en termes de réduction des consommations de papier et de matériels d'impression.

Déchets

Le Dicastère Durabilité et Campus et UNIBAT ont travaillé sur le concept de centralisation de poubelles de bureau. En effet, il a été démontré que la présence de poubelles individuelles incitait à ne pas à jeter les déchets dans les filières de recyclage adaptées. Les supprimer au profit de centres de tri centralisés et intelligemment positionnés permettrait d'augmenter le taux de recyclage. De nombreux modèles de poubelles ont été étudiés dans le but de composer ces centres de tri pour les bureaux. Un projet pilote va être lancé début 2019 dans le bâtiment de la Ferme de la Mouline. Si ces premières expériences s'avèrent concluantes, le modèle pourra être reproduit dans les facultés et d'autres services.

Mobilité

Les actions visant à encourager les alternatives à la mobilité individuelle motorisée pour se rendre sur le campus se sont poursuivies avec notamment le déploiement d'une nouvelle flotte de vélos en libre-service incluant des vélos à assistance électrique.

L'enquête de mobilité, menée annuellement par le Prof. Patrick Rérat de la FGSE avec le soutien de FORS, a été enrichie d'un module portant sur les motivations du choix modal, venant confirmer plusieurs intuitions jusque-là non vérifiées. En termes de parts modales, on constate une diminution significative de la voiture qui représente 12.7 % des déplacements vers le campus contre 24.9 % en 2005.

Les réflexions sur une politique de déplacements professionnels, menées par un groupe de travail de la Commission de durabilité constitueront une thématique prioritaire en 2019.

Restauration

L'ancienne Commission de restauration a été transformée en Commission de l'alimentation afin d'élargir son champ de réflexion. Deux personnes externes à l'UNIL et spécialistes des questions d'alimentation ont été invitées à la rejoindre pour y apporter un regard différent.

Fin 2018, une nouvelle édition de l'enquête sur la restauration a été lancée avec une base de questions similaire aux éditions précédentes afin de mesurer les évolutions. De nouvelles questions qui y ont été ajoutées, portent plus spécifiquement sur les aspects de durabilité.

Enfin, il a également été décidé de reconduire en 2019 l'étude Beelong analysant l'approvisionnement des deux restaurateurs de l'UNIL en fonction de critères de durabilité tels que la provenance et la saisonnalité. Il est prévu de la reconduire une troisième fois encore, en 2020 ou 2021, afin d'évaluer l'amélioration sur plusieurs années de l'impact environnemental des restaurateurs.

Développement des indicateurs de durabilité

Grâce au développement de l'outil planete.unil.ch, il a été possible de renseigner le dernier indicateur manquant au tableau de bord de la durabilité. En effet, la situation du campus de l'UNIL à Dornoy, soumis à l'urbanisation croissante de la région dans lequel il se situe, demande que l'on prête une attention particulière à l'utilisation du sol. L'indicateur nouvellement renseigné permet donc d'évaluer la densification du bâti, le taux de perméabilisation du sol, ainsi que le développement de surfaces propices à la biodiversité.

En fin d'année 2018, des démarches ont été lancées pour consolider le bilan CO2 de l'UNIL, dans le but de soumettre son calcul annuel à un audit externe. Les chiffres produits gagneront ainsi en crédibilité.

Les tableaux de bord de la durabilité ont été retravaillés en vue de leur publication sur le site unil.ch/durable. La majorité d'entre eux est donc dorénavant disponible à tout public intéressé. Il est prévu d'améliorer leur affichage et leur lecture durant l'année 2019.

Avoirs financiers

Les travaux pour rendre les avoirs de la Gestion des biens universitaires vaudois (GBUV) compatibles avec les exigences climatiques ont été poursuivis pendant l'année 2018. Une charte des investissements responsables devrait être édictée par la Direction dans le courant du premier semestre 2019.

3.1.3 Renforcer la place de l'UNIL en tant qu'expert et acteur de la durabilité

Définition : Cette mesure renforce l'UNIL dans son rôle d'expert et d'acteur de la durabilité, afin de poursuivre son implication dans des projets novateurs, notamment en faisant de son campus un laboratoire ouvert à des initiatives pilotes.

Réalisations :

Centre interdisciplinaire de durabilité

Durant l'année 2018, un groupe de travail a été chargé d'élaborer le concept d'une « plate-forme académique interdisciplinaire sur la question de la durabilité » (objectif 3.1.1 du Plan d'intentions). Suite à ces travaux, la direction opérationnelle du Centre a été nommée, le Conseil du Centre a été constitué et l'activité proprement dite démarrera au début de l'année 2019.

Ce Centre vise à stimuler le développement de la thématique de la durabilité dans l'enseignement, la recherche et dans les relations que l'UNIL entretient avec la société. Il a pour objectifs de valoriser l'existant en termes d'enseignement et de recherche, de favoriser l'interdisciplinarité dans la recherche sur la durabilité, de développer des enseignements sur la durabilité et de travailler en partenariat avec la société.

Le Centre reçoit son mandat directement de la Direction et rapporte aux Vice-recteurs Enseignement et Affaires étudiantes, Recherche et Relations internationales et Durabilité et Campus.

Un workshop de lancement du Centre est prévu le 11 février 2019, pour réunir les personnes intéressées dans les différentes facultés de l'UNIL ainsi que quelques externes. Les résultats de cet atelier fourniront la base de l'élaboration d'une feuille de route du Centre pour les prochaines années.

Programme de recherche-action Volteface

Le programme de recherche-action Volteface s'est terminé en beauté le 1er février 2018, lors du dernier « Rendez-vous Volteface » organisé exceptionnellement dans le cadre des Assises Européennes de la Transition énergétique à Genève (Palexpo). L'événement a réuni environ 500 personnes. Un ouvrage retraçant la genèse du projet et ses principaux résultats a été distribué à chaque participant·e·s.

Suite à la large diffusion de cet ouvrage, la direction de projet a reçu plusieurs invitations à présenter le projet : dans le cadre d'un colloque sur la transition énergétique à Nantes, d'une journée de formation continue à Genève, d'une réunion des acteurs de la transition énergétique à Grandson et d'une conférence sur « territoire et transition énergétique » à Lyon.

Différentes discussions ont été entreprises avec des partenaires externes pour donner une suite à Volteface. Cette plateforme est maintenant hébergée dans le Centre interdisciplinaire de durabilité.

Evénements

En 2018, le Centre interdisciplinaire de durabilité, en cours de création, a co-organisé trois événements à l'UNIL liés à la durabilité :

- Le Climathon (26 et 27 octobre, plus d'une centaine de participant·e·s sur deux jours) : ce hackathon avait pour but de trouver des solutions concrètes pour le climat à Lausanne. Organisé simultanément dans une centaine de villes dans le monde, l'exercice consistait à réunir des personnes provenant de tous les horizons, dont des étudiant·e·s et des chercheur·e·s de l'UNIL, pour réfléchir à des solutions concernant la mobilité durable.
- Le 13 novembre, une conférence organisée par l'association LaMoViDa (laboratoire des modes de vie durables et alternatifs) sur la thématique des éco-villages a réuni plus d'une cinquantaine de participant·e·s. Le Centre interdisciplinaire a largement soutenu l'organisation de cet événement.

- L'association « Grands-parents pour le climat » et l'UNIL ont organisé une grande conférence intitulée « Agir ensemble pour le climat », le 29 novembre à l'Amphimax. La présence du prof. Jacques Dubochet et de la climatologue Martine Rebetez a permis de réunir plus de 500 personnes. Plusieurs associations d'étudiant·e·s ont activement participé.

Terrains agricoles du campus

L'année 2017 avait été consacrée à la rédaction de plusieurs scénarios de développement qui ont permis de dresser des pistes d'activités que pourraient abriter les terrains agricoles du campus. Sur cette base, la Direction a pu énoncer ses priorités au printemps 2018, de sorte qu'un appel à candidatures a été rédigé, dans le but de recruter un ou plusieurs exploitant·e·s de ces terrains. Il était prévu de lancer l'appel à projets à la fin de l'année 2018, mais ce calendrier a été retardé par la décision, prise en automne 2018 par la présidence de l'EPFL, de joindre non seulement ses terrains agricoles, mais également les terrains ruraux que la Haute école possède, au périmètre de l'appel à candidature. Cette intégration permet d'offrir aux futurs candidat·e·s un espace plus ambitieux et plus intéressant, mettant les deux Hautes écoles de Lausanne dans une position privilégiée pour abriter un projet novateur et ambitieux visant à :

- promouvoir une agriculture biologique, plus durable et plus locale, respectueuse de la biodiversité ;
- inclure la communauté universitaire dans les activités de ses terrains agricoles, dans le but de la sensibiliser aux enjeux.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1

L'objectif est déjà très avancé, les trois mesures sont en phase de réalisation.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures de transmission d'une culture de base en matière de durabilité au sein de la communauté de l'UNIL	Mise en place du Centre interdisciplinaire de durabilité qui a pour objectifs de stimuler la recherche interdisciplinaire, l'enseignement et les relations à la société sur les questions de durabilité.
Détermination d'objectifs chiffrés	<p>Obtention du label Site à 2000 Watts, qui impose la fixation d'objectifs en termes énergétiques, d'approvisionnement, de communication et de mobilités.</p> <p>Implantation du Projet ONE Print qui fixe des objectifs de diminution de la consommation de papier.</p>

<p>Évolution de la consommation des ressources naturelles et énergétiques de l'UNIL</p>	<p>Les indicateurs de durabilité sont maintenant tous en place et mis à disposition du public via une nouvelle page du site web de la durabilité à l'UNIL (https://www.unil.ch/durable/home/menuinst/campus-vert/statistique.html). Cette page inclut des tableaux dynamiques qui seront actualisés sur la base des dernières données à disposition.</p>
<p>Bilan des mesures pour renforcer le positionnement national et international de l'UNIL en matière de durabilité</p>	<p>Candidature de Volteface aux ISCN Award 2018, où le projet a atteint le stade de finaliste. Vidéo de présentation du projet lors du workshop d'ISCN 2018.</p> <p>Participation à des conférences nationales et internationales.</p> <p>Publication d'articles scientifiques et grand public et d'un ouvrage présentant les résultats de Volteface.</p> <p>Mise en place du Centre Interdisciplinaire de Durabilité qui permettra de mieux valoriser le positionnement de l'UNIL sur la durabilité.</p>
<p>Bilan des projets de recherche et de recherche-action et des événements en lien avec la durabilité</p>	<p>Dernier « Rendez-vous Volteface » aux Assises européennes de l'énergie. Très bonne fréquentation des événements liés à la durabilité.</p>

3.2 Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active

Introduction

Si, à l'heure actuelle, l'enseignement tertiaire classique se concentre sur quelques années sanctionnées par un diplôme, la formation tend de plus en plus à se décliner tout au long de la vie en fonction des projets personnels et professionnels de chacun, mais aussi en réponse à l'évolution rapide des besoins de l'économie et de la numérisation des modes de vie. Le présent objectif aborde la formation continue en vue de proposer une offre qui contribue à (re)qualifier et (re)orienter des professionnel·le·s d'horizons variés. Ce sont bien entendu les contenus qui sont concernés, mais également les méthodes pédagogiques, qui peuvent tirer parti du potentiel des outils numériques, ainsi que les formats qui tendent vers plus de souplesse et d'adaptabilité pour permettre des trajectoires de formation non linéaires.

Mesures

3.2.1 Optimiser l'adéquation de l'offre en formation continue aux nouveaux besoins, notamment en matière de numérique, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises

Définition : Cette mesure vise à développer le portefeuille de formations continues en adéquation avec les attentes du marché du travail et des nouveaux besoins. Il s'agit notamment d'intégrer une offre permettant l'acquisition des qualifications nécessaires à la transition numérique. L'UNIL veillera dans ce contexte à coordonner son offre en cohérence avec celle des autres Hautes écoles vaudoises.

Réalisations :

Une consultation des décanats a permis de sensibiliser les facultés à l'importance institutionnelle du développement de la formation continue, afin de répondre aux besoins du monde professionnel, tout particulièrement dans le domaine de la digitalisation. Suite à cette consultation, la Direction de l'UNIL a décidé de mesures incitatives favorisant la création de nouvelles formations. Ces démarches ont mené au développement de nouveaux programmes au sein de la Faculté des lettres et de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique.

Un appel à contribution a permis d'établir une liste de thématiques qui pourraient faire l'objet de nouvelles formations dans le domaine du numérique. Ces formations seraient destinées tant aux enseignant·e·s des cycles 1 à 3 de l'école vaudoise qu'à un public plus large souhaitant approfondir ses compétences dans ce domaine.

Un nouveau poste de chef·fe de projet au sein de la Formation Continue UNIL-EPFL (FCUE) a été financé par la Direction avec mission de développer de nouveaux programmes de formation au numérique, courts ou certifiants, répondant aux attentes précises des professionnel·le·s. Ce développement de l'offre est fait en concertation avec des représentant·e·s du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et de la Haute Ecole Pédagogique Vaud.

La FCUE a travaillé au développement de nouveaux outils de marketing digital (emailing et formulaires responsive) afin d'atteindre son audience au travers de moyens digitaux de communication. Elle a participé activement à l'événement FORWARD (Forum de l'innovation pour les PME), où elle a montré à quel point la formation continue peut aider les entreprises à réussir leur transformation numérique.

3.2.2 Favoriser l'innovation pédagogique en matière de formation d'adultes, notamment en vue de réorientations et de requalifications

Définition : Cette seconde mesure s'attache à l'adaptation des outils et des méthodes pédagogiques pour répondre à l'évolution des besoins d'un public adulte, aux parcours non linéaires et à la recherche de formats souples.

Réalisations :

Une enquête a été réalisée auprès des responsables de programmes afin d'évaluer leurs besoins en termes d'innovation pédagogique et de les inciter à adapter le format de leur formation aux attentes des participant·e·s. La FCUE a également développé son offre de MOOC avec le nouveau programme en sciences forensiques.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2

Dans le cadre de la consultation des décanats, quelques freins au développement de l'offre en formation continue ont été relevés. Certaines facultés font notamment état de difficultés à solliciter leurs enseignant·e·s déjà très impliqués dans l'enseignement universitaire de base. Les discussions engagées avec les décanats ont permis de corriger certaines idées reçues en matière de formation continue : il a par exemple été clarifié que ces activités peuvent être inscrites dans le cahier des charges des chercheur·e·s-enseignant·e·s, et ne sont donc pas forcément des activités accessoires.

En 2019, la FCUE prévoit d'exploiter les résultats de l'enquête relative à l'innovation pédagogique dans la formation continue. Elle prévoit également le développement de nouveaux programmes dans le domaine du numérique, notamment grâce à l'engagement d'un·e chef·fe de projet.

Critères de réalisation	
Bilan de l'adaptation de l'offre en formation continue	<p>L'offre est adaptée de façon continue avec de nouvelles formations et/ou l'adaptation de formations existantes. Pour 2018, le nombre de formations offertes atteint pour la première fois le chiffre de 200 (+17). On notera le lancement de deux nouveaux CAS dans le domaine du numérique, fruit d'une collaboration innovante entre HEC-UNIL et l'EPFL.</p> <p>Parmi les nouveaux programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux MAS en psychothérapie dans le cadre de l'accréditation de l'UNIL pour la délivrance du titre postgrade fédéral de spécialiste en psychothérapie, - CAS en anti-doping, - CAS en accompagnement spirituel en milieu de santé - augmentation du nombre d'éditions annuelles (38) de la formation "Faire face au risque suicidaire"
Bilan des mesures visant l'adaptation des formats à un public en évolution	La FCUE a travaillé sur l'identification des besoins d'adaptation des formats aux besoins des professionnel·le·s.

3.3 Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société

Introduction

Les transformations sociales, les nouvelles technologies et la conscience grandissante des grands défis globaux ont des effets sur les modes de fabrication et de partage du savoir dans les Hautes écoles. Grâce à l'ouverture des problématiques de recherche, à la participation de partenaires non académiques, tels que groupes socio-culturels divers, collectivités publiques, organismes, associations, et grâce à l'élargissement des programmes et des publics de la médiation scientifique, l'UNIL peut consolider la haute qualité des pratiques qu'elle a déjà en la matière pour renforcer la pertinence sociale de sa recherche et contribuer à étendre l'intelligence collective vaudoise. Le présent objectif développe l'ancrage de l'UNIL dans le territoire et la société vaudoise, dans un dialogue réciproque qui mobilise les savoirs, les expériences et les compétences de chacun.

Mesures

3.3.1 Poursuivre le développement de la médiation scientifique

Définition : Cette mesure se rapporte au renforcement de la médiation scientifique en vue d'élargir les thématiques et les publics touchés. Les modalités pourront être étendues, de même que le décloisonnement des logiques et des pratiques disciplinaires.

Réalisations :

En 2018, le laboratoire public « L'éprouvette » de l'Interface sciences-société a organisé un total de 492 activités (allant de deux heures à plusieurs jours) dans les domaines de la génétique, de la microbiologie, de la physiologie, du comportement tant animal qu'humain, des neurosciences, de l'environnement et de la police scientifique. Il a touché près de 9'000 personnes dont plus de 3'300 enfants, 2'200 adolescent·e·s (scolaires et centres de loisirs, anniversaires, activités vacances, associations liées à l'enfance), 1'000 adultes (membres d'associations, entreprises, réseaux ALUMNIL, Connaissance 3 et Université populaire) et 2'400 adultes et enfants issus du large public (manifestations culturelles et scientifiques, ateliers familles et solo). Ces activités se sont déroulées sur le campus dans les laboratoires (66 %), dans les écoles et locaux d'associations (4 %) et dans le cadre de manifestations culturelles (30 %). Le projet de L'éprouvette « Ménager la chèvre et le loup ! », proposant un atelier pluridisciplinaire sur la problématique du loup en société, a remporté le prix du Réseau Romand Science et Cité.

En ce qui concerne la médiation scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales, les ateliers de cinéma de la Faculté des lettres ont été présentés à 1'200 gymnasiens·ne·s vaudois lors de 60 séances en classe. Deux ateliers temporaires spéciaux ont été présentés en janvier-février et en mai dans le cadre du Passculture, en collaboration avec la Cinémathèque suisse. Un nouvel atelier, « La Guerre froide, une guerre de cinéma », est venu renouveler l'offre à la rentrée d'août. L'atelier de littératures comparées, « Sur les traces du Petit Poucet », s'est déroulé à 14 reprises dans les collèges vaudois, devant un total

de 298 élèves. Six ateliers d'histoire se sont déroulés devant 140 collégien·ne·s. L'atelier de rhétorique a été présenté à sept reprises pour 13 classes (six de gymnases, sept de collèges), soient environ 230 élèves. De plus, des animations sur l'art rhétorique ont été proposées lors de la Journée romaine de Nyon le 30 juin, puis lors de la Journée thématique sur le site des Mosaïques d'Orbe-Boscéaz le 16 septembre.

Dans la continuité du colloque de 2017 « Penser (avec) la culture vidéoludique », la collaboration avec le *Gamelab* de la Faculté des lettres s'est poursuivie par l'organisation de deux cours publics sur le jeu vidéo comme objet culturel. Le premier, intitulé « Rien n'est vrai, tout est permis : l'histoire avec *Assassin's Creed Origins* » s'est tenu sur le campus le 18 avril ; il a accueilli environ 120 personnes. Le second, intitulé « Cinéma et jeux vidéo. Des échanges économiques aux emprunts esthétiques », s'est déroulé à l'Aula du Palais de Rumine le 28 novembre et a attiré environ 120 personnes également. A l'occasion du cinquantenaire de mai 1968, un Café Histoire, organisé en collaboration avec le président des chef·fe·s de file d'histoire des gymnases vaudois, s'est tenu à cinq reprises à l'UNIL, réunissant des chercheur·e·s de l'UNIL et des enseignant·e·s du secondaire II, avec pour objectif de construire des ressources pédagogiques pour les enseignant·e·s. Dans la même perspective de commémoration historique, une conférence et une master-class avec l'historienne française Ludivine Bantigny ont été organisées les 30 et 31 mai. Une contribution a été apportée à l'organisation de la *Staff Week* par le Service des relations internationales de l'UNIL (19-22 juin) pour l'animation de la journée de clôture (atelier de linguistique par la professeure Anita Auer). Une contribution à l'organisation de la finale internationale de *Ma Thèse en 180 secondes* a consisté à coordonner les ateliers de médiation proposés aux candidat·e·s et à leurs accompagnant·e·s des délégations nationales, et en particulier à organiser l'atelier spécial de rhétorique, présenté par la professeure Danielle Van Mal-Maeder le 26 septembre. En collaboration avec l'association *Ars Ludendi* et les bibliothèques de la Ville de Lausanne, une animation de jeux de rôles a été proposée aux usager·ère·s de la Bibliothèque jeunesse de Chauderon, le 15 octobre.

A cela s'ajoutent une trentaine d'événements et projets développés par l'Interface sciences-société durant l'année 2018 dont les plus notables en raison de leur thématique, des partenaires impliqués ou des publics touchés sont les suivants :

- L'éprouvette a conduit le projet *Sauvageons en ville* en collaboration avec le Musée et Jardins botaniques cantonaux et la Ville de Lausanne, réunissant 250 personnes lors de 12 rencontres insolites entre le 18 avril et le 3 octobre. *Sauvageons en ville* questionne citoyen·ne·s, nature et ville sur leurs rapports de greffes et rejets réciproques. Les échanges invitent les citoyen·ne·s à devenir sauvageon·ne·s, acteurs et actrices du débat, la réflexion étant alimentée par leurs observations, interrogations et actions. (<https://sauvageons-en-ville.ch>).
- L'éprouvette a coordonné et animé, en collaboration avec le CHUV, au salon *Planète Santé Live* à Genève du 4 au 7 octobre, un stand interdisciplinaire sur le don d'organes qui a permis d'accueillir 650 personnes.

- L'éprouvette a accueilli et encadré les hackathons de vidéos scientifiques *Exposure*, pour enfants et adultes, réunissant enfants, étudiant·e·s, chercheur·e·s et réalisateur·trice·s pour trois jours de travail intensifs visant à produire des courts-métrages sur des thématiques scientifiques qui ont été présentés au public au ciné City Club de Pully.
- L'éprouvette a organisé un atelier spécial pour 20 personnes avec Jacques Dubochet, insubmersible enthousiaste et Prix Nobel de Chimie 2017.
- L'éprouvette a organisé deux semaines de camps estivaux pour 40 enfants du personnel UNIL-EPFL-CHUV sur la thématique de la collaboration et du vivre ensemble, avec la participation de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés.
- L'éprouvette et l'équipe des chercheur·e·s de l'Interface sciences-société ont conçu un atelier sur la santé personnalisée en six sessions « La santé de demain, du sur-mesure ? », dans le cadre de la convention de collaboration avec l'Office du médecin cantonal et du projet de recherche ECOS financé par la Fondation Leenaards. Les expert·e·s invités, les dispositifs interactifs et de dialogue, ont permis aux 27 citoyen·ne·s participants de se plonger de manière approfondie dans la complexité du sujet et de produire des recommandations à destination des chercheur·e·s et des médecins.
- L'éprouvette a développé un nouvel atelier « Quels sols fertiles pour demain ? » à destination d'un public de gymnasien·ne·s sur le thème de la fertilité des sols et de ses enjeux.
- L'éprouvette a collaboré avec le Service de l'eau de la Ville de Lausanne pour proposer des animations au cœur de la ville dans le cadre de la journée mondiale de l'eau.
- L'Interface a organisé le 25 mars la 7ème édition des « Rencontres de l'eau », en collaboration avec la Maison de la Rivière. Cette journée offre une plateforme d'échanges aux institutions, ONG, bureaux d'études en environnement, associations et citoyen·ne·s dont les activités sont liées directement ou indirectement à l'eau: responsables du traitement de l'eau ou en charge d'activités touristiques et culturelles, chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s, pêcheurs, membres de sociétés de protection de la nature, etc. 110 personnes y ont assisté.
- L'Interface a co-organisé le 25 avril avec Pro Infirmis un colloque intitulé « Art et vulnérabilité : miroirs de nos ressemblances et de nos différences ». Destinée au large public, cette rencontre a réuni des expert·e·s issus des milieux scientifiques et artistiques, de la psychiatrie, des sciences sociales, de l'éthique et du droit. Films, performances artistiques et conférences se sont succédés devant plus de 300 personnes.
- Pour le deuxième volet de la seconde édition de la Triennale UNIL, l'œuvre du lauréat, Victor Ausländer, a été installée pour une année et inaugurée au mois de mai 2018.

- De mai à juillet, l'exposition *Terra incognita* a été présentée à l'Espace Arlaud à Lausanne. Elle visait à valoriser les globes de Mercator retrouvés à l'UNIL et à présenter l'implication de nombreux chercheur·e·s dans le processus d'authentification de ces objets précieux. Vernissage et exposition ont rencontré un très important succès public, comme rarement dans ce lieu d'exposition, avec un total de 2'700 visiteur·e·s, dont une journée spéciale à destination des gymnasiens·ne·s. Une adaptation de l'exposition a été entreprise dans la perspective d'une itinérance dans les gymnases vaudois, accompagnée d'interventions de chercheur·e·s de l'UNIL.
- Le projet InAlp qui vise à présenter dans les communes de Leysin, les Diablerets, Villars, Château-d'Oex, Pont-de-Nant et Aigle des recherches réalisées sur les Alpes à l'UNIL s'est poursuivi avec succès (<https://wp.unil.ch/inalpe/>).
- La convention de collaboration entre l'Interface sciences-société et l'Office du médecin cantonal a été reconduite jusqu'en 2021. Elle vise à mettre en œuvre des dispositifs participatifs, d'expertise et prospective originaux permettant une meilleure collaboration entre chercheur·e·s, clinicien·ne·s, citoyen·ne·s, patient·e·s, autorité politique et groupes concernés par la définition des grands enjeux de santé émergents, notamment : médecine génomique et personnalisée, gérontechnologies, directives anticipées, empowerment des patient·e·s, éthique populationnelle, vulnérabilité, directives anticipées valeurs en santé publique.

Au total ce sont donc plus de 15'000 personnes qui ont participé à des activités organisées par l'Interface sciences-société et son laboratoire public L'éprouvette.

Pour le Musée de la main UNIL-CHUV l'exposition *Dans la tête. Une exploration de la conscience* a été prolongée jusqu'au 22 septembre 2018. Interactive et immersive, cette création du Musée a abordé le thème de la conscience entre neurologie, psychologie, arts, histoire des sciences et des cultures. Elle a contribué à une meilleure compréhension de certains troubles psychiques ou troubles de la perception. L'exposition a attiré 28'646 visiteur·e·s (en moyenne 1'942 visiteur·e·s par mois) et 10'708 visiteur·e·s ont profité de leur passage au musée pour participer à l'une des 200 actions de médiation organisées. Comme de coutume, le Musée de la main a mis un soin particulier à élaborer une programmation variée qui accompagnait l'exposition et était destinée à un public très diversifié. Ces actions, complémentaires à la présentation muséographique, constituaient d'excellents moyens pour créer le dialogue entre les chercheur·e·s et les citoyen·ne·s, une des missions principales du Musée.

Outre la collaboration avec 29 laboratoires et départements universitaires et hospitaliers, 10 artistes, 16 institutions culturelles et 33 spécialistes y ont contribué. Soulignons encore les partenariats suivants, en lien avec l'exposition *Dans la tête* qui ont notamment donné lieu à des événements du Musée de la main « hors les murs » :

- Institut des Humanités en Médecine CHUV-UNIL et Institut de psychologie de l'UNIL : Cycle de conférences *La conscience sous contrôle*. Exposition à l'IHM *La conscience sous contrôle*, du 15 février au 21 décembre 2018.

- Manifestations culturelles de la BCU : *Conscience*, Cycle de manifestations en lien avec l'exposition *Dans la tête*, au Palais de Rumine et au Musée de la main, janvier à juin 2018.
- Bibliothèque Municipale Jeunesse, Ville de Lausanne : Sélection de livres en lien avec l'exposition *Dans la tête*, présentés au Café de la main et à la Bibliothèque municipale. Ateliers en lien avec l'exposition *Dans la tête* proposés sur le site de la Bibliothèque municipale, 21 et 24 février 2018.
- Théâtre de Vidy Lausanne : Visite guidée art-science de l'exposition *Dans la tête* avec le metteur en scène Jean-François Peyret et Delphine Preissmann psychologue, Dr en neurosciences, Centre de neurosciences psychiatriques UNIL-CHUV et Carolina Liebling, dir. adj. Musée de la main, le 6 janvier 2018.
- N/O/D/E Rendez-vous des curiosités sonores, 27 janvier – 4 février 2018. Accueil au Musée de la main d'un atelier de Thérémine, animé par les musiciennes Dorit Chrysler et Coralie Ehinger, le 4 février 2018.
- Semaine du cerveau, 12-18 mars 2018 : Forum organisé au CHUV .

Parmi les 200 actions de médiation organisées par le Musée lors de cette exposition (ateliers pour les écoles, le jeune public, visites guidées, etc.) relevons les événements suivants qui ont remporté un franc succès public : deux « Nights » (concept importé de Californie développé par le Musée depuis 2014, qui mêle brèves conférences, performances, musique, petite restauration et ambiance conviviale dans un contexte muséal), une Nuit des musées, rencontres avec des chercheur·e·s (éclairages spécifiques de l'exposition par des spécialistes).

Du 11 octobre 2018 au 6 janvier 2019, le Musée de la main a accueilli l'exposition *Découvrir le monde. Une exposition sur la petite enfance* qui avait pour thème comment les tout-petits font connaissance avec leur environnement et proposait plusieurs points de vue sur leur développement. Cette initiative s'adressait aux parents et aux professionnel·le·s du domaine de l'enfance. Elle s'est déroulée non seulement au Musées de la main UNIL-CHUV, mais également sur plusieurs sites en ville de Lausanne. Issu d'un projet de l'Association "La Voix pour la Qualité" cette exposition a été présentée en partenariat avec pro enfance - plateforme romande pour l'accueil de l'enfance, le Service d'accueil de jour de l'enfance de la Ville de Lausanne, le Réseau-L, la Haute école de travail social et de la santé (HETS&Sa EESP) et le Centre vaudois de ressources en éducation de l'enfance (CREDE). Cette exposition a attiré au Musée de la main UNIL-CHUV quelque 8'546 visiteur·e·s en moins de trois mois.

3.3.2 Encourager la recherche et l'innovation responsable en partenariat avec des groupes constitués de la société civile et des collectivités publiques

Définition : Cette mesure met l'accent sur la recherche et l'innovation responsable, notamment en étendant les projets de recherche action, de recherche citoyenne ou de recherche participative, et en permettant le renforcement des collaborations avec des représentant·e·s de la société civile ou des collectivités publiques. Il s'agit d'une part, de renforcer la contribution de l'UNIL à la capacité d'innovation de la société et, d'autre part, d'accroître la pertinence sociale de certaines recherches.

Réalisations :

En 2018, la plateforme Interact, qui encourage et soutient les collaborations entre chercheur·e·s de l'UNIL et collaborateur·trice·s de la Ville de Lausanne, a promu puis suivi la réalisation de sept projets conjoints Ville-UNIL, sélectionnés suite à un appel à projets. Les thématiques couvertes par ces recherches, menées par des chercheur·e·s et des étudiant·e·s du côté UNIL, sont les suivantes :

- *Expérimentation de l'introduction d'un Revenu de base en Ville de Lausanne,*
- *Appropriation et impact des caméras-piétons dans le travail policier,*
- *Lausanne storytellers – enquête d'histoire orale communautaire dans le quartier sous-gare en cours de transformation,*
- *Enjeux et opportunités pour l'agriculture dans le futur Parc périurbain du Jorat,*
- *Riponne-Tunnel 2026 – Expérimenter les démarches de planification urbanistique participative,*
- *Analyse de l'impact des interventions affectant la marche et le vélo à Lausanne avec l'outil HEAT développé par l'OMS,*
- *Projet de parcours de vélo d'Enduro dans les territoires en périphérie de la ville.*

Pour être éligibles les projets devaient satisfaire aux critères suivants : a) être conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne, b) avoir un ancrage lausannois, c) ouvrir une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique et d) se dérouler durant l'année civile 2018.

En suivant la réalisation de ces projets et en capitalisant sur l'expérience acquise par les porteur·e·s de projets, la plateforme a développé un *Vade-mecum pour une bonne collaboration entre chercheur·e·s et partenaires associatifs ou publics*, outil de soutien à la gestion de projets collaboratifs. Ce document est disponible sur le nouveau site UNIL-Connect <https://www.unil.ch/connect> qui valorise les grands projets de collaboration entre l'UNIL et ses divers partenaires publics et culturels, dont la Ville de Lausanne.

Un deuxième appel a été lancé en fin d'année pour la réalisation d'une nouvelle volée de projets en 2019.

En 2018, la Direction a également travaillé à la création du nouveau Centre interdisciplinaire de durabilité (cf. supra 3.1.3) dont la mission est de développer la thématique de la durabilité dans l'enseignement et la recherche mais également dans les relations que l'Université de Lausanne entretient avec la société.

3.3.3 Positionner l'UNIL comme un partenaire de la vie culturelle et sportive, notamment en collaboration avec les institutions cantonales

Définition : Cette mesure mobilise les expertises variées de l'UNIL au bénéfice de l'essor des pôles stratégiques cantonaux. C'est le cas par exemple dans le sport, avec le développement de Thinksport ou avec la tenue des Jeux Olympiques de la

Jeunesse en 2020 à Lausanne et son village des athlètes dans le futur Vortex. C'est aussi le cas de la culture où les collaborations avec les musées cantonaux sont déjà nombreuses et peuvent se renforcer.

Réalisations :

Grâce à la signature en 2017 de deux conventions-cadre, avec le Canton de Vaud et avec la Ville de Lausanne, l'UNIL a pu en 2018 valoriser, renforcer ou lancer des partenariats avec l'objectif plus affirmé de développer une relation forte et durable avec 15 institutions patrimoniales de la région. Une convention avec la Ville de Pully et ses musées a d'autre part été signée en 2018 ; les échanges existants avec les institutions culturelles de la Ville de Vevey seront formalisés en 2019.

L'engagement en 2017 d'une Déléguée à la politique culturelle et à la médiation scientifique en charge de préciser la politique culturelle institutionnelle et d'assurer le développement opérationnel de celle-ci, a permis non seulement de réaliser un état des lieux des principaux projets réalisés en commun, d'assurer une meilleure coordination entre les institutions mais également de stimuler de nouvelles initiatives, qu'il s'agisse de projets scientifiques (recherche commune, étude des collections), ou de médiation culturelle et scientifique destinée à différents publics (expositions, ateliers, parcours en ville...). Un site web, mis régulièrement à jour, recense et informe sur les collaborations (<http://unil.ch/connect>) (cf. supra 3.3.2).

Le recrutement de la Déléguée, a permis une réflexion approfondie de la Direction sur les missions, objectifs et l'organisation de ses deux services en charge de la culture et de la médiation scientifique.

Sur la base de ce travail, qui a également intégré les besoins des facultés, la Direction de l'UNIL a décidé de réunir dès 2019 les deux entités au sein d'un unique service bénéficiant d'une identité institutionnelle forte.

Dirigé par une nouvelle cheffe bénéficiant d'un large réseau dans le domaine culturel, le Service Culture et Médiation scientifique aura en charge de renforcer la position de l'UNIL comme acteur incontournable dans le domaine culturel en contribuant activement à de grands projets cantonaux et régionaux. Il renforcera aussi son rayonnement dans celui de la médiation scientifique sur le plan régional, national et international.

En charge jusqu'à fin 2018 de l'organisation d'activités culturelles proposées à la Grange de Dorigny, le BAC-Bureau des affaires culturelles a :

- offert 23 propositions artistiques et 110 représentations - spectacles, lectures, performances - applaudies par 11'962 spectateur·trice·s pour un taux de fréquentation moyenne de 83%,
- organisé 11 propositions de pratiques culturelles qui ont formé 155 personnes,
- invité 5 artistes ou collectifs d'artistes en résidence,
- donné un accès favorisé à la culture à 90 membres de la communauté universitaire (sur 180 abonnements vendus), qui ont profité de l'offre « abonnement Grande Faim » et de son réseau Grand 8 (Théâtres Arsenic, 2.21, CPO-Ouchy, City-Club Pully, Zinéma et Cinéma Bellevaux),

Axe 3 : Les liens à la société

- organisé quatre événements « autour des spectacles », avec un éclairage supplémentaire sur le sujet traité par un enseignant-e-chercheur-e de l'UNIL, ou « tables rondes » autour des spectacles, dont ont profité environ 160 personnes,
- organisé le partenariat de l'UNIL dans le cadre de l'aventure théâtrale exceptionnelle que fut la venue du Théâtre du Soleil à Lausanne. Une douzaine d'étudiant-e-s de l'UNIL ont dialogué avec Ariane Mnouchkine devant 400 personnes réunies dans le grand auditorium de l'Anthropole,
- été partenaire du Printemps de la Poésie, du Service de la santé publique de l'Etat de Vaud et du Lausanne Shakespeare Festival,
- accueilli 898 écolier-ère-s et 306 gymnasiens-ne-s des écoles lausannoises et vaudoises de niveau secondaire obligatoire et post-obligatoire,
- organisé six soirées (spectacle et rencontre avec le metteur-euse en scène) pour 90 seniors membres du groupe 55+ d'Ecublens,
- organisés trois représentations RELAX, qui proposent un accueil adapté aux personnes en situation de handicap,
- permis à plus de 200 étudiant-e-s – issus d'universités suisses, italienne, belge et française – de se produire dans un contexte et avec des outils professionnels, dans le cadre du Festival Fécule, avec 29 projets,
- organisé au Foyer de la Grange huit événements en journée, deux laboratoires/performances sur « Frankenstein » et « à propos de la voix » le soir.

2018 a été marquée par une contribution renforcée de l'UNIL à la mise en place de grands projets et événements régionaux tels que : projets d'enseignement et de recherche de plusieurs facultés autour *la Fête des Vignerons* et résidence des deux librettistes de l'événement ; collaboration avec les théâtres de la région dans le cadre de la venue du spectacle d'Ariane Mnouchkine *Une Chambre en Inde* ; participation à la réalisation de l'exposition *Cosmos* mise en place par les Musées de Rumine, formation et prise en charge des médiateur-trice-s-étudiant-e-s présents tout au long de l'exposition ; organisation en collaboration avec le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne du premier *Festival Histoire et Cité* organisé hors du Canton de Genève par l'Université de Genève ; mise à disposition de modules de médiation dans le cadre des JOJ2020, collaboration avec la Ville de Lausanne, organisatrice d'événements grand public se déroulant autour des Jeux. Une proposition de collaboration institutionnelle a aussi été initiée avec Plateforme 10.

Relevons également la participation de chercheur-e-s de la Faculté des lettres (Institut d'archéologie et des Sciences de l'Antiquité) à la réalisation de l'exposition internationale *Cités millénaires. Voyage virtuel de Palmyre à Mossoul* présentées à l'Institut du Monde arabe à Paris en novembre.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3

L'année 2018 s'est révélée riche en matière d'initiatives propres et de collaborations avec des partenaires externes, affirmant toujours plus la position de l'UNIL comme institution de référence en matière de médiation scientifique et de collaboration à de grands projets régionaux. La création du nouveau Service de la culture et de la médiation scientifique et l'engagement d'une nouvelle cheffe de service va permettre à l'UNIL de clarifier ses grands axes de développement en matière de politique culturelle et de médiation scientifique pour les années à venir.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures et projets de médiation scientifique	<p>Organisation de 492 activités Epruvette et d'une centaine d'ateliers SHS.</p> <p>Organisation d'une trentaine d'évènements et projets.</p> <p>Au total, plus de 15'000 personnes ont participé à des activités de médiation scientifique.</p>
Bilan des mesures de soutien aux projets impliquant la société civile et les collectivités publiques	Sept projets Interact avec la Ville de Lausanne.
Bilan des collaborations avec des institutions cantonales	<p>Initiation d'une collaboration avec Plateforme 10.</p> <p>Organisation du festival Histoire et Cité à Lausanne.</p> <p>Participation à l'organisation de l'exposition Cosmos.</p>
Bilan des contributions à des grands projets régionaux	<p>Développement de projets autour de la Fête des Vignerons et des JOJ2020.</p> <p>Participation à la réalisation de l'exposition Cités millénaires à l'IMA (Paris).</p>

3.4 Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé

Introduction

Cet objectif s'attache à la contribution de l'UNIL à un pôle vaudois de la santé fort et de référence, à la fois en renforçant son propre positionnement stratégique et en contribuant à faire émerger un pôle de formation efficient et novateur dans les métiers de la santé.

Mesures

3.4.1 Contribuer à répondre aux besoins de formation en santé, en collaboration avec les autres acteur·trice·s de la formation

Définition : Cette mesure se concentre sur le rôle de l'UNIL dans la formation d'un personnel qualifié qui réponde à l'évolution socio-démographique vaudoise, mais aussi dans l'anticipation des nouveaux métiers de la santé (notamment en contribuant à la mise sur pied d'un master en pratique infirmière avancée) et des nouvelles modalités de pratiquer (interprofessionnalité) en partenariat avec le CHUV, HESAV, HEdS-La Source et l'EESP. Par ailleurs, l'UNIL va élaborer de nouvelles modalités pour diminuer le taux ou les conséquences des échecs définitifs liés à l'accès en deuxième année de médecine.

Réalisations :

L'École de médecine de l'UNIL, grâce aux efforts entrepris pour augmenter sa capacité de formation afin de répondre à la pénurie de médecins formés en Suisse, poursuit l'augmentation des effectifs dans ses différentes volées d'étudiant·e·s. En 2018, elle a délivré 185 grades de master et 208 grades de bachelor en médecine. Cela représente une augmentation marquée, puisque ces nombres étaient respectivement de 148 et 153 en 2013, et inférieurs à 130 avant 2010. La taille des différentes volées permet de prévoir que le nombre de masters délivrés annuellement dépassera 220 dès 2021.

Depuis l'automne 2018, l'École de médecine offre de plus une nouvelle passerelle aux étudiant·e·s détenteurs d'un grade en biologie d'une université, ou en ingénierie des sciences du vivant d'une école polytechnique fédérale, afin de leur permettre de rejoindre le Master de médecine. Après avoir accru le nombre de médecins en formation de façon générale, le but est ici de diversifier la formation de base et d'augmenter le nombre de médecins capables d'assumer les enjeux croissants de la biologie fondamentale et de l'ingénierie biomédicale. Pour sa première édition, la nouvelle passerelle compte une dizaine de candidat·e·s.

L'UNIL poursuit par ailleurs ses efforts pour la formation d'autres professionnel·le·s de la santé. Conjointement avec la HES-SO, elle offre non seulement depuis 10 ans un Master en sciences infirmières, mais également depuis 2017 un Master en sciences de la santé destiné aux filières d'ergothérapie, nutrition et diététique, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale. 36 étudiant·e·s

ont entamé ce nouveaux Master pour sa première édition en 2017 et 24 étudiant·e·s l'année suivante, en 2018. Enfin, l'UNIL offre depuis 2018 un nouveau Master en pratique infirmière spécialisée. Ce dernier prépare à une pratique infirmière avancée comportant un droit de prescrire certaines investigations et thérapies, en partenariat avec des institutions sanitaires ou des médecins, dans l'esprit de la révision 2017 de la loi sur la santé publique vaudoise.

L'UNIL est également partenaire, avec le CHUV, l'HESAV et la Haute Ecole La Source, du projet de Centre coordonnée de compétences cliniques, futur lieu commun de formation pratique – en particulier de pratiques simulées et interprofessionnelles.

Finalement, l'UNIL maintient son implication dans la formation en sciences pharmaceutiques : suite à la dénonciation en 2013 et pour juillet 2019, de la Convention régissant sa participation à l'Ecole de pharmacie Genève-Lausanne, elle collabore avec l'Université de Genève pour redéfinir les modalités de sa contribution sous l'égide d'une nouvelle convention, dans le cadre d'une collaboration renommée Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale.

3.4.2 Renforcer les partenariats stratégiques au sein de la place académique vaudoise dans le domaine de la santé

Définition : Cette mesure vise la consolidation d'options et de partenariats stratégiques pris par l'UNIL constitutifs d'une place académique forte et attractive, tels que ceux conclus dans le domaine de l'oncologie, de la médecine personnalisée ou le développement de nouveaux partenariats, par exemple en lien avec l'usage de la simulation dans les formations en santé.

Réalisations :

- Dans le domaine de la Santé personnalisée, l'UNIL est représentée par sa Rectrice dans le *Swiss Personalized Health Network (SPHN)* qui est en charge notamment du développement de la médecine de précision en Suisse. A cela s'ajoute qu'elle est membre de l'initiative *Health 2030*, avec le CHUV, l'EPFL, ainsi que les universités et hôpitaux universitaires de Genève et de Berne. Cette initiative vise à encourager la recherche, la formation, le développement de nouvelles technologies, les services et le dialogue avec la société en matière de santé personnalisée. *Health 2030* a ainsi soutenu le démarrage de six projets, qui ont ensuite tous obtenus des fonds compétitifs, auprès du SPNH, du programme *Personalized health and related technologies*, du *Swiss data science center* et de la Fondation *Leenaards*. *Health 2030* supervise également les activités du *Genome center* localisé au Campus Biotech de Genève, dévolu au séquençage de génomes à large échelle. Finalement, l'UNIL siège avec le CHUV et la Direction générale de la santé au sein de la *Coordination vaudoise en santé personnalisée*.
- Dans le domaine de l'oncologie, il a cinq ans l'UNIL a cofondé un projet de recherche sur le cancer avec le Ludwig Institute for Cancer Research et le CHUV. En 2018, elle a lancé avec l'EPFL, le CHUV et l'UNIGE, le Swiss Cancer Center Léman (SCCL) qui réunira près de 300 chercheur·e·s et clinicien·ne·s pour appliquer et créer de nouvelles thérapies.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4

Les grands défis sanitaires sur les plans démographiques, sociaux, scientifiques et technologiques comportent des enjeux de formations auxquels l'UNIL continue de répondre avec détermination. D'une part, elle accroît et diversifie son offre de formation médicale. D'autre part, en collaboration avec la HES-SO, elle élargit son offre de formations académiques destinées à d'autres professionnel·le·s de la santé pour leur permettre d'accéder aux deux grands volets de la pratique avancée dans leurs domaines respectifs : le volet principalement orienté vers les équipes de soins et le système de santé, et le volet principalement orienté vers le patient·e individuel.

Des partenariats entre acteur·trice·s de la place académique vaudoise existent dans de multiples domaines de la santé. En 2018, ils se sont particulièrement intensifiés dans les domaines de l'oncologie (avec l'ouverture du *Swiss Cancer Center Léman*) et de la santé personnalisée.

Critères de réalisation	
Nombre et type de diplômes délivrés dans le domaine de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s formés en médecine. 185 grades de master et 208 grades de bachelor délivrés en 2018. - Ouverture d'une nouvelle passerelle entre biologie /bioingénierie et médecine. - 60 étudiant·e·s engagés dans le nouveau Master ès sciences en santé, proposé conjointement avec la HES-SO. - Lancement d'un nouveau Master ès sciences en pratique infirmière spécialisée.
Bilan des mesures et des projets de collaboration	Cf. supra 3.4.2

4. Axe 4 : La politique institutionnelle

La créativité et l'esprit d'entreprendre sont essentiels à une recherche de qualité et à la formation de diplômés qui pourront pleinement jouer leur rôle dans un monde économique et social en constante évolution. La communauté universitaire, dans toute la diversité de ses facultés, de ses membres et de leurs activités, est un moteur d'innovation et du changement qui mérite d'être valorisé et soutenu.

4.1 Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre

Introduction

Cet objectif vise à organiser au niveau institutionnel les multiples initiatives existant à l'heure actuelle pour leur donner plus d'impact et étendre la culture entrepreneuriale à l'ensemble de l'institution.

Mesures

4.1.1 Encourager la créativité et l'esprit d'entreprendre chez les étudiant·e·s et le personnel d'enseignement

Définition : Quel que soit le domaine concerné, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s doivent se sentir encouragés à développer leur créativité et leur esprit d'entreprendre, et soutenus dans le lancement de leur projet. Au-delà des domaines traditionnels de l'innovation basés sur des hautes technologies ou des ruptures, d'autres champs méritent d'être investis. C'est le cas de l'innovation sociale qui ouvre de nouvelles possibilités de transferts de savoir et de connaissance, notamment en sciences humaines et sociales.

Réalisations :

En 2018, le groupe de travail en charge de l'innovation et de l'entrepreneuriat s'est réuni à deux reprises et a rendu ses conclusions à la Direction, qui a reçu en avril 2018 un rapport détaillé contenant un plan d'action. Elle a pu valider le rapport et charger le Dicastère Carrières et Société de le mettre en œuvre, en commençant par un changement de structure institutionnelle qui devrait intervenir en 2019 et permettre notamment la mise sur pied d'une plateforme interdisciplinaire dédiée.

Dans l'attente de la création de prix et incitatifs plus spécifiques au niveau des facultés et/ou de l'institution, l'innovation et l'esprit d'entreprendre ont été distingués à plusieurs reprises au cours de l'année 2018, dans le cadre de manifestations dédiées. A titre d'exemple : un concours interne a primé un projet entrepreneurial dans le cadre du World's Challenge et permis à un groupe d'étudiants de partir à la Western University (Canada) pour présenter leurs idées. Par ailleurs, l'accélérateur UNIL (anciennement accélérateur HEC) continue à distinguer, soutenir et accompagner des projets entrepreneuriaux. Grâce à l'obtention d'un subside U-Change au printemps 2018, cet accélérateur pourra accueillir et accompagner jusqu'à quatre projets dédiés aux questions de durabilité jusqu'en 2020.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1

La mise sur pied d'une politique de promotion et de valorisation de l'innovation et de l'entrepreneuriat nécessite un travail sur le long terme et un changement de perspective de la part de certains acteurs. Le rapport rendu par le groupe de travail en avril 2018 a permis d'identifier les actions à réaliser pour atteindre l'objectif fixé par la Direction. L'arrivée prochaine d'une directrice de projet *Entreprenariat et Innovation* ainsi que le recrutement, fin 2018, d'une assistante étudiante permettra d'assurer en 2019 une progression continue de la stratégie de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat au niveau institutionnel.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures d'encouragement à la créativité et à l'entrepreneuriat auprès des étudiant·e·s et du personnel d'enseignement	Validation du rapport du groupe de travail sur l'innovation et l'entrepreneuriat Recrutement d'une assistante étudiante et prochainement d'un·e chef·fe de projet en charge de la mise en œuvre du plan d'action proposé dans le rapport Promotion améliorée de l'offre proposée aux étudiant·e·s et collaborateur·trice·s de l'UNIL en termes de concours, ateliers, cours de formation et manifestations en lien avec l'innovation et l'entrepreneuriat

4.2 Développer la politique de relève scientifique

Introduction

Devant l'évolution des besoins de la société et des pratiques en matière de recherche, le soutien à la relève est central pour permettre à chaque collaborateur·trice de construire sa carrière académique ou professionnelle. Ces personnes représentent à la fois les moteurs d'un enseignement et d'une recherche de standard international dans les hautes écoles, mais aussi un personnel qualifié, aux compétences scientifiques de pointe, recherché par les institutions publiques et les entreprises privées. Le présent objectif met donc l'accent sur la relève, en particulier l'accompagnement des jeunes chercheur·e·s dans les premières étapes de leur carrière.

Mesures

4.2.1 Renforcer la qualité de l'encadrement scientifique des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s

Définition : Cette mesure vise à assurer et à renforcer l'encadrement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s en proposant notamment une formation à l'attention des superviseur·e·s et en encourageant le recours à des outils de suivi.

Réalisations :

La formation d'une demi-journée destinée aux superviseur·e·s de thèse a été donnée deux fois en 2018. Au total, 33 personnes y ont participé et ont pu échanger sur les bonnes pratiques d'encadrement. Elle continuera d'être offerte une fois par semestre.

Un développement informatique réalisé en juin 2018 permet désormais un suivi annuel des thèses : un questionnaire en ligne confidentiel permet de donner la possibilité à chaque doctorant·e, et d'imposer à chaque superviseur·e de thèse, de donner son ressenti sur les conditions de réalisation de la thèse. Il est également possible de demander une aide directement au Graduate Campus ou aux Écoles doctorales, qui sont partenaires. La première édition a permis de tester le bien-fondé de la démarche et d'affiner le message et les procédures de traitement des réponses.

4.2.2 Poursuivre l'accompagnement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s dans le choix et le développement de leur carrière

Définition : Cette mesure améliore le conseil aux jeunes chercheur·e·s dans leurs premiers choix de carrière, académique ou professionnelle, et leur accès à des formations visant l'acquisition de compétences transverses (communication, réseau, ...).

Réalisations :

En 2018, 49 doctorant·e·s et postdoctorant·e·s, ont reçu des conseils personnalisés au cours d'une à cinq séances, jusqu'à six mois après la fin de leur contrat UNIL/CHUV. L'offre d'ateliers de développement de la carrière tant académique que non-académique a été développée au cours de l'année 2018 pour se monter à un total de 22 ateliers, cafés carrières, dossier de candidature, réseautage, profil en ligne, entretien d'embauche, négociation, mais aussi profil professionnel. Ils ont réuni un total de 181 participant·e·s, sur les sites de Dorigny et Epalinges.

En collaboration avec des instituts et départements facultaires, le Graduate Campus a également développé et animé six ateliers ponctuels au sujet du développement de la carrière, lors d'évènements internes.

Un premier référentiel des compétences des docteur·e·s UNIL a été développé par le Graduate Campus, en collaboration avec certains services et facultés de l'UNIL ainsi que des employeur·euse·s des secteurs public et privé. Le référentiel présente 24 compétences et sera disponible en janvier 2019. Dans un second temps, il sera

enrichi avec des niveaux d'évaluation des compétences et développé en collaboration avec le SRH pour son utilisation dans la rédaction de certificats de travail.

Signe de la qualité de la formation doctorale à l'UNIL, la responsable de conseil carrières au sein du Graduate Campus a été invitée en tant qu'intervenante pour un webinaire européen sur les compétences transférables et élue au Conseil européen de l'association des professionnels du métier.

Le Graduate Campus a soutenu deux événements organisés par des doctorant·e·s et postdoctorant·e·s l'un sur la communication scientifique et l'autre sur des rencontres carrières en biologie et médecine.

L'évènement « Meet & Greet » a été organisé en mars et en septembre, conjointement avec le Welcome Center, dans un format plus élargi, qui a permis d'accueillir à l'UNIL environ 100 jeunes chercheur·e·s par édition.

Les ateliers « bien démarrer sa thèse », désormais donnés deux fois par semestre, en français et en anglais, contribuent également à l'insertion des jeunes chercheur·e·s à la communauté UNIL (48 participant·e·s en 2018).

En matière de valorisation de la recherche, l'UNIL participe depuis 2016 au concours MT180, qui réunit une quinzaine de candidat·e·s chaque année. Ces derniers reçoivent une formation d'une journée, qui rencontre beaucoup de succès, dispensée par le directeur d'UNICOM et une journaliste externe. En 2018, l'UNIL a par ailleurs accueilli la cinquième finale internationale du concours. Le Graduate Campus s'est chargé d'en assurer l'organisation avec la CUSO. L'UNIL a ainsi accueilli 18 candidat·e·s d'autant de nationalités différentes, accompagné·e·s de leurs délégations durant toute une semaine, et leur a proposé des rencontres et activités scientifiques et de médiation culturelle.

En plus de l'organisation de deux ateliers sur le réseautage, le Graduate Campus est intégré au groupe de travail mené par le SOC pour l'organisation des « Rencontres carrières » le 31 mars 2019. Il participe également à l'organisation de la journée « Life Science Career Day », en FBM. Ces deux événements encouragent en priorité la création de réseaux professionnels et l'interaction avec le monde professionnel.

La première phase de récolte « passive » de données de l'enquête sur le devenir des titulaires d'un doctorat UNIL, lancée en 2017, a été achevée en 2018. Les quelques 2000 docteur·e·s qui ont été diplômés entre 2007 et 2017 ont été tracés sur les divers portails en ligne (LinkedIn, Facebook, Twitter, ou simple recherche Google) dans le but de produire une première vue sur leur statut professionnel, et de retrouver un moyen de contact (email ou téléphone). La deuxième phase de cette enquête, sous forme d'entretiens téléphoniques semi-dirigés a débuté à la fin de 2018 et durera jusqu'à la moitié de 2019.

Pour finir, le Graduate Campus assure en permanence une veille stratégique sur les tendances locales, nationales et internationales en matière de relève scientifique. Les outils de monitoring quantitatifs (cohortes, statistiques fines d'usage des postes, tendances) et qualitatifs (suivi des thèses, entretiens de sortie) sont

toutefois encore à l'état de chantier. L'observatoire se penchera en 2019 également sur les résultats de l'enquête sur les alumni (voir point 4.2.5 ci-dessus).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2

Alors que 2017 avait été marquée par le lancement du Graduate Campus, l'année 2018 consolide et institutionnalise les initiatives visant à développer sur le long terme la politique de la relève scientifique à l'UNIL.

Critères de réalisation	
Bilan de l'offre d'ateliers pour les encadrant·e·s scientifiques, les doctorant·e·s et les postdoctorant·e·s	L'offre d'ateliers du Graduate Campus est passée de 22 en 2017 à 48 en 2018. Ils ont réuni au total 33 encadrant·e·s, 163 postdoctorant·e·s et 258 doctorant·e·s
Bilan des mesures « carrière » à l'attention des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s	<p>Dans cette première année complète d'activité, 49 personnes ont reçu une consultation individuelle (ponctuelle ou étendue), et 181 personnes ont participé aux ateliers « carrière ».</p> <p>Un référentiel de compétences à l'intérêt des doctorant·e·s et postdoctorant·e·s UNIL/CHUV a été développé.</p>

4.3 Consolider la politique d'égalité

Introduction

Cet objectif consolide la politique d'égalité de l'UNIL qui se décline en plusieurs volets complémentaires. Si les mesures qui sont en cours ont des effets visibles, il n'en reste pas moins que les femmes sont encore mal représentées dans les postes à responsabilité.

Mesures

4.3.1 Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite

Définition : Cette mesure s'attache à un renforcement de la participation des femmes dans la gouvernance de l'institution, que ce soit à des postes de professeures ou à des fonctions de conduite.

Réalisations :

Mise en œuvre des procédures égalité dans les commissions de nomination

Depuis août 2017, ce sont les expert·e·s du Bureau de l'égalité qui assurent le suivi égalité des procédures de recrutement professoral, en priorité dans la Faculté de

biologie et de médecine, la Faculté des géosciences et de l'environnement et la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique. En 2017 et 2018, le Bureau a pu engager du personnel supplémentaire sous contrat à durée déterminée pour décharger en partie ses collaborateur·trice·s dans le suivi des procédures.

Pour rappel, ce suivi consiste à assister aux travaux des commissions de nomination des nouvelles et nouveaux professeur·e·s pour sensibiliser leurs membres aux enjeux de l'égalité et s'assurer du bon déroulement des procédures en la matière. Il offre l'occasion de communiquer les mesures décidées dans le cadre du *Plan d'action 2017 – 2020 de l'UNIL pour l'égalité entre femmes et hommes* : inviter un maximum de femmes répondant aux exigences du poste à une audition, dans une proportion qui corresponde pour le moins à celle des candidatures féminines reçues ; solliciter plus de candidatures féminines et prolonger le délai de postulation en cas de manque de candidatures féminines ; inclure un paragraphe dédié au thème de l'égalité dans les rapports des commissions. Au besoin, les délégué·e·s à l'égalité engagés dans les procédures de nomination rédigent un rapport à l'attention de la Direction.

Sur les 50 commissions qui ont débuté leurs travaux durant l'année académique 2017-2018, 44 ont été suivies, dont 35 par le Bureau de l'égalité et neuf par une assistante du Service des ressources humaines, en Faculté des HEC. Sur les 13 commissions qui ont débuté leurs travaux entre août et décembre 2018, neuf ont été suivies, dont sept par le Bureau de l'égalité et deux par une assistante du Service des ressources humaines, en Faculté des HEC. Un rapport sur le suivi des commissions de nomination entre août 2017 et juillet 2018, contenant des données quantitatives et des analyses qualitatives, a été soumis à la Direction en décembre 2018.

La vidéo de sensibilisation aux biais inconscients qui affectent négativement l'évaluation des dossiers féminins (stéréotypes de genre) dans une procédure de recrutement ainsi que la boîte à outils en ligne ont continué d'être largement diffusées. La vidéo a cumulé 3'375 vues sur YouTube et la boîte à outils en ligne a été consultée 1'646 fois durant l'année 2018. La vidéo suscite toujours un intérêt marqué de la part d'autres universités en Suisse et au niveau européen. La vidéo et la stratégie de l'UNIL en matière de sensibilisation aux biais de genre ont été présentées lors de la conférence de la League of European Research Universities, à Zurich, le 15 juin 2018, ainsi que lors de la conférence européenne Gender Equality in Higher Education, à Dublin, le 22 août 2018.

Le Bureau de l'égalité et le Pôle de recherche national LIVES ont organisé deux journées scientifiques à l'UNIL autour du thème « Interroger l'excellence », les 11 et 12 septembre 2018, lors desquelles ont été présentés les principaux enseignements tirés du monitoring statistique des commissions de nomination. Le 5 novembre 2018, une conférence de la Prof. Marieke van der Brink (Université Radboud de Nimègue, Pays-Bas), consacrée aux « Pratiques de recrutement et de sélection des femmes et des hommes dans le monde académique », a permis de présenter la stratégie de l'UNIL pour augmenter la part des femmes dans le corps professoral.

Soutien aux carrières féminines

En 2018, une nouvelle offre d'ateliers destinée au personnel administratif et technique de l'UNIL a été mise sur pied, grâce à une collaboration du Bureau de l'égalité avec Mme Françoise Piron, formatrice et coach, spécialiste des questions d'égalité : l'atelier « Progresser dans sa carrière en tant que femme », qui a eu lieu les 19 avril et 3 mai 2018 avec 11 participantes, vise à permettre à celles-ci d'explorer leurs perspectives professionnelles afin de réaliser leurs ambitions.

Le 30 octobre 2018 a été lancé le programme PROWD - PROfessional Women with Doctorates, qui met à disposition des femmes de l'UNIL titulaires d'un doctorat une offre de soutien de carrière (mentoring/coaching, ateliers et rencontres). Ce programme est structuré en deux volets, l'un non-académique (pour les femmes qui envisagent de poursuivre leur carrière hors de l'université) et l'autre académique, pour celles qui visent un poste de professeure. Ces dernières suivent notamment l'atelier « Postuler à un poste de professeure », animé par la Prof. Franciska Krings.

Enfin, dans le cadre du programme de formation REGARD (programme de coopération entre les bureaux de l'égalité des Hautes écoles romandes), cinq ateliers réservés aux femmes ont eu lieu à l'UNIL en 2018, parmi lesquels l'atelier « Preparing your application for a professorship ». L'UNIL a par ailleurs poursuivi sa participation au Réseau romand de mentoring pour les femmes en faveur de la relève académique féminine.

Poursuite du projet « Vision 50/50 » de promotion de l'égalité dans chaque faculté

Le renforcement de la participation des femmes dans la gouvernance de l'institution passe aussi par l'ancrage de l'égalité dans chaque faculté de l'UNIL. Dans toutes les facultés, des objectifs et des mesures ont été définis ou redéfinis pour la période 2017 – 2020, afin de relever les défis spécifiques à chacune. La mise en place de nombreux projets égalité proposés par les facultés a été soutenue grâce aux fonds fédéraux obtenus par la Direction pour le Plan d'action de l'UNIL, dans le cadre du Programme fédéral « Egalité des chances et développement des Hautes écoles 2017 - 2020 ». Pendant l'année académique 2017-2018, CHF 167'732.-- ont ainsi été redistribués en contribution aux mesures facultaires. Le projet Vision 50/50 et l'ancrage de la promotion de l'égalité au sein des sept facultés continue à susciter de l'intérêt au-delà du campus et du canton, au point d'être devenu une marque de qualité pour la promotion de l'égalité à l'UNIL.

Renforcement de l'égalité dans les conditions de travail

Pour les femmes en particulier, la conciliation entre une carrière à responsabilités et la vie de famille reste une gageure. C'est pourquoi l'UNIL et l'EPFL ont développé en collaboration une vaste politique d'accueil de la petite enfance. En plus des trois garderies et de l'école enfantine du campus, l'ouverture d'une quatrième garderie est planifiée pour 2020, dans le bâtiment Vortex en construction. En 2018, un pas important a été fait vers la simplification et la professionnalisation de la gouvernance des structures d'accueil du campus. L'ensemble de ces structures, jusqu'ici en partie gérées par une association de parents (l'Association des

Garderies de Dorigny), sera chapeauté dès 2020 par une seule et même fondation, qui sera initialement présidée par la Prof. Déborah Philippe, Vice-rectrice en charge du Dicastère Carrières et Société de l'UNIL.

Conformément aux dispositions constitutionnelles et légales, l'UNIL entend prévenir toute discrimination en son sein. En tant qu'institution subventionnée par le Canton et en conformité avec son *Plan d'action pour l'égalité 2017 - 2020*, l'UNIL va mesurer l'égalité salariale entre femmes et hommes en son sein, identifier les causes des différences et, si nécessaire, proposer des mesures de correction. En novembre 2018, sur mandat de la Direction, le Bureau de l'égalité a soumis à celle-ci un premier rapport présentant les résultats de l'analyse LOGIB (modèle d'analyse standard de la Confédération) de l'égalité salariale entre femmes et hommes à l'UNIL. Ces résultats montrent que l'égalité salariale est respectée à l'UNIL, avec une différence inexplicée de 0.6% (par rapport à un seuil de tolérance de 5%).

La prévention des discriminations concerne aussi le harcèlement, notamment sexuel. En 2018, l'UNIL a poursuivi son travail en vue de mieux prévenir le harcèlement et d'informer sur les procédures prévues. La Directive « Politique de prévention des atteintes à la personnalité dans les relations de travail et d'études au sein de l'UNIL » a été intégralement révisée et validée le 19 décembre 2018. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation destinée aux étudiant·e·s, un site internet spécifique et une brochure d'information à l'attention du personnel sont en cours de préparation.

4.3.2 Développer des formations spécifiques pour toute personne ayant des fonctions de conduite

Définition : Cette mesure prévoit de sensibiliser et former les personnes ayant des fonctions de conduite aux enjeux et aux avantages d'une institution qui repose sur une culture partagée de l'égalité des chances.

Réalisations :

La nouvelle offre d'ateliers destinée au personnel administratif et technique de l'UNIL (cf. supra, 4.3.1.) inclut un volet formation à l'égalité pour les cadres. En 2018, l'atelier « Agir pour l'égalité en tant que responsable d'équipe » a été dispensé à 11 participant·e·s sur un jour et demi, les 26 avril et 17 mai, avec l'objectif de permettre aux participant·e·s de comprendre les bénéfices de la mixité au travail et les enjeux d'un encadrement soucieux de l'égalité, ainsi que de définir des mesures et actions adaptables à leur contexte de travail.

L'atelier de formation et de sensibilisation aux biais de genre pouvant interférer dans l'évaluation des candidatures, qui avait été un franc succès en 2017, n'a pas été donné à l'UNIL en 2018, faute d'inscriptions. Il a toutefois été offert en anglais à l'EPFL, en novembre 2018. Une nouvelle édition est prévue à l'UNIL en 2019, assortie d'une réflexion sur le format de l'événement et la communication qui l'accompagne.

Par ailleurs, la réflexion sur la prévention du harcèlement à l'UNIL (cf. supra, 4.3.1.) inclut un projet de formations courtes en ligne, sur cette thématique, destinées aux cadres.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3

En 2018, le *Plan d'action de l'UNIL pour l'égalité entre femmes et hommes 2017 – 2020* a continué de fournir un cadre solide à la politique de l'université en matière d'égalité, qui repose notamment sur les activités du Bureau de l'égalité et l'implication des facultés. Au sein des commissions de nomination professorale suivies par le Bureau de l'égalité, la part de femmes est supérieure à chaque étape de la procédure de recrutement, par rapport aux commissions non suivies. Par ailleurs, la proportion de femmes professeures augmente de manière constante depuis plusieurs années. Pour atteindre l'objectif d'un taux de 40% de femmes parmi les professeur·e·s recrutés, il s'agira toutefois de développer encore les initiatives visant à renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral – et, de manière générale, aux postes à responsabilités –, ainsi que de consolider une culture partagée de l'égalité à l'Université.

Critères de réalisation	
Bilan de la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite	<p>En 2018, les femmes représentent 25.8% du corps professoral. La Direction s'est fixée pour objectif de recruter au moins 40% de femmes aux postes professoraux d'ici 2020. En 2018, ce taux est de 33.3%.</p> <p>Depuis 2016, l'UNIL a à sa tête une première femme rectrice. Les femmes occupent un tiers des postes au sein de la Direction. En revanche, aucune faculté ne compte de femme doyenne et on dénombre six Vice-doyennes pour 16 Vice-doyens. Par ailleurs, depuis fin 2018, 61 % des services centraux et unités fonctionnelles sont dirigés par des hommes.</p> <p>En 2018, les conseils des facultés restent majoritairement masculins, à l'exception de la FDCA, où les femmes sont plus nombreuses que leurs homologues masculins (56%, grâce à une forte présence féminine dans le corps intermédiaire et le PAT). À l'autre extrême, le conseil de la Faculté des HEC ne compte que 24.2% de femmes.</p> <p>Le Conseil de l'UNIL est à nouveau présidé par un homme depuis octobre 2018. Parmi ses 44 membres, 15 sont des femmes (34.1%).</p> <p>Au niveau des commissions de planification académique (CPA), les hommes sont majoritaires dans toutes les facultés.</p>

	<p>En HEC, seule une femme prend part à la CPA – contre huit hommes -, tout comme dans celle de l’Ecole des Sciences criminelles de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d’administration publique.</p> <p>En Faculté de biologie et de médecine, sur 24 membres, 19 sont des hommes (79.2%). La répartition sexuée est plus égalitaire dans les CPA de l’Ecole de Droit (hommes = 54.5%) et de la FTSR (hommes = 56.3%).</p>
<p>Bilan des formations « égalité » à l’attention des divers responsables hiérarchiques</p>	<p>Des outils de sensibilisation (vidéo de 4’ « Eviter les biais de genre dans le recrutement professoral », brochure « Recruter sans biais de genre » / « Recruiting without discrimination ») ont été diffusés au sein des commissions de présentation pour l’engagement des professeur·e·s.</p> <p>L’atelier « Agir pour l’égalité en tant que responsable d’équipe », destiné aux cadres du personnel administratif et technique, a été organisé pour la première fois en 2018. 11 personnes y ont participé.</p>

4.4 Gérer la croissance et la transformation des sites du Campus

Introduction

Cet objectif concerne la conduite des développements immobiliers engagés sur les divers sites de l’UNIL. Ces chantiers d’envergure, dont plusieurs seront finalisés d’ici 2022, ont la particularité de devoir être conduits sur des sites vivants et actifs.

Mesures

4.4.1 Accompagner les développements immobiliers en préservant la qualité de vie sur les sites

Définition : Cette mesure assure que les divers projets d’infrastructures en cours sont mis en œuvre en préservant la qualité de vie et de travail des usager·ère·s.

Réalisations :*Dialogue entre la communauté universitaire et les services en charge du développement et de la gestion du campus*

Le Dicastère Durabilité et Campus et le service UNIBAT ont mené des discussions soutenues avec les différents acteur·trice·s du projet Vortex afin d'assurer que l'UNIL disposera de surfaces dans ce futur bâtiment pour y développer un programme commun au service des habitant·e·s et de la communauté universitaire. Il est désormais acquis que l'UNIL louera la majorité du rez-de-chaussée de Vortex qui hébergera une salle polyvalente, un restaurant, une crèche, des petits commerces ainsi que des locaux associatifs. Ces locaux garantiront une activité sociale indispensable à une vie harmonieuse dans ce gigantesque complexe d'habitation.

La collaboration entre UNIBAT et des chercheur·e·s de la FGSE autour du projet de réaménagement de la Chamberonne s'est poursuivie durant l'année 2018. Le Dicastère Durabilité et Campus a notamment assuré l'animation d'un atelier participatif avec différents représentant·e·s de la communauté universitaire.

Lignes directrices d'aménagement du campus et règles d'attribution des espaces aux usager·ère·s

Le Dicastère Durabilité & Campus a poursuivi de manière coordonnée avec l'EPFL ses discussions avec le bureau en charge de la Stratégie de développement de l'Ouest-lausannois (SDOL) en vue de l'établissement du Plan Directeur intercommunal (PDi) de l'Ouest-lausannois.

Afin d'affiner la planification du PDi pour le site des Hautes écoles, UNIBAT et l'EPFL ont lancé fin 2018 un mandat portant sur l'établissement d'un schéma directeur pour le développement du campus UNIL-EPFL. Ce document attendu pour mi-2019 devrait notamment fixer les grands principes d'utilisation des terrains de sports situés au nord du campus qui font partie du Plan d'aménagement cantonal (PAC) 229. Il constituera également une mise à jour des « Lignes directrices d'aménagements du campus ».

En ce qui concerne l'avenir des terrains agricoles du campus, le Dicastère Durabilité et Campus a élaboré avec l'EPFL un cahier des charges incluant l'ensemble des terrains de l'UNIL ainsi que le domaine de Bassenge propriété de l'EPFL. Un appel à idées sera lancé au printemps 2019.

Développements immobiliers

La mise en service du bâtiment Synathlon a été achevée, les usager·ère·s sont désormais installés dans leurs nouveaux locaux, à leur pleine satisfaction. L'inauguration du bâtiment a eu lieu le 27 avril. Le Synathlon est le premier bâtiment du canton à obtenir le nouveau label SméO qui certifie son haut niveau de performance énergétique et écologique.

Les études concernant le bâtiment des sciences de la vie à Dorigny ont été poursuivies tout au long de l'année avec les mandataires et les lauréats du concours d'architecture réalisé en 2017. Le cahier d'avant-projet a été validé en

mars. La phase du projet définitif est enclenchée depuis le mois de juillet et la recherche de solutions concernant le concept de façade est encore en cours. Le programme est stabilisé avec les utilisateur·trice·s. Les démarches en vue du subventionnement par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ont abouti à une bonne nouvelle, puisque le montant espéré a pu être revu à la hausse.

A l'Amphipôle, des travaux d'aménagement provisoire ont été réalisés afin de permettre l'utilisation des ailes du bâtiment par l'Institut suisse de bioinformatique (SIB) qui a été déplacé depuis le Génopode, ainsi que par l'École des sciences criminelles de la FDCA qui manque cruellement de place au Batochime. Ces travaux financés par l'UNIL permettent d'utiliser provisoirement ces surfaces en attendant qu'elles soient rénovées, après que le bâtiment des sciences de la vie sera mis en service (2024).

Le projet d'agrandissement du bâtiment Unithèque a été poursuivi. La commune d'Ecublens a délivré le permis de construire et la mise en soumission est réalisée. Les travaux pourront débuter dès que le crédit d'ouvrage sera accordé, après le vote du Grand Conseil courant 2019. La commission artistique a siégé et a désigné un lauréat dont le nom sera rendu public en janvier 2019.

Sur la zone sportive, un concours auprès des étudiant·e·s en architecture de l'EPFL a été réalisé. Les lauréat·e·s ont été désignés et présentés au public le 25 septembre. Un mandat a été donné à des architectes plus seniors pour poursuivre l'étude jusqu'au dépôt du permis de construire qui devrait intervenir au deuxième semestre 2019. En parallèle, les travaux de réfection des terrains de sport et des vestiaires extérieurs se sont poursuivis. La mise en service progressive commencera l'an prochain.

La première phase des études concernant l'extension du bâtiment Internef a permis de déterminer les besoins des utilisateur·trice·s. Le rapport de programmation a été présenté au COPIL des constructions universitaires en novembre. Le dépôt d'une demande de crédit d'études auprès du Conseil d'Etat, en vue du lancement d'un concours d'architecture, est planifié pour le printemps 2019.

Les travaux de construction et d'aménagement du bâtiment Agora sont désormais terminés, l'inauguration a eu lieu le 3 octobre et les activités scientifiques démarrent.

Un concours d'architecture en conception et réalisation a été mené par le CHUV, en collaboration avec UNIBAT, pour réaliser un complexe de bâtiments d'oncologie et d'immunologie sur le site d'Epalinges.

4.4.2 Planifier et mettre en œuvre la transition du site de Dorigny vers un fonctionnement 24/7

Définition : Cette mesure vise à réussir, avec la mise à disposition à Dorigny de logements pour les étudiant·e·s, la mutation du site en un campus actif 24h sur 24h, véritable portion de ville, sûre, intégrée à son territoire et bénéficiant d'un accès aux services.

Réalisations :

En prévision de l'arrivée des premiers habitant·e·s du campus en septembre 2020 dans le bâtiment Vortex, le service UNIBAT a mandaté une entreprise spécialisée pour élaborer un *plan lumière* de l'ensemble du campus. L'objectif étant de définir une stratégie d'éclairage adéquate pour chaque zone du campus en tenant compte des besoins des usager·ère·s tout en limitant la pollution lumineuse et la consommation d'énergie. Ce plan lumière permettra en outre de mieux signaler les contours du campus la nuit.

UNISEP a également mené une réflexion de fond sur la manière d'étendre ses prestations et assurer une couverture jour et nuit. Durant l'année 2018, le service UNISEP a préparé la mise en service de sa centrale de réception des appels d'urgence 24h/24h. La centrale d'alarme installée dans l'Annexe de la Mouline devrait commencer à fonctionner en début d'année 2019.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4

De très nombreux projets avancent en parallèle sans qu'il soit aisé de déterminer si leur réalisation permettra véritablement de réaliser l'objectif de gérer la croissance et la transformation des sites du campus de l'UNIL. En effet, il faudra pour cela attendre la mise en service du Vortex et ses effets véritables.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures d'accompagnement proposées aux utilisateurs des sites	Réflexion en cours.
Bilan des mesures assurant la transition vers un campus 24/7	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service de la centrale d'appels d'urgence - Rédaction d'un plan lumière

4.5 Affirmer le positionnement de l'UNIL à l'échelle internationale

Introduction

Cet objectif figure dans le Plan d'intentions de la Direction mais n'a pas été repris dans le projet de Plan stratégique du Conseil d'État. Il n'en demeure pas moins que pour répondre à sa mission d'université cantonale, telle que définie dans la LUL, l'UNIL doit se positionner à la pointe de la recherche internationale dans la plupart des domaines scientifiques qu'elle développe. La durabilité de l'activité universitaire suisse, comme lausannoise repose donc sur l'accès à un grand bassin de compétences et de financements : il n'existe presque plus de domaines de recherche dans lesquels un petit laboratoire peut travailler hors des réseaux, faire ses découvertes et ensuite les exploiter sans être rapidement dépassé par de

grands consortiums. Les scientifiques de l'UNIL doivent donc avoir accès aux initiatives internationales et avant tout européennes, qui concernent de larges domaines de recherche. Ce n'est pas seulement une question de fonds, mais aussi une question d'expertise.

A cela s'ajoute que dans un monde de plus en plus globalisé, les expériences internationales dont peuvent bénéficier les étudiant·e·s doivent être particulièrement valorisées. Tous les membres de la communauté UNIL ne pouvant bénéficier des possibilités de séjourner à l'étranger, il est important de développer l'atmosphère internationale du campus en tant que telle. Cela se traduit par la valorisation du contexte multiculturel de l'institution, favorisé par la présence de nombreux étudiant·e·s et enseignant·e·s provenant de l'étranger. Elle passe également par la mise en place d'événements et activités qui stimulent l'internationalisation du campus, par exemple des écoles d'été internationales, qui constituent de véritables cartes de visite de l'UNIL à l'étranger.

Mesures

4.5.1 Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international

Définition : L'UNIL se doit d'être proactive dans le développement de ses relations internationales pour donner des signes clairs et tangibles de sa détermination à collaborer, indépendamment du climat politique national et international. Ainsi, la Direction entend poursuivre sa participation active à des réseaux universitaires tel qu'UNICA (Network of Universities from the Capitals of Europe). Elle compte également œuvrer au renouvellement et à la promotion des accords d'échanges pour les étudiant·e·s et enseignant·e·s (*SEMP), qui n'ont pas fait l'objet de la même attention que les projets de recherche *H2020 de la part du monde politique suisse.

Enfin, la Direction continuera d'encourager et d'aider à la mise sur pied de nouvelles écoles d'été et d'hiver internationales.

Réalisations :

En 2018 l'UNIL a signé 10 nouvelles conventions d'échange avec des universités de la zone UE (notamment avec l'Université de Saint-Andrews), et 12 universités hors UE (notamment avec l'Université d'Adelaïde et l'Institut national de la Recherche Scientifique (Québec)), de manière à accroître l'offre de mobilité pour les étudiant·e·s de l'UNIL.

Sept écoles d'été internationales ont été organisées (+4), notamment en économie de la santé (Health Economics), en études genre et sur la thématique du post-colonialisme. Elles ont réuni plus de 200 étudiant·e·s.

L'UNIL poursuit par ailleurs sa participation active dans des réseaux universitaires, en particulier le réseau UNICA et l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie). Plusieurs collaborateur·trice·s de l'UNIL ont participé aux séminaires des sous-groupes UNICA relations internationales, enseignement ou encore durabilité.

En février, la réunion des chef·fe·s des relations internationales francophones a été hébergée à l'UNIL et a réuni plus de 70 participant·e·s de 10 pays.

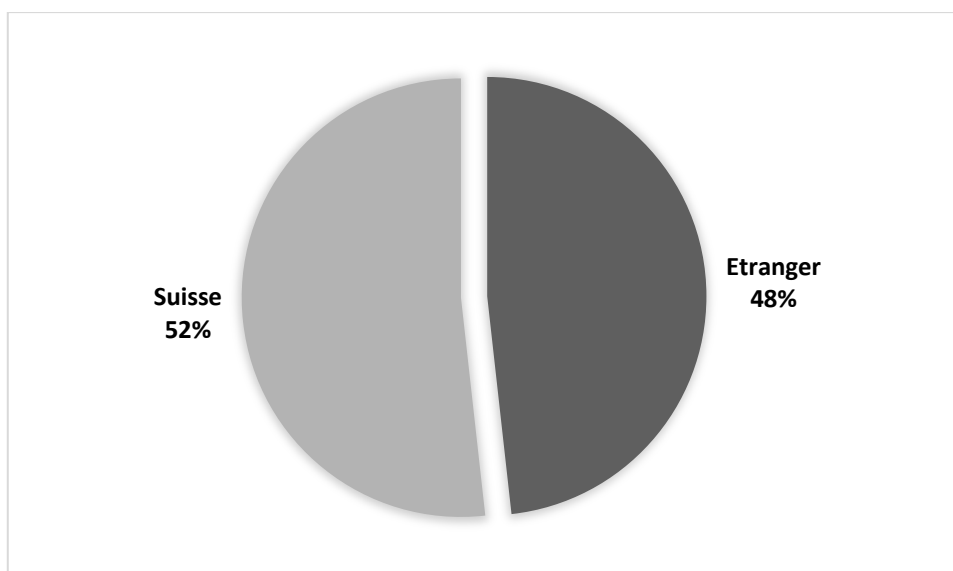
Enfin, l'UNIL a organisé dans le cadre du congrès EAIE (European Association for International Education) réunissant plus de 6'000 personnes travaillant dans le secteur international, deux journées portes ouvertes sur son campus (10-11 septembre 2018) pour les universités avec lesquelles elle collabore le plus étroitement. Cela a permis de donner une visibilité internationale importante à l'institution.

4.5.2 Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s

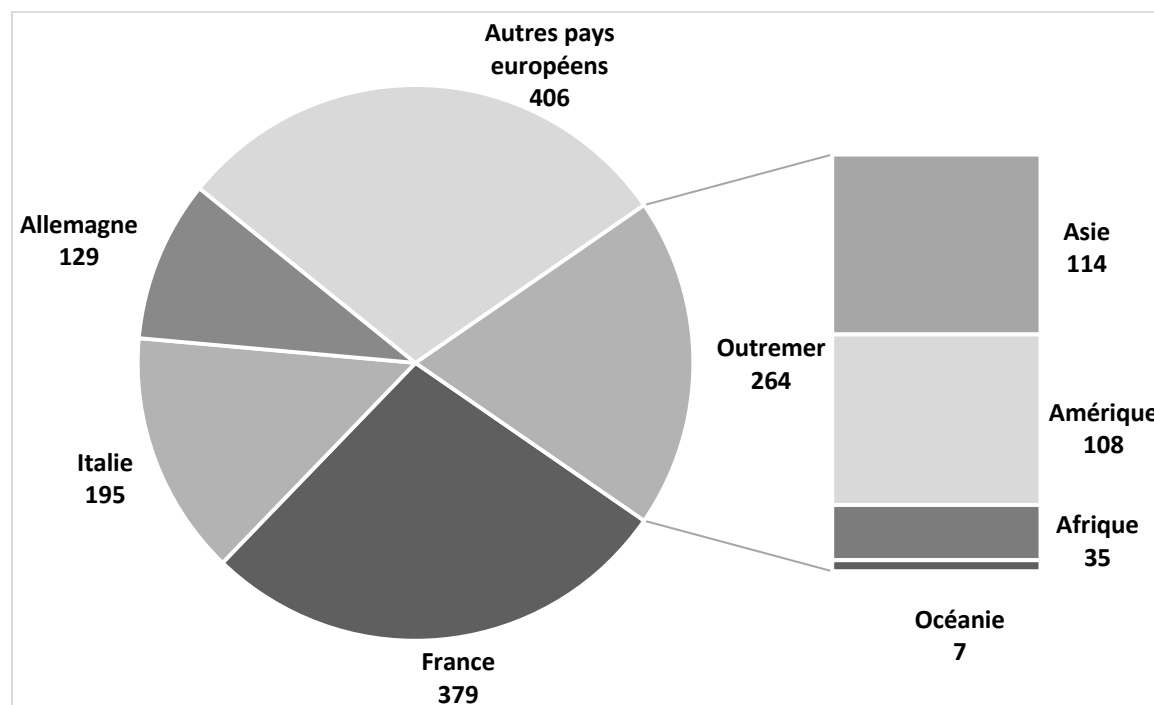
Définition : La Suisse et l'UNIL en particulier ont des atouts à faire valoir pour attirer les meilleurs chercheur·e·s à l'échelle nationale et internationale. Parmi ces atouts, on peut mentionner une qualité des infrastructures exceptionnelle, un taux de succès élevé des financements du FNS en comparaison internationale, l'accès aux fonds européens et une structure de soutien forte pour le dépôt de requêtes (Euresearch), un fort potentiel de synergies lié à la concentration en Hautes écoles de la région lémanique, mais aussi une qualité de vie élevée (environnement, sécurité, stabilité politique, revenus élevés, qualité des écoles publiques). La Direction de l'UNIL veut encourager les facultés à élargir à l'étranger la diffusion de leurs offres d'emploi académiques.

Réalisations :

Proportion des membres du corps enseignant/chercheur·e·s de nationalité étrangère vs. suisse :



Nationalité des membres du corps enseignant/chercheur·e·s de nationalité étrangère :



On trouve au point 2.2.1 du présent rapport les efforts développés par le bureau Euresearch pour aider les professeur·e·s à obtenir des montants européens ainsi que les chiffres pour l'année 2018.

Le Welcome Centre du Service des relations internationales, qui soutient les chercheur·e·s étrangers dans leur quête de logement et leur apporte une aide et du conseil pour diverses questions administratives, a reçu 135 dossiers en 2018. Les principales demandes concernaient l'aide au logement, le système d'assurances maladies ainsi que les carrières duales pour des couples (DCC). En mars 2018, le centre a organisé le « Midi du Welcome » afin de rappeler ou de faire connaître ses services aux facultés et instituts. En collaboration avec le Graduate Campus, la rencontre « Meet & Greet » a eu lieu à deux reprises, en mars et septembre. Il s'agit d'un évènement d'accueil et de rencontre pour les doctorant·e·s, postdocs et chercheur·e·s invités de toutes les facultés de l'UNIL.

4.5.3 Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères

Définition : Pour développer des liens forts avec ses partenaire privilégiés, la Direction encouragera les facultés de l'UNIL à offrir des programmes d'enseignement conjoints ou complémentaires à chacun des cursus des deux partenaires, comme cela est déjà pratiqué de manière limitée. Ces programmes doivent permettre aux facultés d'enrichir leur offre dans des spécialités qu'elles n'enseignent pas et aux étudiant·e·s de bénéficier de deux approches académiques différentes, voire d'obtenir des diplômes délivrés conjointement. Ces formations représentent des opportunités de choix pour les étudiant·e·s et pour les

enseignant·e·s et renforcent durablement les liens interinstitutionnels. Pour stimuler les collaborations en matière de recherche, la Direction va allouer, conjointement avec ses partenaires institutionnels, des financements de démarrage, qui devraient faciliter la conception et le développement de nouveaux projets à différents niveaux (master, doctorat, *postdoctorat). Enfin, la Direction souhaite promouvoir les échanges de bonnes pratiques en matière de gouvernance et financera des stages dans les universités partenaires pour son personnel administratif désireux d'enrichir sa palette de compétences.

Réalisations :

Université libre de Bruxelles :

- Sélection, en 2018, de sept nouveaux projets de collaboration en recherche ou enseignement ; financement de départ (seed-money) pour des collaborations potentiellement plus larges.

Université de Lancaster

- Conduite de cours communs à l'UNIL avec des enseignant·e·s des deux universités (-> enseignement interuniversitaire très stimulant pour les étudiant·e·s UNIL en termes de méthodes d'enseignement notamment) ;
- séminaires et camps de terrain conjoints en Suisse et en Grande-Bretagne, ouverts aux étudiant·e·s des deux universités ;
- visite d'une délégation de onze collaborateur·trice·s de l'UNIL à Lancaster (novembre 2018) pour envisager de nouvelles pistes de collaboration dans le domaine des humanités digitales, des géosciences et de la langue et littérature anglaises. Développements envisagés : enseignements, recherches et conférences conjointes et échanges de bonnes pratiques au niveau administratif.

Université Laval (Québec)

- Soutien aux travaux et au développement de *l'Unité mixte internationale en psychiatrie de l'enfant*, structure interinstitutionnelle permettant de mettre en commun les ressources de l'UNIL et de l'Université Laval dans le domaine de l'identification de biomarqueurs / endophénotypes de risque des grandes maladies psychiatriques. L'UMI est dirigée conjointement par l'UNIL et l'Université Laval ;
- Échanges scientifiques dans le cadre du laboratoire international associé (LIA) en systèmes hydrogéologiques complexes, unissant l'UNIL, l'Université Laval, l'Université de Neuchâtel et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS, Québec).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5

Les efforts de l'UNIL en matière d'internationalisation passent avant tout par un encouragement soutenu à la mobilité étudiante et par un soin tout particulier au renforcement de ses collaborations avec ses partenaires privilégiés à tous les niveaux (enseignements, recherche, administration et gouvernance). L'augmentation du nombre d'écoles d'été est également un signe tangible de l'implication active des enseignant·e·s dans la politique d'ouverture de l'UNIL à l'international.

Critères de réalisation	
Nombre d'écoles d'été et d'hiver internationales	7, dont 4 nouvelles
Nombre d'étudiant·es· en échange	Chiffres pour l'année académique 2017-18 Mobilité étudiante (IN) :460 (SEMP : 261, autre : 199) Mobilité étudiante (OUT) : 483 (SEMP : 275, autre : 208)
Activités dans le cadre de partenariats privilégiés avec des universités étrangères	Voir réalisations 4.5.3
Proportion des enseignant·e·s /chercheur·e·s étrangers	Voir graphique 4.5.2

5. Rapport des facultés

5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

Introduction

La Faculté s'est efforcée en 2018 de consolider ces points forts : une recherche de très haut niveau, un enseignement très apprécié par les étudiant·e·s, une gouvernance transparente et proactive, un lieu de référence et d'expertise sur le religieux auprès de la société et des décideurs. La Faculté a aussi cherché à relever des défis identifiés depuis son auto-évaluation en 2014 : la consolidation du nouveau partenariat AZUR en théologie, la multiplication des ponts entre la théologie et les sciences des religions, l'amélioration de la visibilité de la Faculté, le développement des structures de recherche.

Buts atteints en 2018

1. Une nouvelle convention relative à un partenariat en théologie protestante entre l'UNIL et l'Université de Genève a été signée à l'été 2015. Né de ce partenariat, le Collège de théologie protestante réunit les facultés de Lausanne et de Genève pour l'offre d'enseignements et la mise en œuvre de cursus communs en bachelor et master. Le Conseil du Collège rassemble les deux Doyens ; actuellement, il est présidé par le Doyen de Lausanne. Le Collège veille constamment à créer des synergies au sein d'une même discipline théologique et entre les disciplines, afin d'aider les étudiant·e·s à articuler les savoirs entre eux et avec la pratique théologique.
2. Le nouveau partenariat en théologie a permis (a) la création d'un institut interuniversitaire entre les facultés de Lausanne et de Genève sous le nom d'Institut lémanique de théologie pratique (ILTP). L'institut répond aux besoins romands de lier les savoirs savants et la pratique théologique voire ecclésiale. L'ILTP développe aussi des projets de recherche innovants et répond aux besoins de la société, (b) le développement d'un Master en théologie à distance pour atteindre un nouveau public, (c) la consolidation du nouveau Bachelor en théologie, (d) la possibilité donnée aux étudiant·e·s de faire des stages de découverte et/ou de discernement.
3. Forte de sa double identité, théologie et sciences des religions, la Faculté favorise les échanges entre les deux domaines : les étudiant·e·s de chaque domaine peuvent choisir des cours de l'autre domaine et ainsi s'ouvrir à des champs et des approches complémentaires de leur formation de base. De l'avis des étudiant·e·s, cette possibilité concourt grandement au succès croissant des inscriptions dans ces cursus.
4. La Faculté met en œuvre un nouveau plan Vision 50/50 pour renforcer l'égalité homme-femme. Parmi les mesures figurent la nomination de la récipiendaire de la bourse Mary Douglas au titre de « Professeure invitée », la mise en place de « miles-égalité » pour susciter l'invitation de chercheuses extra-européennes aux colloques et activités scientifiques organisés au sein de la Faculté, la

demande d'un·e représentant·e du Bureau de l'égalité dans les commissions de nomination depuis les postes d'assistant·e·s diplômé·e·s jusqu'aux postes professoraux, l'attention accrue aux questions de combinaison de la vie professionnelle et de la vie familiale.

5. La Faculté a recruté un professeur en « histoire sociale et culturelle de l'islam et des mondes musulmans » afin de compléter son offre en sciences des religions, de répondre au souhait des étudiant·e·s, des chercheur·e·s et des décideurs d'avoir un expert sur les questions touchant à l'islam et aux musulmans.
6. Le Master en cultures, sociétés et humanités numériques (avec les Facultés des lettres et SSP), lancé en 2017, peut être réalisé avec 60 crédits en théologie ou en sciences des religions. Dans le prolongement du Master, un programme doctoral en humanités numériques, financé par swissuniversities, en partenariat avec les Universités de Genève, Berne, Bâle, et l'EPFL, a été créé. La FTSR contribue grandement à ce programme. De nombreux professeur·e·s développent des projets de recherche en humanités numériques.
7. Lors de l'auto-évaluation de la FTSR, la Faculté apparaissait peu dotée en formations continues contrairement aux autres facultés au profil équivalent dans le monde. C'est pourquoi le Décanat encourage les professeur·e·s à créer des formations continues. À ce jour, il existe un CAS (Certificate of Advanced Studies) en éthique, santé et environnement, un CAS en accompagnement spirituel en milieu de santé, une formation courte « Face à la diversité religieuse en institution », un CAS d'intervenant·e spécialisé·e dans les enjeux de fin de vie et du deuil en partenariat avec la HEP et la Haute école de travail social et de la santé (EESP).
8. La Faculté met actuellement en œuvre des projets de recherche de premier plan : (a) le projet Sinergia (financement FNS - Fonds national suisse de la recherche scientifique) sur l'écriture de la Bible hébraïque en lien avec l'Université de Zurich et l'Université de Tel Aviv, (b) le projet European Research Council (financement Union européenne), Consolidator Grant, « Artivism », sur l'usage de l'art par les minorités politiques et religieuses (c) le projet FNS Structure sur l'édition de manuscrits d'apocryphes chrétiens, (d) le projet Agora (FNS) « Atelier des religions » pour la valorisation de la recherche de la FTSR. Par ailleurs, la Faculté soutient le démarrage de projets par un financement initial dit « seed money ».
9. Pour avoir des structures de recherche ouvertes aux autres facultés, aux autres universités et à la société, la Faculté a réformé le Département interfacultaire en histoire et sciences des religions (DIHSR) et elle a reçu de la Direction le transfert de la plateforme Ethos dans le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE).

Défis futurs

A *long terme* (horizon 2025), la FTSR vise à :

- assumer clairement et positivement les deux volets « sciences des religions » et « théologie » et offrir des cursus excellents, attractifs et innovants dans ces deux domaines,
- demeurer un pôle d'excellence scientifique en sciences bibliques et sciences des religions, internationalement reconnu et attractif pour des étudiant·e·s, doctorant·e·s, post-doctorant·e·s et professeur·e·s,
- être un lieu de référence pour les connaissances sur le religieux auprès de la société civile, et un lieu de formation continue et d'expertise.

A *moyen et court terme*, la FTSR vise à :

- mettre en place une politique globale d'Open Science (Open data, Data Management Plan),
- développer son offre d'enseignement et de recherche en sciences des religions et en éthique notamment.

5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)

L'année 2018 aura été, à la FDCA, placée sous le signe du numérique. Deux professeurs ont été engagés, l'un à l'École de droit, qui a pris ses fonctions à l'été 2018, l'autre à l'École des sciences criminelles (ESC). La Faculté, pionnière avec le lancement dès 2002 de son Master en nouvelles technologies (en collaboration avec HEC), constate depuis quelques mois la montée en puissance sidérante des technologies fondées sur l'intelligence artificielle et le *big data*. Les déficits sur la sécurité et les libertés publiques et, de manière plus générale, sur l'encadrement éthique, juridique, forensique des développements numériques, apparaissent criants. Ils questionnent directement les disciplines constitutives de la FDCA (droit, sciences criminelles, sciences administratives), imposant à celle-ci une réaction à la hauteur des enjeux. Le Décanat de la FDCA a ainsi lancé fin 2018 le projet d'un Pôle gouvernance numérique (PGN), destiné à accroître les capacités d'enseignement, de formation continue et de recherche de la Faculté.

Ce projet révèle, sur un autre plan, de fructueuses interactions entre les trois Écoles constitutives de la Faculté : l'École de Droit, l'ESC et l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP). Après cinq années de vie au sein de la même Faculté, celles-ci approfondissent et accélèrent les collaborations, tout en conservant une grande autonomie. Emblématique, le nouveau Master en professions judiciaires s'est ouvert à la rentrée 2018. On voit que les interactions et solidarités entre les trois Écoles offrent à chacune d'elles les moyens d'un développement plus tonique. Ce constat, qui réjouit vivement le Décanat de la FDCA, est l'autre fait marquant de l'année 2018.

Enseignement

Accompagner la croissance des effectifs

La croissance continue du nombre d'étudiant·e·s (sciences criminelles) et la gestion des grands effectifs (droit) mobilisent beaucoup de forces et conduisent à de constantes adaptations.

- A l'École de droit, le dédoublement des enseignements de base en droit pénal, dernière mesure d'un plan d'amélioration de l'encadrement en bachelor initié en 2013, est effectif depuis la rentrée 2018.
- En sciences criminelles, les effectifs continuent de s'accroître (+ 6 % à la rentrée 2018). L'installation prochaine des laboratoires de l'ESC dans de nouveaux locaux à l'Amphipôle offrira un bol d'air ; l'École reste très attentive à la surcharge administrative et de gouvernance engendrée par la hausse des effectifs et l'éclatement des locaux sur plusieurs sites.

Adapter les enseignements aux nouvelles données sociétales

Les évaluations de cursus achevées au cours des dernières années confirment la pertinence du dispositif d'enseignement de la Faculté. Cette pertinence implique une fin suivie des nouvelles données sociétales et de constantes adaptations.

- Prenant la suite du Master en magistrature, le Master en professions judiciaires ouvert à la rentrée 2018 rassemble déjà 27 étudiant·e·s. Au-delà de l'enthousiasme des participant·e·s, un premier résultat est le partenariat durable engagé avec l'Ordre judiciaire vaudois.
- Le Master en politique et management publics réoriente son offre en ouvrant, à la rentrée 2018, une orientation « Transformation et innovation dans le secteur public ». Celle-ci remplace l'orientation « Gestion et évaluation ».
- La réorganisation du Bachelor en Droit (BLaw) est en cours, de même que des adaptations majeures du Master en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information (proposé avec HEC).

Formation continue : renforcer l'excellence

La formation continue reste un domaine vital à la FDCA. Les liens avec la société sont constitutifs de l'ADN de ses Écoles, d'où un travail constant pour développer de nouveaux cursus ou réformer les anciens.

- A l'automne 2018 a été lancée la version en anglais du MOOC « Challenging Forensic Science ». Après deux mois de fonctionnement, cette formation comptait déjà plus de 500 inscrit·e·s.
- Un nouveau CAS « Digital Government » a été lancé en 2018.

Valorisant la présence sur sol vaudois de nombreuses organisations internationales du sport, la FDCA continue de se profiler sur ces questions. Un CAS / DAS « Laws of Global Sport » est ainsi en cours de constitution, qui implique les trois Écoles de la Faculté.

- Le chantier de la réfection du LLM « International Business Law » arrive à son terme, permettant d'envisager une ouverture à la rentrée 2019.

Recherche

La contribution de la FDCA au développement du numérique à l'UNIL

Pour les raisons expliquées en introduction, mais aussi pour donner suite aux nombreuses sollicitations dont elle est l'objet, la Faculté a jugé urgent de lancer un projet de « Pôle gouvernance numérique » (PGN). Alors que la FDCA compte déjà des expert·e·s renommé·e·s sur le sujet, la nécessité d'un changement d'échelle est apparue vitale pour le positionnement de l'UNIL dans ce domaine. Le projet PGN répond ainsi à plusieurs mesures du Plan stratégique de l'UNIL ; il fait l'objet de demandes de postes à la Direction.

Des projets de recherche emblématiques

La sélection de projets présentée ci-dessous, emblématique par l'ampleur et la nouveauté des sujets traités, témoigne de la vitalité de la recherche à la FDCA. Les projets suivants ont été obtenus par des chercheur·e·s de la Faculté en 2018 :

- « Composition chimique des empreintes digitales », FNS (Professeur Andy Bécue).
- « Digitalization and Electoral Decision-Making », sur les effets de sites comme smartvote sur les décisions électorales, Programme « Digital Lives » du FNS (Professeur Andreas Ladner).
- « Contourner l'État-nation ? Comment les parlements cantonaux suisses réagissent à leurs obligations internationales », FNS (Professeur·e·s Evelyne Schmid et Martino Maggetti (SSP)).
- « Innovation informatique dans le cadre des inspections douanières », deux projets européens Horizon 2020 (Professeur Tobias Mettler).
- « MARSTUP, les marchés des stimulants et des stupéfiants en ligne », deux projets avec la collaboration d'Addiction suisse (Professeurs Pierre Esseiva et Quentin Rossy).
- « Swiss Party Organizations between Persistence and Change » sur l'adaptation des partis politiques à la digitalisation et aux nouveaux enjeux sociétaux liés à la mondialisation, FNS (Professeur Andreas Ladner).

Pour la première fois, une bourse de la Fondation pour l'innovation technologique à la FDCA

Cette bourse a été attribuée à Florentin Coppey, pour la mise en œuvre opérationnelle d'une technologie « transportable » (spectroscopie proche infrarouge) dans le domaine de l'analyse des stupéfiants et autres substances illicites, dans la rue.

Deux conférences internationales à l'UNIL

Le Groupe européen pour l'administration publique (GEAP / EGPA) a organisé sa conférence annuelle du 5 au 7 septembre 2018 à l'IDHEAP. Celle-ci a porté sur le thème exploré par le nouvel ouvrage collectif de l'IDHEAP, *Swiss Public Administration – Making the State Work Successfully*. Ce sont près de 450 chercheur·e·s et praticien·ne·s qui sont venu·e·s partager leurs expériences et débattre de cette thématique.

Le colloque international de l'AICLF (l'Association Internationale des Criminologues de Langue Française) a eu lieu cette année à l'ESC les 4 et 5 juin. Quelque 270 personnes ont échangé sur le thème *Penser et pratiquer la criminologie au-delà de nos (in)différences*. Ces travaux ont débouché sur la parution d'un numéro spécial de la *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*.

Liens à la société

Forensic Consultancy Project

La FDCA, autour des Professeurs Franco Taroni, Christophe Champod et Laurent Moreillon, a mis en place le volet lausannois d'« Innocence Project », une initiative internationale dédiée à la correction des erreurs judiciaires. Baptisé « Forensic Consultancy Project », le projet FDCA a mobilisé des étudiant·e·s de plusieurs masters qui ont travaillé sur des dossiers réels en vue de leur réexamen par les autorités judiciaires.

La durabilité à l'UNIL

Alors que l'UNIL a ouvert en 2018 son Centre de durabilité, la FDCA affirme sa contribution à l'objectif de l'Université de se profiler comme pionnière sur cette question. Démarré en 2018, le projet « Laboratoire pour une économie circulaire », dans le cadre du Programme national de recherche 73 « Economie durable » du FNS, mobilise ainsi plusieurs équipes de la Faculté autour des Professeur·e·s Stéphane Nahrath et Anne-Christine Favre.

Conférences et événements publics

Les membres de la Faculté offrent régulièrement des conférences, manifestations ou événements publics, pour le grand public aussi bien que pour des publics avertis. Le Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) poursuit avec succès son programme de conférences à destination des professionnels de l'entreprise. De nombreux autres événements publics ont contribué au rayonnement de l'UNIL dans la société, par exemple sur le thème des *fake news* ou de l'expertise psychiatrique dans l'administration de la justice pénale. Mentionnons enfin le projet de mise en valeur des plaques photographiques d'Archibald Reiss (1875-1929), le fondateur de l'ESC, par l'entremise des archives de l'UNIL (UNIRIS).

5.3 Faculté des lettres

L'année 2018 a vu un changement presque intégral du Décanat, un seul vice-doyen restant en place pour devenir le nouveau Doyen. Cette transition a été l'occasion de constater l'énorme travail effectué par l'ancienne équipe décanale sur de très nombreux fronts : assainissement des finances, visibilité de la production scientifique et de la médiation, mise en place d'une culture qualité forte, politique de la relève et en particulier de la relève féminine. L'année 2018 a vu le corps professoral parvenir à un équilibre des genres puisque plus de 50% des EPT sont occupés par des femmes en Faculté des lettres.

Fort de ce bilan positif et profitant du dynamisme qui a résulté des événements liés aux 30 ans de l'Anthropole, qui ont joué un rôle très fédérateur dans la Faculté, le nouveau Décanat a pris ses fonctions en travaillant sur les points figurant dans le suivi de l'évaluation facultaire et qui n'avaient pas pu être traités par l'ancienne équipe, notamment la formation continue (les Lettres sont l'un des principaux pourvoyeurs de ce type de formations pour la fondation ad hoc UNIL-EPFL), mais aussi la promotion de l'interdisciplinarité.

Dans ses visions stratégiques, le nouveau Décanat cherche à simplifier le cadre réglementaire parfois touffu de la Faculté ainsi que son fonctionnement administratif en redéfinissant mieux diverses procédures parfois chronophages. En prévision notamment de sa planification académique, un cadre plus clair et contraignant a été envoyé aux unités.

Le nouveau Décanat a profité du bon fonctionnement général de la Faculté pour prendre sereinement ses fonctions. Toutefois, la charge de travail – notamment le suivi des concours, des inscriptions en thèse (codirections et cotutelles), les entretiens d'évaluations, le suivi des questions ayant trait au numérique et à la formation continue, les nombreuses commissions, etc. – fait penser au Décanat qu'il devra s'étoffer et chercher à s'adjoindre un·e quatrième vice-doyen·ne, notamment en vue de l'auto-évaluation qui débutera en 2019.

L'effectif de la Faculté a connu une augmentation sensible du nombre d'étudiant·e·s. En 2018, 46 nouvelles thèses ont été inscrites, portant le nombre de thèses en cours à 379. 33 thèses ont été soutenues durant cette année. Le développement du doctorat en Lettres observé depuis une dizaine d'années se poursuit ; l'on craint les coupes annoncées par la CUSO dans le budget des écoles doctorales, maintenant que celles-ci ont pris leur rythme de croisière.

La Faculté continue à mettre de l'ordre dans les nombreuses conventions qui la lient à des universités suisses et étrangères, afin de ne conserver que les accords ayant un fonctionnement régulier. A ce propos, on peut noter que certains accords avec des universités lointaines deviennent complexes à maintenir (Buffalo) ou à mettre en place (Afrique de l'ouest). Néanmoins, un nombre régulier d'étudiant·e·s profitent de ces accords pour des semestres d'échanges aux niveaux bachelor et master. La Commission de la mobilité fait tout son possible pour favoriser et faciliter ces échanges et les faire augmenter.

Il est à souligner l'établissement de plus en plus fréquent de conventions avec des institutions culturelles – musées notamment – de Suisse romande (entre autres), de manière notamment à assurer des places de stages régulières aux étudiant·e·s inscrit·e·s dans les programmes de spécialisation, au niveau master. Une convention est notamment en discussion avec la Fondation Bodmer à Cologny et avec le Musée national suisse via son antenne du château de Prangins.

Le lien avec les institutions muséales permet à la Faculté de mettre sur pied des projets de grande ampleur à l'instar de l'exposition *Cosmos*, au palais de Rumine à Lausanne, pour laquelle elle a financé trois postes d'assistant·e·s-étudiant·e·s qui ont servi de médiateur·trice·s culturels avec un succès tout à fait remarquable. La collaboration avec la BCU continue aussi, avec la mise sur pied de trois expositions (*L'appel de l'Est. Précepteurs et gouvernantes suisses à la Cour de Russie*, dir. Prof. Danièle Tosato-Rigo; *Mieux vaut en rire!*, dir. Prof. Philippe Kaenel; *Erik Nitsche, graphiste. Le savoir par l'image*, dir. Prof. Olivier Lugon). Mais c'est surtout l'exposition *Cités millénaires* à l'Institut du monde arabe à Paris qui a beaucoup fait parler de la Faculté puisque, grâce à un financement conjoint entre la Direction de l'UNIL et la Faculté et au soutien logistique d'Uniris, un historien de l'antiquité, Dr Patrick Michel, a pu mettre en valeur le fonds d'archives de l'archéologue Paul Collart, conservé à l'UNIL, dans la partie de l'exposition consacrée à la reconstitution virtuelle du temple de Baalshamin à Palmyre. Lors du double vernissage, dont l'un en présence du président de la République Emmanuel Macron, Jack Lang, président de l'Institut, a souligné le rôle essentiel de l'UNIL dans cette exposition (dont elle était l'unique partenaire académique) et l'a remerciée (« merci pour son savoir et ses savants ») devant les médias du monde entier. Le vernissage présidentiel a été l'occasion pour notre collègue et pour le Doyen d'être salués et remerciés par MM. Lang et Macron ; la délégation lausannoise a aussi rendu visite à l'ambassadrice de Suisse en France, Mme Livia Leu, très fière du travail scientifique et de médiatisation culturelle mené par l'UNIL à Paris.

D'autres événements au caractère international ont émaillé cette année 2018 : on peut citer la rencontre-débat organisée par le nouveau Centre d'études théâtrales (créé en janvier 2018) avec la metteuse en scène Ariane Mnouchkine suivie par un public très fourni et, dans un tout autre genre, l'analyse de peintures antiques menée à titre exceptionnel par les étudiant·e·s de l'UNIL à Pompéi. A titre plus anecdotique, une doctorante de la Faculté, Pascale Demeulin, a remporté le championnat suisse de « Ma thèse en 180 secondes », et a concouru au championnat mondial, sans le remporter toutefois.

Valorisation de la recherche et visibilité de « l'image » des Lettres

- La plateforme de valorisation des publications (livres collectifs et monographies) de la Faculté « LabelLettres » a été inaugurée en mars 2018. A ce jour, 300 ouvrages y sont recensés ; on comptabilise plus d'une centaine de parutions de livres par année, soit deux par semaine ! La plateforme est très appréciée par les chercheur·euse·s de la Faculté qui annoncent spontanément les parutions à la rédactrice responsable ; elle joue pleinement son rôle de valorisation de la recherche.

- Sept projets de recherche ont été financés en 2018 par le FNS (dont un projet Sinergia et un projet Agora), pour un montant total de CHF 3'833'613.--. La Faculté offre désormais une mesure de promotion de la recherche sous la forme d'un soutien (poste d'assistant·e-s-étudiant·e-s) pour préparer la soumission de requêtes. Elle a été bien sollicitée par les enseignant·e-s de la Faculté mais pour l'instant, elle n'a pas encore porté tous ces fruits (le résultat des projets soumis à l'automne ne sera connu qu'au printemps). Il est à noter que plusieurs projets sont issus du NCCR non retenu et ont donc trait à des questions d'humanités numériques (notamment le projet Sinergia UNIL-EPFL *Reconfiguring Comics in our Digital Era*).
- L'actualisation et la refonte des contenus des pages web facultaires en lien avec le nouveau design du site de l'UNIL ont été terminées au printemps. Elles ont notamment permis de clarifier la partie dévolue aux étudiant·e-s et celle, avec accès réservé, des enseignant·e-s.
- Plusieurs événements, notamment l'exposition *Cités millénaires*, mais aussi le débat-rencontre avec Ariane Mnouchkine organisé par le Centre d'études théâtrales (CET), ont été relatés dans la presse de manière très large (*Le Monde*, *Le Figaro*, *France culture*, RTS, *24 Heures*, *Le Temps*, etc.) en citant l'UNIL de manière très explicite.

Traduction concrète d'une culture de l'interdisciplinarité dans l'enseignement

- Les Centres de la Faculté ont bien rempli leur rôle scientifique interdisciplinaire ; à titre d'exemple, on peut citer le colloque d'ouverture organisé par le nouveau Centre interdisciplinaire d'étude des littératures (CIEL) mis sur pied par trois enseignant·e-s des sections d'anglais, italien et latin, dans une perspective de croisement des disciplines exemplaires.

Développement de formations complémentaires

- Les formations continues offertes par la Faculté sont présentées sur une page de son site internet. Dans le cadre de l'appel lancé par la Direction pour le lancement de formations continues courtes en humanités digitales, 17 projets ont été présentés par les enseignant·e-s de la Faculté, prouvant leur vif intérêt pour ce type de questionnement ainsi que pour la formation continue. Le Décanat a fait du développement des formations continues l'une des priorités de son plan d'action et réfléchit actuellement à leur développement.

5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

L'année 2018 fixe le terme du plan de développement mis en place par la Faculté suite à l'auto-évaluation de 2012-2013. Le bilan des réalisations est très encourageant et enregistre une réelle transformation de la Faculté. Toutefois sur ces six années, la progression du nombre d'étudiant·e-s pose des défis majeurs à la Faculté et minimise les effets des mesures adoptées.

Gouvernance

Une organisation plus cohérente et lisible, une politique RH plus cohérente, particulièrement pour la relève, des processus de décision plus rapides et moins coûteux, une communication plus performante.

La Faculté a participé activement en 2018 aux travaux des commissions Relève et Egalité de la Direction pour contribuer à l'harmonisation du cadre RH au niveau de l'UNIL. Elle espère que ces travaux apporteront rapidement un cadre plus clair. A l'interne, la Faculté a affiné sa propre production d'indicateurs afin d'expérimenter les principes du *gender budgeting* et voir s'il serait pertinent de les proposer à la Direction. Quatre temps partiels « subis » ont pu être réduits en faveur de MER femmes. Un nouveau prix de faculté pour récompenser un mémoire de master ou une thèse qui apportent de nouvelles connaissances à propos des inégalités de genre a été créé, afin de valoriser les compétences scientifiques des membres de la Faculté en matière d'analyse des mécanismes à l'œuvre dans la (re-) production (ou la réduction) des inégalités de genre. Pour donner un caractère plus « family-friendly », quatre espaces équipés de matériels ludiques ont été mis à la disposition des parents qui seraient contraint·e·s d'amener leurs enfants au bureau afin de les occuper le temps d'une réunion ou d'une intervention. L'accès au local infirmerie, qui sert d'espace d'allaitement, était mal connu et a été visibilisé. En collaboration avec le bureau de médiation, un séminaire de sensibilisation à la gestion des conflits de travail et la lutte contre le harcèlement a été introduit.

Deux campagnes de promotion des masters de sciences sociales et de science politique ont été conduites sur Facebook. Les newsletters *Espace Recherche et les infos de l'eSSpace*, consultables sur le site web de la Faculté, progressent en contenu et en nombre de lecteurs. En six ans, les interventions dans la Cité des chercheurs SSP ont considérablement augmenté et en 2018, la plate-forme « Avis d'experts » en répertoriait 94 sur les différents canaux de la RTS (Contre 18 en 2012). Enfin, signalons particulièrement cette année l'organisation des *50 ans de l'Institut de psychologie*.

Enseignement

« Refondamentalisation – progression – différenciation » des contenus d'enseignement entre les niveaux et les filières, amélioration des conditions d'études, meilleure prise en compte de l'insertion professionnelle.

La Faculté a entamé le bilan intermédiaire des cursus de BA et MA de ses quatre filières, à l'exception du BA de sciences sociales dont le plan de développement issu de son auto-évaluation a été validé en décembre 2017. Les éléments collectés viendront alimenter la 3^{ème} auto-évaluation de la Faculté qui se déroulera sur 2019-2020.

Dans les filières de sciences sociales et science politique, les conditions d'études restent bonnes et celles de la filière des sciences du sport s'améliorent, bien que trop lentement. La péjoration continue des conditions d'encadrement dans la filière

de psychologie est par contre alarmante. L'augmentation du nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s dans la Faculté¹ est pratiquement entièrement imputable à cette filière² et, si elle participe au développement de l'Université, ce qui est en soi une nouvelle réjouissante, elle pose des défis majeurs à la cohésion de la Faculté. Malgré les efforts de transfert de ressources entre filières, les disparités augmentent³ et il est clair que – outre ces transferts - des moyens supplémentaires sont nécessaires à la Faculté pour faire face à cette croissance régulière et soutenue.

Un effort particulièrement important a été consenti afin d'améliorer les conditions d'évaluations des connaissances pendant les sessions d'examens. Le dispositif en vigueur ne semblait plus adéquat au nombre grandissant d'évaluations et les conditions ne satisfaisaient plus les étudiant·e·s. Une mobilisation supplémentaire du personnel du Décanat, mais également des professeur·e·s et du corps intermédiaire a été nécessaire.

La Faculté a remis le premier grade de master en *Humanités numériques* proposé en partenariat avec la Faculté des Lettres et celle de Théologie et de Sciences des Religions.

Le nombre des stages est resté stable malgré la baisse des effectifs de master en sciences sociales et en science politique. Toutes les demandes ont été couvertes et les collaborations avec les entreprises partenaires se développent. Quatorze événements ont été organisés à l'attention du réseau des Alumni SSP⁴.

Les réserves posées à l'accréditation des formations continues en *psychothérapie comportementale et en psychothérapie d'orientation systémique* ont été levées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). La formation *d'orientation analytique* a été accréditée sous réserve d'un complément de charges à mettre en place en 2019.

Recherche

Mieux profiler la Faculté aux niveaux national et international, faciliter l'administration de la recherche, soutenir la recherche et les chercheur·e·s.

Poursuivant sa politique de soutien à la recherche, la Faculté a accepté 73 demandes pour un montant de CHF 273'000.-- en 2018. La dynamique de recherche est très réjouissante : 27 projets obtenus dans le cadre des programmes FNS pour un total d'environ CHF 15 millions. Ces financements concernent les quatre instituts et portent sur des thématiques variées. Par exemple, à l'Institut d'études politiques, historiques et internationales – « Local Power Structures and Transnational Connections. New Perspectives on Elites in Switzerland, 1890-2020 » (Sinergia), « Integration of the Swiss energy system into the European energy policy » avec l'EPFL, l'UNIGE et l'UNIBE (PNR 70/71, « The Right-Wing Populist

¹ En 2018 : +2.82%

² Psychologie + 7.55% dont propédeutique + 8.02%. En 2010, les étudiant·e·s en psychologie représentaient 38% du total de nos étudiants, en 2018 47% soit presque un·e étudiant·e sur deux.

³ Taux d'encadrement des filières 2018 vs 2017 vs 2016 : Science du Sport (7.5 vs 8.0 vs 7.6), Psychologie (12.4 vs 10.7 vs 9.6), Science Politique (5.0 Vs 5.0 vs 5.0) et Sciences sociales (4.5 vs 3.8 vs 3.5).

⁴ Le Réseau des Alumni SSP compte 4587 membres en 2018.

Discourse in European Cross-Border Areas. A comparison between Switzerland and Luxembourg (CROSS-POP) » (lead agency avec le Luxembourg) ; à l'Institut de psychologie - « Adapting and strengthening educational guidance and career counseling to promote decent work in two West African countries: Burkina Faso and Togo » (R4) ou « Optimising medication management for polymedicated home-dwelling older adults with multiple chronic conditions » avec le CHUV, la HES santé du valais et FORS ; à l'Institut des sciences sociales - « Development of Personalized Health in Switzerland: Social Sciences Perspectives » (Sinergia) en collaboration avec HEC, l'UNINE et l'UNIGE, « Wikimaps » (Digital Lives) ; à l'Institut des sciences du sport - « Les membres du Comité international olympique (CIO) de 1894 à 1972. Prosopographie d'une élite transnationale » ou « La fabrique des "sports nationaux". Les élites du sport suisse et l'institutionnalisation d'un champ sportif suisse (années 1860-1930) ».

Relevons l'obtention de projets par des Premier·ère·s assistant·e·s qui témoigne de la qualité scientifique de notre relève.

La signature de la convention avec l'Université de Genève a établi la création du *Centre suisse de compétences en recherche sur les parcours de vie et les vulnérabilités* qui assure la poursuite des recherches du PRN LIVES, que le FNS a reconduit pour une dernière phase de financement allant jusqu'en 2022. La convention et le règlement structurant la collaboration entre SSP, HEC, FBM, FDCA et FTSR au sein de LIVES-UNIL, le pôle lausannois du centre, est en cours de signature. Ils visent à organiser et fédérer les énergies autour de recherches interdisciplinaires dans ce domaine.

Le Dicastère recherche a participé activement aux réflexions de la Direction sur la mise en place en 2019 d'une commission éthique et d'un modèle de gestion pour l'UNIL.

La collaboration avec la Direction, Uniris, FORS et DaSCH dans le cadre de l'amélioration des données de recherche et de promotion de l'Open Science se sont poursuivies. La Faculté aimerait atteindre l'objectif de 100% d'Open access pour 2024 fixé par swissuniversities.

Enfin, signalons parmi les nombreux événements organisés en matière de recherche la 7^{ème} Conférence de l'ECPR Standing Group on Regulatory Governance, le 6^{ème} Congrès International de la Société Française de Psychologie du Sport « *Amélioration de la performance, Développement de la personne* », les colloques « Agir et inhibition : les voies de la symbolisation à l'adolescence » en collaboration avec le Collège International de l'Adolescence (CILA) et l'Office médico-pédagogique (OMP), « *Enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales* » en collaboration avec FORS et l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève et l'Université Libre de Bruxelles.

5.5 Faculté des hautes études commerciales (HEC)

L'année 2018 a vu l'entrée en fonction d'un nouveau Décanat. Le Doyen a été réélu pour un deuxième mandat mais il s'est entouré d'une nouvelle équipe de Vice-doyens. C'est donc dans la continuité des actions menées par le Décanat précédent que la stratégie de la Faculté s'articule autour de trois axes: (1) Accroître l'impact et la visibilité de la Faculté et des activités de recherche; (2) Renforcer les programmes et les aspects pédagogiques; (3) Développer l'internationalisation. Les avancées réalisées en 2018 concernant ces différentes dimensions sont résumées ci-dessous.

Axe 1 : Accroître l'impact et la visibilité de la Faculté et des activités de recherche

Vingt-six projets de chercheurs de HEC Lausanne ont été sélectionnés pour recevoir des fonds en 2018 pour un total de plus de CHF 20 millions. Un exemple de fonds provient de la fondation Sandoz qui a octroyé CHF 300'000.-- à un professeur assistant d'économie qui étudie les épidémies et les perturbations sociales dans les pays à bas revenus.

Pour accroître l'impact de sa recherche et développer la collaboration avec des entreprises et des organisations, la Faculté continue à mettre en place des instituts de recherche appliquée. Parmi ceux-ci, un Centre de Politique Fiscale en commun entre les facultés des HEC et de Droit a été créé en 2018. Il a pour but de mettre en commun les différents efforts d'enseignement et de recherche liés à ce domaine. Le Centre collabore activement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'International Bureau of Fiscal Documentation (IBFD) et il coordonne un réseau de recherche sur le fédéralisme fiscal. Il gère également deux programmes de formation continue : le Master of Advanced Studies in International Taxation (MASIT) et l'Executive Program in Transfer Pricing (EPTP).

La Faculté a organisé plusieurs conférences en 2018 en Suisse et à l'étranger contribuant ainsi à la visibilité de la recherche scientifique, notamment :

- La table ronde publique « Swiss and Chinese banking: challenges and opportunities » a été organisée par une professeure du département de comptabilité et contrôle, avec la présence exceptionnelle d'acteurs économiques majeurs suisses et chinois.
- « Le leadership a-t-il un sexe ? Regards croisés sur la mixité en entreprise » a été animé par une professeure de la Faculté, la cofondatrice d'Artémia ainsi que le directeur des ressources humaines de la Vaudoise Assurances.
- Deux de nos professeures sont intervenues aux conférences « Goals Gone Wild » et « Social Interactions in Virtual Reality » qui ont eu lieu à Swissnex China, Shanghai.

L'accélérateur UNIL-HEC, créé en 2016, continue d'accélérer la création d'entreprises innovantes issues de toutes les facultés à raison de trois à quatre

projets par semestre. Grâce au soutien de l'Université, il y aura plus de ressources pour soutenir davantage de nouvelles entreprises en 2019.

D'autres initiatives entrepreneuriales issues de la faculté ont réussi :

- La startup, Monito a été récompensée par le Prix Stratégis, prix décerné chaque année par l'association étudiante HEC Espace Entreprise. Elle propose un outil de comparaison des services de transfert d'argent à l'international.
- RiskTalk a bénéficié du financement d'InnoTREK, et de Venture Kick. C'est un outil qui permet aux employés de s'exprimer sur des problèmes qui affectent les priorités de leur travail quotidien et permet aux gestionnaires d'agir.
- VRIST (Virtual Reality Interpersonal Skills Training) est une spin-off qui offre des prestations avant-gardistes en recourant à la réalité virtuelle permettant d'améliorer les compétences interpersonnelles. Ces prestations inédites sont utilisées par un cabinet de recrutement ainsi qu'à l'interne, par le Centre de Carrière de HEC Lausanne.

Bien qu'organisés en fin d'année 2017, les résultats du Business School Impact System (BSIS), un outil permettant de mesurer l'impact multifactoriel d'une haute école dans son environnement proche, ont été publiés au début de l'année 2018. Les experts ont conclu que la Faculté bénéficie d'une position exceptionnellement élevée en Suisse romande et est également reconnue au rang de championne nationale parmi les hautes écoles de commerce et d'économie.

Axe 2 : Renforcer les programmes et les aspects pédagogiques

L'année 2018 a été marquée par l'engagement de huit nouveaux professeur·e·s (dont quatre femmes), répondant notamment aux besoins créés par la réforme des masters en management et en finance.

En 2018, le nombre d'étudiant·e·s inscrits au programme Bachelor a continué à augmenter : 664 étudiant·e·s ont été inscrits en 1ère tentative de 1ère année, alors que les inscriptions représentaient 625 étudiant·e·s en 2017, 587 en 2016 et 526 en septembre 2015. Concernant les effectifs des sept programmes de niveau master, les effectifs globaux en 2018 sont de 709 étudiant·e·s (contre 664 inscrits en 1ère année en 2017).

Sous mandat de la Direction, la Faculté a défini ses propres objectifs pour promouvoir l'égalité. La Commission Égalité de HEC Lausanne assure le suivi du plan d'action facultaire dont une des mesures phares est le lancement en juin 2018 du prix « Female Career Award » qui vient récompenser deux fois par année une carrière académique féminine exceptionnelle d'une chercheuse affiliée à une institution externe à l'UNIL. Les deux lauréates en 2018 étaient Franziska Völckner, Professeure en marketing à l'Université de Cologne et la Professeure en management et psychologie Michelle Hebl de la Rice University.

Afin de répondre aux demandes du marché ainsi qu'à l'évolution de la recherche, la Faculté a créé un nouveau programme doctoral, un doctorat en Business Analytics proposé aux candidat·e·s doctorants depuis la rentrée 2018.

Une équipe d'étudiant·e·s du Master en Finance a remporté la finale mondiale du très prestigieux CFA Institute Research Challenge en avril 2018 à Kuala Lumpur. Il

s'agit d'une compétition mondiale d'analyse financière afin de promouvoir l'émergence de nouveaux talents.

La Faculté a renforcé sa collaboration pédagogique avec l'EPFL : les cours communs « Social Media » et « Prototypage » ont été ouverts aux étudiant·e·s de l'EPFL et de HEC et continuent à être proposés cette année.

En outre, la Faculté a organisé une école d'été en collaboration avec Logitech et l'EPFL sur le thème du travail nomade et plus généralement du travail de demain. Le cours a réuni des équipes d'étudiant·e·s de HEC, de l'EPFL et de l'ECAL.

Les programmes de formation continue ont poursuivi leur développement. L'Executive Education HEC a ainsi lancé un CAS en Data Science & Management offert conjointement avec l'EPFL. La Faculté a aussi eu l'opportunité de monter deux programmes pour deux très grandes institutions bancaires chinoises avec l'aide d'une de nos professeurs.

Axe 3 : Développer l'internationalisation

Le réseau des partenariats académiques de HEC Lausanne a continué son expansion avec la signature de plusieurs nouveaux accords de mobilité étudiante. Parmi ceux-ci, un partenariat spécifique en Business Analytics avec l'EDHEC Business School de Lille apporte une plus-value au nouveau Master en management, un accord avec la Universidad de los Andes School of Management (Colombie) ouvre de nouvelles perspectives géographiques pour les étudiant·e·s de la Faculté, et une convention avec Loughborough University School of Business and Economics (Royaume-Uni) renforce les collaborations existantes dans un pays prisé par les étudiant·e·s. Ces trois nouveaux partenaires sont titulaires de la triple couronne d'accréditations EQUIS, AACSB et AMBA.

A l'occasion de la conférence EAIE (European Association for International Education), plus grande conférence européenne sur l'internationalisation de l'éducation qui a eu lieu cette année à Genève, HEC Lausanne en a profité pour inviter ses partenaires académiques. Lors de cet événement, les invité·e·s ont découvert la Faculté ainsi que le campus de l'UNIL permettant ainsi de renforcer les liens de collaboration.

En 2018, deux doctorants et une professeure ont effectué un séjour de recherche à la Stanford University dans le cadre de SCANCOR (Scandinavian Consortium for Organizational Research). Les expériences positives vécues par les chercheur·e·s de la Faculté ayant fait un séjour à SCANCOR en 2017 et 2018, ont encouragé la Faculté à prolonger son adhésion à cette organisation.

Le réseau QTEM (Quantitative Techniques for Economics and Management), dont HEC Lausanne a été un des membres fondateurs en 2012, continue son expansion : 25 universités dans le monde sont membres de QTEM à ce jour, toutes choisies pour leur excellence académique. Le succès du programme auprès des étudiant·e·s du réseau est grandissant comme l'illustre le nombre de 78 étudiant·e·s des universités du réseau qui ont obtenu le certificat QTEM en 2018.

5.6 Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)

Le Décanat actuel, nommé en août 2018 est constitué par Frédéric Herman, Doyen, Sébastien Pilet, Vice-doyen aux affaires académiques et Directeur de l'École, Christian Kull, Vice-doyen à la Recherche, Communication et Qualité, et achèvera son mandat à la fin juillet 2021.

Les géosciences et les sciences de l'environnement feront partie des domaines de recherche scientifique les plus importants du 21^{ème} siècle. Il est urgent de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur l'environnement, d'identifier des stratégies pour gérer les ressources à disposition sur notre planète pour des populations en croissance et en migration, pour atténuer les risques naturels qui affectent les populations humaines et leurs infrastructures, et pour élaborer des politiques environnementales durables. Ces problèmes sont étroitement liés, et les défis qu'ils soulèvent ne feront que croître dans les années à venir. Dans ce contexte, le Décanat promeut le renforcement d'une culture de recherche d'excellence qui traite ces enjeux majeurs, et d'un enseignement proche de la recherche. En outre, le Décanat s'efforce de traiter d'autres enjeux de société plus larges concernant les compétences numériques, le rôle des chercheur·e·s dans la société via l'outreach, l'égalité entre femmes et hommes, et la transition vers une recherche complètement transparente via l'Open Access et l'Open Data.

En 2018, la FGSE a produit nombre d'avancées scientifiques et techniques. Certaines études ont permis de remettre en cause les concepts classiques sur la formation des Alpes, d'autres ont mené à des avancées sur le biominéralisation, la co-évolution des montagnes et de la biodiversité, le paleoclimat, la fonte des glaciers ou l'urbanisation du monde. La FGSE a aussi bénéficié de progrès techniques uniques, notamment via l'installation d'une cryo-sonde ionique développé entre la FGSE et l'EPFL, de nouvelles installations de pointe dans les laboratoires des isotopes stables et de luminescence, et l'élargissement de son parc technique en télédétection via l'acquisition d'un drone-LIDAR. Finalement, la FGSE a établi des nouveaux projets de collaboration pour le développement au Vietnam, en Inde et au Népal.

La FGSE a créé un Centre de recherche interdisciplinaire sur les montagnes grâce au soutien financier de la Direction UNIL & FGSE. L'objectif principal de ce centre est de renforcer la recherche sur les ressources de montagnes et la durabilité en montagne. À l'heure actuelle, quatre projets de seed-funding ont été octroyés pour 2019 à des membres de la Faculté des lettres et de la FGSE, et quatre post-docs ont été recrutés. Ils commenceront leur recherche en 2019 sur le site de Sion et travailleront sur des projets en histoire, gestion de l'eau, risques naturels et glaciologie.

Ce centre s'inscrit dans le développement de la FGSE et de l'UNIL sur le site de Sion, pour lequel le Décanat a œuvré en lien étroit avec la Direction. Le Centre de recherche interdisciplinaire pour la montagne et un renforcement de la présence d'enseignant·e·s sur le site sont les piliers de la politique mise en place et feront l'objet d'une évaluation avant le renouvellement de la Convention avec la Ville de Sion et le Canton du Valais en 2022. Notez qu'un rapprochement physique éventuel avec l'EPFL sur le site de Sion a également été abordé.

Dans le sens de renforcer les collaborations de recherche intrafacultaires dans une société numérisée, un Centre de recherche (Swiss Center of Geocomputing) a été créé. Il permet de promouvoir les activités innovantes ayant lieu au sein de la FGSE, notamment via le développement d'algorithmes adaptés pour les calculs à haute performance sur GPU (processeur graphique), machine learning, inversions stochastiques, calculs de réseaux et méthodes statistiques.

La FGSE a recruté quatre nouvelles professeures en géochronologie du quaternaire, économie du territoire, conservation biologique et sociale, et évolution biologique et environnementale de la Terre primitive. Tout en respectant l'objectif premier d'excellence, ces recrutements sont en cohérence avec le Plan d'action de l'UNIL pour l'égalité entre femmes et hommes qui s'inscrit dans le cadre du Programme fédéral pour l'égalité des chances. Le Décanat assure la bonne intégration de ces nouvelles professeures via une séance d'information générale et une présentation du Décanat. Un comité de suivi a été mis en place pour les professeures en pré-titularisation conditionnelle. Ce comité de suivi rencontre les professeures une fois par an au minimum et soumet un rapport au Décanat.

Afin de maintenir l'excellence tout en respectant les règles éthiques et administratives, La FGSE désire offrir un soutien administratif qui permettra aux chercheur·e·s d'identifier les sources de fonds potentielles en Suisse et dans l'Union Européenne, et de soutenir les chercheur·e·s pour la rédaction de requêtes. Un poste de soutien a été créé et sera pourvu en 2019.

Différentes démarches d'outreach ont été engagées depuis 2017, la première consistant en l'organisation des Journées Biennales de la FGSE, dont l'objectif principal est d'établir ou de renforcer les liens avec la Cité, et avec les professionnel·le·s des administrations, des bureaux d'étude, etc. La manifestation de février 2018 a permis de réunir 600 personnes environ autour de cet objectif. Des synergies ont aussi été identifiées, avec les enseignant·e·s du secondaire II particulièrement, qui devraient permettre l'implication de la Faculté dans des processus avec un soutien du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, principalement sur la durabilité. Depuis les Biennales, la Faculté s'engage (avec modération) sur les réseaux sociaux Twitter, Instagram.

La FGSE a entrepris diverses démarches en vue de mieux valoriser les sciences naturelles auprès des médias et sur ses propres sites. Plusieurs rubriques ont été créées parmi lesquelles « Regards croisés » apparue sur le site de la FGSE et pour laquelle sont systématiquement sollicités un chercheur·e en sciences sociales et humaines et un chercheur·e en sciences naturelles sur un sujet d'actualité ; ou la rubrique « Débats » qui permet de distinguer expertise scientifique et prises de position ; en outre, l'édition de brèves interviews de chercheur·e·s sur le site dans l'optique de coller un peu plus à l'actualité a déjà été testée avec succès et continuera d'être développée dans la rubrique « Eclairage/es ».

Une auto-évaluation du programme de Master en géosciences et environnement (MSc GSE) a été réalisée au cours de l'année universitaire 2017-18. Le rapport indique que le programme MSc GSE joue un rôle important au sein de la FGSE, avec un certain nombre d'atouts essentiels qui ne se retrouvent pas dans les autres programmes de master à proximité. Le contenu du programme est globalement apprécié par les étudiant·e·s et les professeur·e·s, en particulier par l'équilibre entre

théorie et pratique. L'éducation qui en résulte est de haute qualité et prépare adéquatement les étudiant·e·s à la fois à la poursuite d'études académiques type doctorat et au marché du travail. Les auto-évaluations des deux programmes de master en Tourisme et en Durabilité ont quant à elles débuté à l'automne 2018.

De manière plus générale, les cahiers des charges des enseignant·e·s ont été revus et au besoin réadaptés. Le taux moyen d'enseignement dans la Faculté reste élevé - légèrement supérieur à 50%. Des réajustements devront encore intervenir dans la manière de comptabiliser l'encadrement des travaux de doctorat, ainsi que la participation au cursus et l'organisation de cours sous la rubrique enseignement et non recherche.

La Faculté présente toujours des besoins en termes de soutien à la recherche et l'enseignement. En particulier, les instituts en sciences naturelles ont connu une grande croissance d'effectifs du corps professoral et des infrastructures de terrain et laboratoires. En 2018, un poste de PAT technicien pour le terrain a été créé. Des besoins techniques pour les laboratoires persistent.

Touchant l'intégrité scientifique et plus spécifiquement les conflits d'intérêts, la Charte sur les conflits d'intérêts a été validée et s'applique désormais dans les procédures de nomination. Une documentation des bonnes pratiques et de la déontologie relative aux différents types de recherches effectués dans la Faculté est en cours et est convergente avec les réflexions sur l'éthique et la mise en place des instances éthiques facultaires et de l'UNIL.

Dans l'optique d'un suivi des doctorant·e·s plus en phase avec les questions de recherche, le secrétariat des doctorant·e·s initialement rattaché à l'Ecole a été intégré au Dicastère recherche depuis le mois de septembre 2017, et un recrutement est intervenu sur un cahier des charges plus étoffé que dans le passé. Cette nouvelle interface a d'ores et déjà permis d'améliorer le suivi, tant au niveau des processus administratifs qu'en termes de service aux personnes (superviseur·e·s, doctorant·e·s).

5.7 Faculté de biologie et médecine (FBM)

Le Doyen J.-D. Tissot a été réélu ainsi que son équipe pour un nouveau mandat de trois ans. Sur le plan organisationnel, la mise en place du Département Facultaire de Soutien Académique (DFSA) a été finalisée et le Décanat a également adapté en collaboration avec la Direction de l'Université la facturation des plateformes scientifiques de la Faculté afin qu'elle réponde aux normes sur l'éligibilité des coûts.

Les discussions concernant les conditions de travail du corps intermédiaire au sein des départements de la Section des sciences fondamentales se sont poursuivies en collaboration avec la Direction et le Service des ressources humaines de l'UNIL.

Le projet d'Institut des humanités en médecine réunissant l'histoire de la médecine, l'éthique médicale, les sciences sociales en médecine, la communication et les relations hospitalières ainsi que la spiritualité s'est structurée de manière interdisciplinaire, avec l'objectif de développer des synergies interfacultaires.

Deux séances du Collège académique des professeurs (CAP) ont été organisées dans l'année avec l'invitation des Décanats de la Faculté des hautes études commerciales et de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique. Ces séances ont connu un très bon succès.

Communication, relations extérieures et affaires stratégiques

Durant l'année, l'Unité a publié 318 actualités, 358 mémentos sur le site de la FBM. 13 leçons inaugurales ont été organisées (7 de professeur·e·s ordinaires et 6 de professeur·e·s associés). Une nouvelle rubrique internet «Professeur·e·s A-Z» listant tous les professeur·e·s actifs a été créée. L'édition des deux newsletters électroniques mensuelles «INFO FBM» et «La FBM dans les médias» adressées à plus de 5'800 destinataires s'est poursuivie, ainsi que la publication d'un numéro d'«Echos du vivant» à destination des enseignant·e·s de biologie des gymnases romands.

La deuxième édition du prix annuel de la Communication « FBM Communication Award » a été organisée. En collaboration avec le SAM, Service d'appui multimédia, plusieurs clips vidéo promotionnels pour la Faculté ont été réalisés.

Le site web de la FBM a été actualisé et optimisé, avec une bascule vers la nouvelle ligne graphique du projet « web mobile » initiée par le Centre informatique en mars 2018. Une conseillère en communication (80%) supplémentaire a été engagée afin de répondre aux nombreuses missions de l'Unité et améliorer la coordination des événements.

Relève académique et plans de carrière

Le Décanat estime trop tôt pour faire un bilan de l'augmentation du nombre de postes de professeur·e assistant·e tenure-track.

Le Guide pratique des carrières académiques à la FBM visant à expliquer et promouvoir les parcours académiques au sein de la Faculté continue à faire l'objet d'une large diffusion. Ce support permet de mieux faire connaître les procédures à la communauté facultaire. Des séances spécifiques d'informations ont été proposées au cas par cas.

La Commission de la relève FBM a poursuivi sa réflexion large et multipartite pour identifier des voies d'amélioration des carrières et du recrutement académique, en particulier pour les postes professoraux. Différentes pistes et outils ont été identifiés et leur faisabilité est en cours d'étude, le but étant de favoriser la qualité de l'enseignement et de la recherche, fondamentale et clinique, tout en soutenant méthodologiquement les comités de sélection.

La grille de critères académique prenant en compte les modifications du règlement d'application de la Loi sur l'Université de Lausanne (LUL) avec une analyse en profondeur a été menée. Cette étape a permis de construire en 2018 une modernisation du processus de promotion académique.

Enseignement et formation

Campus post-grade : Globalement l'objectif est finalisé (création par la Direction de l'UNIL du Campus) et les interactions avec l'Ecole doctorale de la FBM définies. Le Décanat a pris la décision de soutenir des initiatives d'enseignement en partenariat avec l'industrie.

La commission Médecine et Genre est à présent opérationnelle au sein de l'Ecole de médecine.

Le Dicastère de l'enseignement relève la bonne participation et l'intégration des représentant·e·s des étudiant·e·s dans les commissions ainsi que durant la procédure d'accréditation.

Le Décanat a abandonné le projet de suivi des cohortes en médecine par manque de moyen. Le dossier reste toutefois actif à l'Ecole de biologie.

Un système d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs en lien avec les processus d'accréditation (2011 et 2018) a été mis en place.

Dans le cadre du processus d'accréditation de la filière de médecine, des évaluations formatives sont développées ainsi que des nouveaux formats d'examens. Poursuite du déploiement du Portfolio.

Ecole de biologie

L'auto-évaluation du Master ès Sciences en comportement, évolution et conservation (MSc BEC) a été réalisée.

L'Ecole de biologie a participé à la rédaction du rapport d'accréditation de la filière Sciences pharmaceutiques avec l'Université de Genève et celle de Neuchâtel.

Une évaluation des besoins en informatique par les enseignant·e·s et une introduction d'un enseignement de programmation dans le Bachelor en biologie a été entreprise.

Introduction d'une spécialisation en géosciences, écologie et environnement (spécialisation GEE) dans le cadre du MSc BEC.

L'Ecole a procédé à un état des lieux « soutien aux travaux pratiques » du Bachelor en biologie et une réactivation de la communication via les réseaux sociaux.

La mineure en Physiologie dans le cadre du Bachelor en Sciences du sport et de l'éducation est réalisée.

Mise en place de trois nouveaux enseignements transversaux optionnels dans le cursus du Bachelor.

Une étude de faisabilité du passage à des Masters de 3 à 4 semestres (90 à 120 crédits ECTS) est en cours.

L'École a collaboré à un enseignement optionnel de Morphologie donné par l'EPFL pour préparer les étudiant·e·s à l'examen d'admission au programme « Passerelle biologie / ingénierie des sciences du vivant – médecine ».

Ecole de médecine

Les formations TeachUp « Enseigner en milieu universitaire » et « Encadrer en milieu clinique », organisées au sein de l'École de médecine ont suscité un grand intérêt. 45 personnes ont été formées en 2018 (226 au total depuis 2013). Ces formations sont complétées par des ateliers de rédaction de questions QCM et des ateliers Mini-CEX (*Mini Clinical Evaluation Exercise*) organisés sur demande.

Locaux du Bugnon 9 : les travaux d'assainissement se poursuivent. Le débit d'air a été augmenté. Une expertise du Service de sécurité, environnement et prévention de l'UNIL (UNISEP) est en cours.

Projet C4 : les travaux de la Commission de projet (CoPro) ont abouti à un redimensionnement du projet pour rester dans la cible budgétaire. Les travaux placés sous la responsabilité de l'organe quadripartite sur la gouvernance du C4 (GPil C4) progressent.

Le portfolio électronique PULS a été mis en production avec succès (le même outil vient d'être adopté par la Faculté de médecine de l'Université de Genève).

L'utilisation d'outils de vote pour animer des enseignements interactifs a été promue au travers des formations pédagogiques.

Dès 2019, l'examen fédéral « Clinical Skills » aura lieu dans les locaux du bâtiment Géopolis ainsi que dans le bâtiment qui héberge l'Institut de hautes études en administration publique et ce jusqu'à l'ouverture du C4. La disponibilité des locaux ne permettra toutefois pas de réaliser les activités préparatoires proposées aux candidat·e·s (entraînement à l'examen fédéral « Clinical Skills ») sur le même site que l'examen en 2019.

Ecole doctorale (ED)

Des actions en lien avec la valorisation du doctorat et les opportunités de carrière ont été organisées. Parmi elles, le Life Science Career Day (LSCD), journée facultaire pour les doctorant·e·s a attiré 400 visiteurs, alumni, entreprises et coaches. La collaboration avec l'association de doctorant·e·s « Bioscience Network Lausanne » a permis de développer un réseau avec des industries.

Un *framework agreement* entre l'ED-UNIL et Nestlé a été signé pour permettre de mener des thèses PhD et MD-PhD (Doctorat en médecine et ès sciences) dans le milieu industriel.

La procédure d'évaluation de la formation doctorale PhD a été optimisée. Des brochures-guides en anglais ont été mises à disposition, l'organisation des filières, avec ou sans option thématique, tend à s'harmoniser via des restructurations (en cours) & l'offre en tutoriels a été diversifiée (leur objectif pédagogique ayant été précisé).

L'application de la charte du doctorat est régulée par une procédure actualisée et vérifiée par un questionnaire annuel/enquête. Une formation pour les encadrant·e·s offerte par le Campus Postgrade a été publiée sur le site web.

Ecole de formation postgraduée (EFGP)

Valorisation de l'enseignement post-grade : l'objectif a été atteint avec l'intégration de l'enseignement post-grade structuré dans l'évaluation des dossiers académiques.

L'Ecole a soutenu les Services dans leur démarche d'accréditation de Centre de Formation et a représenté le CHUV et la FBM pour les questions de formation post-graduée auprès des autorités cantonales et fédérales, en particulier l'Institut Suisse pour la formation médicale (ISFM).

Elle a participé à l'organisation de réseaux de formation en collaboration avec les établissements de formation post-graduée d'autres hôpitaux dans le Canton de Vaud et en Suisse romande, en médecine clinique, hospitalière et ambulatoire, en étant particulièrement attentive à la formation en médecine de famille. L'Ecole contribue aussi à l'analyse de la démographie médicale au sein du CHUV.

Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS)

Le Professeur ordinaire Philip Larkin a été engagé pour assurer la Direction académique de l'Institut.

Une journée au vert avec le soutien POS-CHUV (Projets et Organisation stratégique) a été organisée pour arrêter la stratégie de l'IUFRS.

Un nouveau Master (Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée – IPS) a été créé. L'IUFRS gère maintenant trois programmes de Master et un programme doctoral. Dans le cadre de la création du Master IPS, des contacts ont été pris avec l'Université de Montréal.

L'IUFRS s'est engagé en 2018 dans la formation continue, en participant à un projet de CAS (*Certificate of advanced studies*) en santé mentale et un CAS-DAS (*Diploma of Advanced Studies*) existant en qualité-sécurité des soins.

Des contacts ont été pris avec l'Université McMaster (Canada) pour un MOU (*memorandum of understanding*) avec l'UNIL. Des échanges, y compris pour des co-tutelles de thèse, sont prévus.

Recherche et innovation

Un collaborateur a été recruté en mai 2018 (transfert interne de poste) pour fournir un soutien individuel aux chercheur·e·s dans leurs recherches de financement.

La pérennisation de la dotation prévue pour les activités de la Commission de la recherche a fait l'objet d'une réflexion du Décanat afin de répartir sur des bases définies et solides.

Le projet de création d'un nouveau département pour soutenir la recherche biomédicale s'est poursuivi. L'objectif de la nouvelle structure est de renforcer les

collaborations entre les deux sections de la Faculté et soutenir la formation des jeunes chercheur·e·s dans le domaine de la médecine expérimentale et translationnelle.

Deux nouvelles plateformes technologiques, Imagerie in vivo du rongeur et Plateforme de biostatistique, ont été créées.

Le Centre interdisciplinaire des humanités en médecine (CIHM) a été lancé sur les bases de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique (Prof. Vincent Barras). Les développements suivants ont été initiés : création d'un poste professoral à 50% en éthique médicale et mise au concours d'un poste de professeur·e associé·e à 40% en relations patients-professionnels (CHUV).

Le LIMNA (Lausanne Integrative Metabolism and Nutrition Alliance), initiative créée par les institutions FBM/CHUV/EPFL, a poursuivi en 2018 ses activités.

Les programmes de soutien institutionnels ont été régulièrement annoncés par voie d'appel via courriel, newsletter et site internet.

Le PACTT, bureau de transfert de technologies UNIL/CHUV, est régulièrement consulté pour toutes les questions de protection et valorisation de la propriété intellectuelle provenant des recherches faites dans la Faculté.

Bachelor en biologie (suivi de l'évaluation)

L'Ecole de biologie continue à renforcer sa communication et développer la transition avec les milieux professionnels. Deux chargés de cours (Consultant, CEO) ont été engagés pour des enseignements optionnels dans les domaines de l'entrepreneuriat et du marketing.

Master in Molecular Life Sciences (suivi de l'évaluation)

Avec la création du Département de biologie computationnelle, de nouveaux enseignements en programmation et bio-informatique ont été proposés avec une augmentation des capacités d'encadrement des projets dans le domaine de la biologie computationnelle.

Un accord a été signé avec le Nestlé Research - Nestlé Institute of Health Sciences pour que les étudiant·e·s en biologie puissent réaliser des travaux de master dans ce Centre.

Une grille de critères pour l'évaluation du Module 4 a été réalisée et mise à disposition des encadrant·e·s.

Master in Medical Biology (suivi de l'évaluation)

Le cours d'expérimentation animale est à présent mutualisé avec le MSc MLS.

Le soutien demandé pour l'enseignement des biostatistiques E-Learning n'a pas été accordé. Cet enseignement reste actuellement assuré par un professeur assistant.

6. Chiffres et statistiques

6.1 Etudiant·e·s

6.1.1 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2018 par cursus

Cursus principal	2002	2007	2012	2017	2018
Diplôme EFLE	205	138	175	176	170
% femmes	86%	83%	87%	71%	81%
Bachelor		5'974	7'146	7'650	7'901
% femmes		57%	56%	55%	56%
Master et préalable		1'370	3'463	4'533	4'573
% femmes		53%	57%	53%	54%
Licence/diplôme	7'512	1'597	4	0	0
% femmes	55%	60%	46%	-	-
MAS ¹	801	371	227	294	322
% femmes	52%	64%	49%	43%	56%
Doctorat	1'574	1'583	1'916	2'236	2'271
% femmes	44%	48%	49%	53%	53%
Formations compl. *				57	73
% femmes	44%	48%	49%	61%	66%
Sans titre **	70	29	24	30	24
% femmes	46%	34%	30%	60%	46%
Total	10'162	11'062	12'955	14'976	15'334
% femmes	53%	56%	55%	54%	55%

* précédemment inclus avec les bachelors ou les masters

** étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire (étudiant·e·s hôtes, étudiant·e·s en Droit allemand)

6.1.2 Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2018 en master²

	UNIL	HEU suisses	Autres HE*	Total
Etudiant·es débutants Master	1'004	331	381	1'716
% Etudiant·e·s débutants Master	59%	19%	22%	100%

* y compris les étudiant·e·s débutants avec des provenances multiples (p. ex. HEU et HES suisse).

¹ Y compris les anciens programmes postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle)

² En fonction de la Haute école qui a décerné le dernier titre obtenu par l'étudiant·e débutant en master.

6.1.3 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2018 par faculté

Faculté	Total	% Femmes
Théologie et sciences des religions	103	56%
Droit, sciences criminelles et administration publique	2'029	62%
Lettres	2'235	64%
Sciences sociales et politiques	3'185	62%
Hautes études commerciales	3'087	35%
Biologie et médecine	3'481	61%
Géosciences et environnement	892	43%
Formation continue	322	56%
Total	15'334	55%

6.1.4 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2018

Faculté	Bachelor	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Baccalauréat universitaire en Théologie *	12	67%
	Baccalauréat universitaire en Sciences des religions	26	73%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Baccalauréat universitaire en Droit	709	64%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en science forensique	339	70%
Lettres	Baccalauréat universitaire ès Lettres	1'073	62%
Sciences sociales et politiques	Baccalauréat universitaire en Sciences sociales	377	66%
	Baccalauréat universitaire en Science politique	370	45%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Psychologie	1014	79%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Sciences du sport et de l'éducation physique	327	22%
Hautes études commerciales	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences économiques (tronc commun 1 ^{ère} et 2 ^e année)	1'224	33%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en management (3 ^e année)	312	38%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en économie politique (3 ^e année)	115	32%

Géosciences et environnement	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Géosciences et environnement	384	42%
Biologie et médecine	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Biologie	460	57%
	Baccalauréat universitaire en Médecine	1'098	67%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en Sciences pharmaceutiques ³	61	70%
Total		7'901	70%

* Bachelor interinstitutionnel

6.1.5 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2018⁴

Faculté	Master	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Maîtrise universitaire en Théologie*	7	71%
	Maîtrise universitaire en Sciences des religions**	17	71%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Maîtrise universitaire en Droit	225	63%
	Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles	37	78%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Science forensique	77	62%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en Traçologie et analyse de la criminalité	15	33%
	Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information**	48	48%
	Maîtrise universitaire en Droit, Universités de Zurich et Lausanne*	20	55%
	Maîtrise universitaire en Politique et Management publics*	129	56%
	Maîtrise universitaire en Droit en criminologie et sécurité	79	82%
	Maîtrise universitaire en professions judiciaires	25	72%

³ Seule la 1^{ère} année est enseignée à l'UNIL

⁴ Sans les mises à niveau (107 étudiant·e·s).

Lettres	Maîtrise universitaire ès Lettres	481	66%
	Maîtrise universitaire en humanités numériques**	36	42%
Sciences sociales et politiques	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Psychologie</i>	384	85%
	<i>Maîtrise universitaire en Science politique</i>	68	49%
	<i>Maîtrise universitaire en Sciences sociales</i>	80	69%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences du mouvement et du sport</i>	219	33%
	<i>Maîtrise universitaire en Méthodologie d'enquête et opinion publique*</i>	13	77%
Hautes études commerciales	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Management</i>	379	47%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Économie politique**</i>	86	30%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Systèmes d'information*</i>	118	34%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Finance</i>	287	22%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Comptabilité, contrôle et finance*</i>	175	30%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Sciences actuarielles</i>	62	26%
	<i>Maîtrise universitaire en Droit et économie**</i>	127	47%
Géosciences et environnement	<i>Maîtrise universitaire en Études du tourisme</i>	31	61%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Géologie*</i>	17	41%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Géosciences de l'environnement</i>	13	46%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Géographie</i>	119	40%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Biogéosciences*</i>	38	42%
	<i>Maîtrise universitaire en Fondements et pratiques de la durabilité</i>	106	55%

	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Sciences de l'environnement</i>	13	46%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Sciences de la Terre</i>	11	36%
Biologie et médecine	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Comportement, évolution et conservation</i>	51	55%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences moléculaires du vivant</i>	56	50%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Biologie médicale</i>	99	65%
	<i>Maîtrise universitaire en Médecine</i>	631	58%
	<i>Master ès Sciences en Sciences infirmières*</i>	82	76%
	<i>Maîtrise universitaire ès Sciences en Pratique infirmière spécialisée* ?</i>	5	40%
Total		4'466	54%

* Master interinstitutionnel

** Master interfacultaire

6.1.6 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2018⁵

	Master of advanced studies	Total	Femmes
1	Executive MBA	84	23%
2	MAS en Administration publique	45	24%
3	MAS en droit fiscal international	40	53%
4	MAS en droit international et européen de l'économie et du commerce	4	75%
5	MAS en Sciences et Organisation de la santé	9	67%
6	MAS en Psychothérapie comportementale et cognitive	50	82%
7	MAS en Psychothérapie psychanalytique	40	90%
8	MAS en Psychothérapie systémique	45	87%
7	MAS en Vaccinologie	5	60%
	Total	322	56%

⁵ Inclut étudiant·e·s gérés par la fondation pour la Formation Continue UNIL-EPFL

6.1.7 Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2018 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*

Provenance	Dipl. EFLE	Bachelor	Master	Docto-rants	Form. Comp.**	Sans Titre***	Total	% Total
Vaud	2	4'686	1'876	679	35	1	7'279	49%
Fribourg		290	178	52	2	1	523	3%
Valais	1	666	347	95	4		1'113	7%
Neuchâtel		246	279	63			588	4%
Genève		425	369	89	3		886	6%
Jura		115	102	28			245	2%
Berne		116	92	36	3		247	2%
Tessin		387	203	76	3	1	670	4%
Suisse alémanique et Liechtenstein	1	78	78	69	2	2	230	2%
Union Européenne	11	645	672	693	16	18	2'055	14%
Autres pays européens	69	51	80	91	1		292	2%
Afrique	2	115	119	70	1		307	2%
Amérique	20	40	102	109	2		273	2%
Asie	64	39	74	115		1	293	2%
Océanie		2	2	6	1		11	0%
Vaud	2	4'686	1'876	679	35	1	7'279	48%
Autres cantons	2	2'323	1'648	508	17	4	4'502	30%
Étranger	166	892	1'049	1'084	21	19	3'231	22%
Total	170	7'901	4'573	2'271	73	24	15'012	100%

* sans les étudiant·e·s en formation continue (MAS)

** précédemment inclus avec les bachelors et les masters

*** étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire

6.1.8 Grades décernés

Titres décernés	2014	2015	2016	2017	2018
Bachelors	1'488	1'615	1'583	1'541	1'501
<i>% femmes</i>	57%	53%	54%	52%	53%
Masters	1'315	1'466	1'507	1'564	1'609
<i>% femmes</i>	57%	56%	58%	54%	51%
Licences/Diplômes	1	1	0	0	0
<i>% femmes</i>	100%	100%	-	-	-
Dipl. féd. médecin*	0	0	0	0	0
<i>% femmes</i>	-	-	-	-	-
Diplômes postgrades et MAS	189	122	122	97	99
<i>% femmes</i>	46%	50%	50%	43%	27.3%
Dipl. spéciaux (EFLE)	17	12	11	18	13
<i>% femmes</i>	71%	83%	82%	94%	84%
Doctorats	258	241	294	275	270
<i>% femmes</i>	50%	56%	48%	46%	49%

* Dès 2011, les examens de Diplôme fédéral de médecin sont organisés par l'OFSP.

6.2 Personnel

6.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL⁶ (en EPT) - sans la médecine clinique

Statistique/indicateur	2014	2015	2016	2017	2018
Professeur·e·s ordinaires et associés	273.8	294.3	307.8	323.3	337.8
<i>% femmes</i>	22.3%	23.7%	25.2%	27%	28%
Professeur·e·s assistants	38.4	39.8	41.8	41	40.6
<i>% femmes</i>	49.1%	40.8%	37.5%	31.7%	33.5%
Autres enseignantes ⁷	237.3	246.6	246.4	255.6	259.0
<i>% femmes</i>	37.6%	41.2%	41.9%	42%	41.8%
Assistant·e·s	669.6	714.3	732.9	741.4	768.3
<i>% femmes</i>	50.8%	51.9%	50.8%	49.8%	50.2%
Pers. admin. et techn.	756.0	773.5	819.5	837.2	892.2
... dont chercheur·e·s	47.4	61.5	62.4	70.8	77.3
<i>% femmes</i>	57.0%	57.9%	57.1%	57.2%	54.7%
Apprenant·e·s et stagiaires	35.9	37.5	38.9	35.7	40.9
<i>% femmes</i>	52.3%	55.0%	62.8%	67.6%	68.7%
Total personnel sans cliniques EPT	2'011.0	2'106.0	2'187.2	2'234.2	2'338.9
<i>% femmes</i>	47.7%	48.8%	48.5%	48.4%	47.8%
Nombre de personnes	3'123	3'369	3'450	3'561	3'635
... dont personnel horaire	387	406	446	483	544
<i>% femmes</i>	48.38%	49.42%	48.2%	47.96%	47.73%

⁶ Enveloppe budgétaire de l'UNIL : subvention cantonale + subvention LAU (Loi fédérale sur l'Aide aux Universités) + revenus AIU (Accord intercantonal universitaire) + recettes d'exploitation de l'UNIL

⁷ Professeur·e·s titulaires, Privat-docents, Professeur·e·s invités, Professeur·e·s remplaçants, Chargé·e·s de cours, Maîtres d'enseignement et de recherche, Maîtres assistant·e·s, Remplaçant·e·s du corps intermédiaire

6.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT) *

Statistique/indicateur	2014	2015	2016	2017	2018
Professeur·e-s ordinaires et associés*	275.0	297.2	312.2	324.3	338.9
<i>% femmes</i>	22.4%	23.8%	25.2%	27%	28%
Professeur·e-s assistants*	62.2	62.2	63.6	61.3	60.6
<i>% femmes</i>	44.3%	39.7%	36.5%	35.1%	34.3%
Professeur·e-s ordinaires et associés, médecine clinique	142.4	148.1	154.9	166.4	172.5
<i>% femmes</i>	16.2%	16.6%	17.6%	18.0%	19.1%
Professeur·e-s assistants, médecine clinique	9.0	6.1	8.5	9.5	9.2
<i>% femmes</i>	33.5%	16.4%	30.4%	31.5%	21.7%
Autres enseignant·e-s*	257.3	262.6	265.4	270.9	276.3
<i>% femmes</i>	36.5%	40.2%	41.4%	42.1%	42.2%
Autres enseignant·e-s, médecine clinique	183.6	184.7	204.9	202.8	257.3
<i>% femmes</i>	30.1%	30.9%	28.1%	26.6%	27.8%
Assistant·e-s*	1'132.0	1'187.3	1'235.1	1'221.7	1258.5
<i>% femmes</i>	51.2%	51.6%	51.2%	51.6%	50.3%
Pers. admin. et techn.*	955.4	960.0	1032.8	1049.1	1122.5
... dont chercheur·e-s	109.3	119.0	128.2	136.4	149.8
<i>% femmes</i>	58.2%	58.5%	57.8%	57.2%	55.4%
Apprenant·e-s et stagiaires*	46.6	46.1	46.1	46.4	49.1
<i>% femmes</i>	50.4%	50.4%	62.7%	63.2%	66.8%
Total personnel en EPT, sans les cliniques	2'728.5	2'815.4	2'955.3	2'973.7	3'105.9
<i>% femmes</i>	49.2%	49.7%	49.7%	49.9%	49.0%
Nbre de personnes *	4'026	4'214	4'352	4'454	4'526
... dont personnel horaire	417	436	473	509	566
<i>% femmes</i>	50.0%	50.3%	49.6%	49.3%	48.8%
Total personnel en EPT avec cliniques	3'063.5	3'154.3	3'325.1	3'352.5	3'546.0
<i>% femmes</i>	46.5%	47.0%	46.9%	46.8%	45.9%
Nombre de personnes	4'540	4'733	4'907	5'032	5'072
... dont personnel horaire	417	436	473	509	566
<i>% femmes</i>	47.0%	47.3%	46.7%	46.5%	46.2%

*sans la médecine clinique

6.2.3 Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1er août 2017 et le 31 juillet 2018 (nombre de personnes)

Titre	Sans clinique	Clinique	Total
Professeur·e·s ordinaires	7	4	11
<i>% femmes</i>	<i>29%</i>	<i>25%</i>	<i>27%</i>
Professeur·e·s associés	13	11	24
<i>% femmes</i>	<i>54%</i>	<i>0%</i>	<i>29%</i>
Professeur·e·s assistants	4	0	4
<i>% femmes</i>	<i>75%</i>	<i>0</i>	<i>75%</i>
Total	24	15	39
% femmes	50%	7%	33%

6.2.4 Assistant·e·s – doctorant·e·s (EPT)

Faculté	Budget ordinaire UNIL	FNS	Autres	Total
FTSR	10.3	4.9	1.0	16.2
FDCA	103.0	10.8	7.4	121.2
Lettres	70.3	41.3	1.3	112.9
SSP	107.4	32.7	0.0	140.1
HEC	87.8	16.2	4.6	108.5
FBM	123.5	64.8	48.2	236.5
FGSE	48.4	41.9	3.0	93.3
Total	550.8	212.6	65.4	828.8

A l'UNIL, les assistant·e·s diplômés sont immatriculés comme doctorant·e·s. Au 31.12.2018, 928 doctorant·e·s sur les 2271 inscrits à l'UNIL avaient un contrat d'assistant avec l'UNIL; une partie du reste des doctorant·e·s était employée par le CHUV.

6.2.5 Effectif du personnel par faculté (en EPT)

Théologie et sciences des religions

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	9.7	9.8	10.0	10.1	10.2
	Professeur·e·s assistants	2.0	2.0	1.9	1.4	1.3
	Autres enseignant·e·s	5.1	5.2	5.3	5.8	6.8
	Assistant·e·s	10.3	11.0	13.2	13.4	13.7
	Personnel adm. et tech.	12.4	12.4	11.8	12.1	12.0
	... dont chercheur·e·s	2.9	4.1	3.0	2.5	2.4
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0
	Total	39.6	40.4	42.2	42.8	43.8
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	9.7	9.8	10.2	10.1	10.3
	Professeur·e·s assistants	2.7	2.0	1.9	1.4	1.3
	Autres enseignant·e·s	5.5	5.2	5.3	7.0	8.8
	Assistant·e·s	17.5	18.6	24.4	26.4	25.1
	Personnel adm. et tech.	12.5	13.2	12.7	13.5	14.2
	... dont chercheur·e·s	2.9	4.7	3.7	3.7	3.4
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	48.0	48.7	54.4	58.5	59.6

Droit, sciences criminelles et administration publique

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	39.5	40.6	41.0	44.3	47.1
	Professeur·e·s assistants	3.8	3.4	4.6	4.0	3.4
	Autres enseignant·e·s	19.1	18.4	15.0	14.7	13.9
	Assistant·e·s	92.2	97.4	101.0	102.8	109.4
	Personnel adm. et tech.	29.5	33.4	34.6	35.4	33.5
	... dont chercheur·e·s	2.4	4.3	3.1	3.3	3.2
	Apprenant·e·s et stagiaires	1.6	2.1	0.9	0.5	0.6
	Total	185.6	195.3	197.2	201.6	207.9
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	39.5	40.6	41.5	44.8	47.6
	Professeur·e·s assistants	4.8	3.5	4.6	4.0	3.4
	Autres enseignant·e·s	21.2	19.3	16.5	15.5	14.6
	Assistant·e·s	110.2	120.1	120.8	123.3	135.9
	Personnel adm. et tech.	51.9	50.8	54.2	60.7	62.8
	... dont chercheur·e·s	19.4	17.4	18.0	20.6	21.2
	Apprenant·e·s/stagiaires	1.6	2.1	0.9	0.5	1.1
	Total	229.2	236.4	238.5	248.7	265.5

Lettres

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	55.3	56.7	58.1	58.5	60.4
	Professeur·e·s assistants	2.0	2.4	2.4	3.9	3.7
	Autres enseignant·e·s	85.9	95.9	96.5	98.0	97.3
	Assistant·e·s	84.2	89.9	93.0	86.1	92.3
	Personnel adm. et tech.	40.7	39.8	39.1	39.2	41.0
	... dont chercheur·e·s	6.0	6.2	5.4	5.5	5.2
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
	Total	268.2	284.8	289.2	285.9	294.8
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	55.3	56.7	58.1	58.5	60.4
	Professeur·e·s assistant·s	4.0	4.2	5.2	6.9	6.5
	Autres enseignant·e·s	90.3	100.1	99.7	100.0	98.7
	Assistant·e·s	139.2	152.4	153.9	144.7	152.4
	Personnel adm. et tech.	45.0	42.2	43.2	41.8	45.8
	... dont chercheur·e·s	6.9	7.0	5.9	5.9	6.0
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
	Total	333.9	355.5	360.1	352.1	363.9

SSP

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	42.9	47.8	48.8	52.7	56.1
	Professeur·e·s assistants	6.9	5.8	5.8	4.5	2.8
	Autres enseignant·e·s	50.4	52.2	53.9	56.1	57.8
	Assistant·e·s	130.2	136.3	139.9	135.4	140.4
	Personnel adm. et tech.	44.1	44.2	49.0	51.2	57.2
	... dont chercheur·e·s	6.5	8.3	9.0	11.8	12.3
	Apprenant·e·s/stagiaires	4.9	4.7	4.5	5.3	5.8
	Total	279.3	290.9	301.9	305.3	320.1
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	43.7	50.2	51.0	52.7	56.1
	Professeur·e·s assistant·e·s	7.2	6.6	6.6	4.6	2.8
	Autres enseignant·e·s	53.9	54.6	57.4	59.5	61.3
	Assistant·e·s	186.8	200.7	206.6	200.6	194.8
	Personnel adm. et tech.	56.4	54.9	63.0	62.1	70.7
	... dont chercheur·e·s	16.5	17.1	19.0	18.9	21.2
	Apprenant·e·s/stagiaires	5.6	5.0	4.7	6.4	6.2
	Total	353.6	372.0	389.3	386.0	391.8

HEC

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	44.2	49.1	54.3	55.5	60.0
	Professeur·e·s assistants	17.7	18.4	19.3	17.3	15.4
	Autres enseignant·e·s	16.7	15.2	17.6	20.4	23.3
	Assistant·e·s	94.0	103.0	111.7	121.9	119.7
	Personnel adm. et tech.	40.6	42.7	47.6	50.1	56.4
	... dont chercheur·e·s	3.4	3.5	2.9	4.7	4.8
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0
	Total	213.2	228.4	250.5	266.0	274.9
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	44.6	49.6	54.9	56.0	60.6
	Professeur·e·s assistants	22.5	22.9	21.6	17.9	15.8
	Autres enseignant·e·s	17.2	15.6	18.3	21.1	23.3
	Assistant·e·s	145.3	152.5	155.9	157.8	155.1
	Personnel adm. et tech.	52.5	57.1	62.5	65.1	71.1
	... dont chercheur·e·s	5.7	8.0	7.4	8.00	6.9
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.5	0.0	0.0	1.2	0.0
	Total	282.6	297.6	313.3	319.1	325.9

Biologie et médecine et affiliés CHUV

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Budget ordinaire UNIL Cliniciens exclus	Professeur·e·s ordinaires et associés	56.5	60.2	63.9	70.6	72.3
	Professeur·e·s assistants	4.7	5.2	5.0	7.8	11.4
	Autres enseignant·e·s	44.5	41.4	39.1	40.4	37.8
	Assistant·e·s	190.5	215.4	207.5	213.3	216.7
	Personnel adm. et tech.	206.8	206.9	213.6	224.3	230.5
	... dont chercheur·e·s	17.6	20.8	23.0	26.3	31.5
	Apprenant·e·s / stagiaires	17.0	18.8	20.8	16.6	21.0
	Total	519.9	547.8	549.9	572.9	589.8
Toutes sources de financement y compris les enseignant·e·s cliniciens	Professeur·e·s ordinaires et associés	198.9	208.3	219.8	237.0	244.8
	Professeur·e·s assistants	25.8	24.5	26.7	31.1	34.3
	Autres enseignant·e·s	234.1	232.3	250.9	247.1	300.8
	Assistant·e·s	409.7	423.1	442.6	437.7	458.8
	Personnel adm. et tech.	325.4	323.2	343.9	356.1	369.5
	... dont chercheur·e·s	40.3	44.0	51.1	55.5	64.3
	Apprenant·e·s/stagiaires	25.6	24.8	27.2	25.7	28.3
	Total	1'219.5	1'236.3	1'311.3	1'334.6	1'436.4

FGSE

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	23.8	28.4	30.7	30.9	31.5
	Professeur·e·s assistants	1.3	2.5	2.7	2.0	2.6
	Autres enseignant·e·s	15.5	18.1	18.7	20.3	22.1
	Assistant·e·s	67.2	60.2	65.4	67.5	75.4
	Personnel adm. et tech.	33.2	41.9	42.7	45.5	49.4
	... dont chercheur·e·s	5.8	9.0	8.9	10.1	11.3
	Apprenant·e·s/stagiaires	4.4	4.2	3.2	3.2	4.3
	Total	145.5	155.3	163.4	169.5	185.4
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	23.8	28.4	30.7	30.9	31.5
	Professeur·e·s assistants	4.1	4.6	5.5	4.9	5.6
	Autres enseignant·e·s	17.6	20.0	21.8	23.6	26.2
	Assistant·e·s	122.1	118.0	128.8	129.8	134.2
	Personnel adm. et tech.	40.3	48.0	50.0	51.4	55.0
	... dont chercheur·e·s	11.3	13.9	14.5	15.5	16.6
	Apprenant·e·s/stagiaires	5.2	6.4	3.8	3.2	4.3
	Total	213.1	225.3	240.5	243.9	256.9

6.2.6 Direction et ses services (en EPT)

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.8	1.8	1.1	0.7	0.2
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.2	0.4	0.0	0.0
	Assistant·e·s	1.1	1.1	1.1	0.9	0.8
	Personnel administratif et technique	348.6	352.3	381.0	379.4	412.1
	... dont chercheur·e·s					6.7
	Apprenant·e·s/stagiaires	8.1	7.8	9.4	9.2	9.2
	Total	359.7	363.2	392.9	390.2	422.3
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.8	1.8	1.1	0.7	0.2
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.2	0.4	0.0	0.0
	Assistant·e·s	1.1	2.0	2.1	1.3	2.2
	Personnel admi et tech.	371.4	370.7	403.3	398.4	434.4
	... dont chercheur·e·s					10.2
	Apprenant·e·s et stagiaires	8.1	7.8	9.4	9.2	9.2
	Total	382.4	382.5	416.2	409.7	446.0

Fondation FORS

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.0	1.0	1.0	1.8	1.8
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	4.7	0.8	0.0	0.0	0.0
	Personnel adm. et tech.	18.8	23.9	26.8	28.2	31.1
	... dont chercheur·e·s	15.2	20.4	23.0	24.4	26.5
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.4	1.2	0.3	0.9	0.3
	Total	24.9	26.9	28.1	30.0	33.2

Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise

Financement	Catégorie de personnel	2014	2015	2016	2017	2018
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0
	Personnel administratif et technique	10.8	11.0	11.7	11.6	11.4
	Apprenant·e·s/ stagiaires	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	11.7	11.3	11.7	11.6	11.5

7. Gestion financière

7.1 Budget 2018

En vertu de la LUL, l'Université de Lausanne dispose, depuis 2005, d'une enveloppe budgétaire globale. Celle-ci est composée :

- de la subvention cantonale;
- de la subvention de la Confédération en vertu de la Loi fédérale sur l'Encouragement des Hautes Ecoles (LEHE);
- des produits résultant de l'Accord intercantonal sur le financement des universités (AIU);
- des «overheads» octroyés par le FNS et des «overheads» prélevés sur fonds de tiers;
- des taxes d'inscription aux cours;
- d'autres produits divers.

Le budget relatif à la mise à disposition de l'infrastructure immobilière (construction et entretien lourd de bâtiments), qui est à la charge de l'Etat de Vaud, n'est pas inclus dans cette enveloppe.

Depuis l'exercice 2007, les coûts liés aux tâches d'enseignement et de recherche dans le domaine de la médecine clinique sont entièrement portés au budget de l'Université. A ce titre, l'UNIL verse au CHUV une subvention annuelle, pour un montant budgétisé de CHF 121.2 millions en 2018.

Le budget des charges de l'UNIL a passé de CHF 495'238'919.94 en 2017 à CHF 504'113'060.31 en 2018, ce qui représente une croissance de 1.79%.

7.2 Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

L'exercice 2018 se solde par **un excédent de charges de CHF 6'027'360.18**. Le solde du FRI est ainsi passé de CHF 39'283'423.87 au 1er janvier 2018 à CHF 33'256'063.69 au 31 décembre 2018, selon détail ci-dessous :

Rubrique	Exercice 2018 (CHF)	Exercice 2017 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	39'283'423.87	36'196'176.06
Excédents de charges (-) / produits (+) sur le budget ordinaire ¹⁾	+191'004.58	+8'364'360.36
Attribution volontaire au FRI en prévision de projets futurs ¹⁾	+900'000.00	+1'500'000.00
Couverture de l'utilisation des reports	-1'385'474.57	-1'775'789.56
Utilisation du FRI pour financement de projets	-5'732'890.19	-5'001'322.99
Solde au 31 décembre	33'256'063.69	39'283'423.87

¹⁾ Soit un excédent net de produits sur le budget ordinaire de CHF 1'091'004.58.

L'utilisation du FRI pour le financement de projets concerne notamment les projets importants suivants :

- Collaboration avec le LICR (Kfr. 2'577);
- Projet Gestud (CI) (Kfr. 772);
- Rénovation des locaux de recherche Bugnon 9 (Kfr. 674);
- Projet SI-RH (SRH) (Kfr. 647);
- Bridge pour un poste professoral en sciences humaines (Kfr. 500);
- Mise à niveau d'infrastructures des animaleries (FBM) (Kfr. 233);
- Projet Innovations pédagogiques (HEC) (Kfr. 136);

7.3 Exploitation du budget 2018

Voici un résumé du compte d'exploitation de l'Université relatif au budget ordinaire, au fonds de report et au FRI :

Compte d'exploitation	Budget 2018 ¹⁾	Comptes 2018 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2018
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Personnel	293'484'361.21	291'851'159.69	1'633'201.52
Biens, services, marchandises	65'357'772.66	73'812'694.51	-8'454'921.85
Amortissements et pertes sur actifs	0.00	415.04	-415.04
Aides, subsides et subventions	140'331'690.58	144'229'155.45	-3'897'464.87
Attributions à des fonds et provisions ³⁾	4'939'235.86	5'815'710.62	-876'474.76
Charges internes	0.00	2'911'798.90	-2'911'798.90
Sous-total Charges	504'113'060.31	518'620'934.21	-14'507'873.90
Attribution au FRI ⁴⁾	0.00	1'091'004.58	-1'091'004.58
Total Charges	504'113'060.31	519'711'938.79	-15'598'878.48
PRODUITS			
Revenus des biens	2'436'055.00	3'329'100.38	893'045.38
Contributions	18'888'014.65	18'343'108.35	-544'906.30
Subvention de l'Etat de Vaud	317'300'700.00	317'300'700.00	0.00
Dédommagements de collectivités publiques	155'575'000.00	171'212'669.85	15'637'669.85
Dons	0.00	10'000.00	10'000.00
Dissolution de fonds et provisions ⁵⁾	1'700'000.00	1'821'721.21	121'721.21
Produits internes	0.00	576'274.24	576'274.24
Sous-total Produits	495'899'769.65	512'593'574.03	16'693'804.38
Dissolution du FRI ⁴⁾	8'213'290.66	7'118'364.76	-1'094'925.90
Total Produits	504'113'060.31	519'711'938.79	15'598'878.48

1) Budget ordinaire 2018

2) Comptes 2018 relatifs au budget ordinaire, aux reports et FRI

3) La rubrique « Attribution à des fonds et provisions » (CHF 5'815'710.62) correspond à l'attribution à divers fonds, notamment le fonds des bourses (pour CHF 1'550'000.00), le fonds pour le financement de projets communs (pour CHF 1'150'000.00), le fonds d'exploitation du Service des sports universitaires UNIL-EPFL (pour CHF 1'296'040.00), le fonds de redistribution des overheads aux facultés (pour CHF 902'670.62) et le fonds des parkings (pour CHF 500'000.00).

4) Les comptes 2018 ont enregistré une dissolution nette du FRI de CHF 6'027'360.18 se composant d'une attribution de CHF 1'091'004.58 (mentionnée dans les charges) et d'une dissolution de CHF 7'118'364.76 (mentionnée dans les produits).

5) Cette rubrique correspond aux « overheads » de 13% prélevés sur fonds de tiers et enregistrés sur le budget ordinaire.

7.4 Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement

Remarque préliminaire : la statistique financière diffère des comptes de l'UNIL sur le fait qu'elle ne prend pas en considération les opérations non monétaires, en particulier:

- les attributions à des fonds ou dissolutions de fonds;
- les charges internes.

En 2018, la source de financement « Subvention Etat de Vaud » comprend la subvention cantonale à l'UNIL (montant brut = CHF 317'300'700.00), augmentée d'une dissolution du fonds de réserve et d'innovation (montant = CHF 6'027'360.18).

Couverture des dépenses (en millions de francs)

Sources de financement	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Subvention Etat de Vaud	269.06	291.06	301.09	305.93	316.58	323.33
Mandats Etat de Vaud	4.53	3.16	3.93	3.26	3.24	5.33
AIU	54.36	60.14	60.19	58.84	61.98	63.66
Confédération - LAU	72.52	76.76	79.13	82.55	93.53	94.84
Autres Confédération	6.3	5.96	5.97	6.73	6.27	6.27
FNS	37.62	42.67	40.44	44.68	44.24	42.61
innosuisse (ex-CTI)	0.74	0.64	0.50	0.62	0.73	1.36
Recherche EU	6.83	8.08	9.54	8.62	8.33	8.85
Tiers	35.2	38.39	40.33	42.72	43.10	53.50
Etudiant·e·s, formation continue, congrès	13.83	13.91	14.39	14.38	14.93	15.03
Recettes diverses	22.08	21	19.90	19.11	8.54	15.84
Total statistique	523.08	561.77	575.41	587.46	601.47	630.62
Montants neutralisés	13.21	33.98	23.19	24.51	42.59	26.06
Total comptable	536.29	595.75	598.61	611.97	644.06	656.68

Les dépenses ci-dessus relatives au financement « Subvention Etat de Vaud » comprennent notamment :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Subvention au CHUV	113.26	116.56	118.42	119.12	121.90	120.00
Subvention à l'EPGL	5.07	5.08	5.08	5.00	4.99	5.03

Taux de couverture des dépenses par source de financement (en %)

Sources de financement	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Subvention Etat de Vaud	51.4%	51.8%	52.3%	52.1%	52.6%	51.3%
Mandats Etat de Vaud	0.9%	0.6%	0.7%	0.6%	0.5%	0.8%
AIU	10.4%	10.7%	10.5%	10.0%	10.3%	10.1%
Confédération - LAU	13.9%	13.7%	13.8%	14.1%	15.5%	15.0%
Autres Confédération	1.2%	1.1%	1.0%	1.1%	1.0%	1.0%
FNS	7.2%	7.6%	7.0%	7.6%	7.4%	6.8%
innosuisse (ex-CTI)	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%
Recherche EU	1.3%	1.4%	1.7%	1.5%	1.4%	1.4%
Tiers	6.7%	6.8%	7.0%	7.3%	7.2%	8.5%
Etudiant·e·s, formation continue, congrès	2.6%	2.5%	2.5%	2.4%	2.5%	2.4%
Recettes diverses	4.2%	3.7%	3.5%	3.3%	1.4%	2.5%
Total statistique	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

7.5 Gestion des biens universitaires vaudois

L'Université de Lausanne place ses excédents de trésorerie (à l'exception des fonds du Fonds national de la recherche scientifique, de l'Union européenne et de la Confédération) au travers de la « Gestion des biens universitaires vaudois » (GBUV). La GBUV est une société simple de placements selon contrat du 28 septembre 2005. Les associés de cette société sont, d'une part, l'Université et, d'autre part, des fondations proches de l'Université ; le but de la GBUV est d'unir les biens des parties au contrat en vue d'une gestion commune dans le but d'en simplifier l'administration, de réduire les frais s'y rapportant et de profiter de certaines possibilités de placements auxquelles elles ne pourraient avoir accès individuellement.

Dans les comptes de l'Université de Lausanne, les actifs de la GBUV sont évalués à leur valeur boursière. La politique de placement est fixée par l'Assemblée générale de la GBUV. Le dossier de la GBUV fait l'objet d'un mandat de gestion auprès de la BCV, avec obligation de la banque de respecter les normes de placement décidées par l'Assemblée générale.

Les apports de l'ensemble des associés s'élèvent à CHF 242'178'503.83 au 31 décembre 2018.

Les placements GBUV de l'ensemble des associés ont enregistré les mouvements suivants durant l'année 2018:

Rubrique	Mouvements 2018 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	250'504'198.47
Apports / retraits (nets)	+3'527'200.00
Gains / plus-values de l'exercice (net)	-11'852'894.64
Placements GBUV de l'UNIL au 31 décembre	242'178'503.83

La part de l'Université dans la GBUV s'élève à CHF 214'291'331.31 à la fin de 2018, soit 88.5% du total des placements GBUV.

La GBUV a enregistré, en 2018, une performance TWR (*Time Weighed Return*) nette négative de -3.36% (en 2017: +6.76%).

Au cours des dernières années, la performance annuelle (TWR nette) de la GBUV a été la suivante :

Année	Rendement annuel net
2008	-13.14 %
2009	+12.38 %
2010	+1.93 %
2011	-0.49 %
2012	+7.40 %
2013	+4.86 %
2014	+7.16 %
2015	-0.35 %
2016	+2.51 %
2017	+6.76 %
2018	-3.36 %

7.6 Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université

Le Grand Conseil vaudois a adopté le plan stratégique 2017-2022 de l'Université le 26 mars 2019. Il a approuvé un amendement à la proposition du Conseil d'Etat se traduisant par l'ajout de l'objectif 4.5.

Les montants pour l'année 2017 figurant dans le rapport de gestion idoine étaient indiqués en lien avec les objectifs du précédent plan stratégique. Les montants pour 2018 et pour les années suivantes sont mentionnés selon les nouveaux objectifs (les montants sont tous structurels et sont exprimés en milliers de CHF).

Objectifs prioritaires		2018
Axe 1 : L'enseignement		
1.1	Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite	1'300
1.2	Faciliter l'accès aux études	
1.3	Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail	50
Axe 2 : La recherche		
2.1	Valoriser une recherche de haute qualité	300
2.2	Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines	400
Axe 3 : Les liens à la société		
3.1	Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité	
3.2	Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active	
3.3	Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société	
3.4	Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et recherche dans la santé	
Axe 4 : La politique institutionnelle		
4.1	Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre	
4.2	Développer la politique de relève scientifique	100
4.3	Consolider la politique égalité	150
4.4	Gérer la croissance et la transformation des sites du campus de l'UNIL	200
4.5	Renforcer les collaborations interinstitutionnelles	
	Total	2'500

Les axes 1 (Enseignement) et 2 (Recherche) ont majoritairement bénéficié de l'allocation du plan stratégique 2018 avec un montant de CHF 1,350 million pour l'enseignement et CHF 0,7 million pour la recherche.

Les montants octroyés pour l'enseignement ont été pour l'essentiel attribués à augmenter les capacités de formation en médecine humaine, à améliorer l'encadrement des étudiant·e·s par l'engagement d'enseignant·e·s et de membres du corps intermédiaire notamment en psychologie, et par le développement des activités de tutorat et de mentorat.

Pour ce qui est du quatrième axe, les moyens du plan stratégique ont permis de soutenir la politique de la relève scientifique et la politique de l'égalité ainsi que l'engagement d'agents de sécurité pour anticiper la transformation du campus de Dorigny.

8. Organes de l'UNIL

8.1 La Direction

Rectrice

Nouria HERNANDEZ, Affaires générales

Vice-recteur·trice·s

François BUSSY, Recherche et Relations internationales

Benoît FRUND, Durabilité et Campus

Martial PASQUIER, Ressources humaines et Finances

Déborah PHILIPPE, Carrières et Société

Giorgio ZANETTI, Enseignement et Affaires étudiantes

8.2 Le Conseil de l'UNIL

au 31.01.2019	CORPS PROFESSORAL	CORPS INTERMEDIAIRE	PAT	ETUDIANTS (2017-2019)
FTSR	Olivier Bauer	Matthieu Pellet		Léonore Vuissoz
FDCA	Bettina Hummer Franco Taroni	Brian Favre		Sahra Novet Benjamin Posse
LETTRES	Valérie Cossy Thérèse Jeanneret François Rosset	Valentine Robert		Samuel Goy Lucas Klotz
SSP	Daniela Jopp Farinaz Fassa Recrosio Christine Mohr	Marc Perrenoud	Enrica Ferrini Tinguely	Gabriel Delabays Thierry Mathieu
HEC	Séverine Arnold Rafael Lalive Alain Schatt	Benjamin Malek	Emmanuel Fernandes	Lisa Faessler Fidel Petros
FGSE	Jean-Luc Epard Céline Rozenblat	Guillaume Pirot	Rémy Freymond	Valentin Longchamp
FBM	Niklaus Schaefer Piergiorgio Tozzi Bogdan Draganski Christian Widmann	Angela Ciuffi Mahmoud Messerer	Amelia Maria Amiguet Vercher	Dominik Banto Olivier Bützberger
SERVICES CENTRAUX			Sarah Augsburg Daniel Rod	

Etat au 31 janvier 2019

Le Bureau du Conseil

Nom	Fonction	Appartenance	
M. Guillaume PIROT	Président	CI	FGSE
M. Samuel GOY	Vice-présidente	Etudiant	Lettres
M. Olivier BAUER	Secrétaire	Professeur	FTSR
Mme Amelia AMIGUET	Membre	PAT	FBM
M. Thierry MATHIEU	Membre	Etudiant	SSP
Mme Léonore VUISSOZ	Membre	Etudiante	FTSR

Plus d'information sur le Conseil, ses séances et ses commissions : www.unil.ch/conseil

8.3 Les Doyen·ne·s

Faculté	Doyen
FTSR	David HAMIDOVIC
FDCA	Laurent MOREILLON
Lettres	Dave LUETHI
SSP	Jean-Philippe LERESCHE
HEC	Jean-Philippe BONARDI
FGSE	Frédéric HERMAN
FBM	Jean-Daniel TISSOT

Université de Lausanne
Secrétariat général
Bâtiment Unicentre
1015 Lausanne
Secretariat.General@unil.ch / 021 – 692 20 50